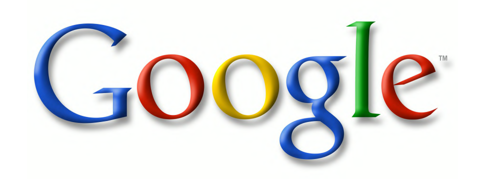
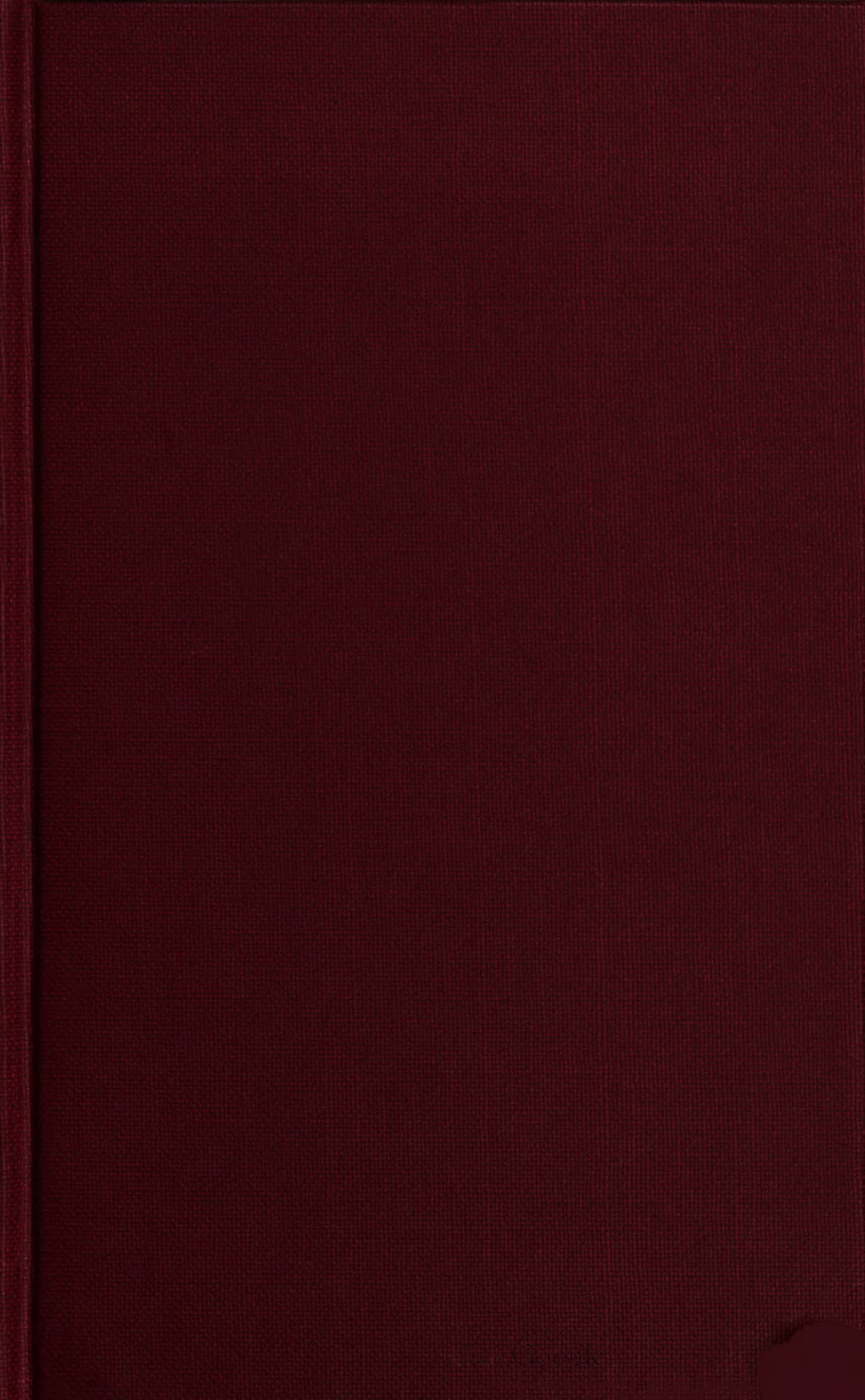






LES

CONSPIRATEURS

EN ANGLETERRE

1848—1858

— ÉTUDE HISTORIQUE —

SAINT-DENIS. — TYPOGRAPHIE DE DROUARD.



LES

CONSPIRATEURS

EN ANGLETERRE

1848 — 1858

— ÉTUDE HISTORIQUE —

PAR

M. CH. DE BUSSY

auteur de l'ENCYCLOPÉDIE UNIVERSELLE, des RÉGICIDES, etc

PARIS

LEBIGRE-DUQUESNE FRÈRES, ÉDITEURS

16, RUE HAUTEFEUILLE, 16

1858



LES

CONSPIRATEURS

EN ANGLETERRE

1848—1858

ÉTUDE HISTORIQUE

Généralement, les membres des sociétés secrètes s'entourent du plus profond mystère. Les chefs restent inconnus. Le foyer de leurs agitations factieuses, où l'atroce le dispute au ridicule, sont des cabarets, des tapis-francs, des bouges, quelquefois un bois, une caverne, un gîte mystérieux. Les affiliés à ces initiations infâmes s'y rendent la nuit, armés, déguisés, en s'entourant de toutes les précautions des coupables. Là, ils se lient par de terribles serments d'assassinats et de pillages. Leurs bouches se

soüillent de blasphèmes; ils renient leur Dieu, leur patrie, leur famille, ils se donnent corps et âme, ils le jurent, à des chefs dont ils acceptent, sans même souvent les connaître, la dictature infernale.

En Angleterre, et particulièrement à Londres, les sociétés secrètes procèdent autrement. Protégés par une législation incomplète ou mal interprétée, les chefs des sociétés secrètes réfugiés en Angleterre ont pu fonctionner au grand jour. Ils ont pu ouvrir des souscriptions, envoyer par toute l'Europe leurs conseils, leur encouragements, leurs programmes, leurs proclamations, leurs libelles, leurs provocations, leurs mots d'ordre.

*
* *

C'est Mazzini, c'est Kossuth, c'est Ledru-Rollin et leurs amis, qui dirigent cette propagande sauvage et sanguinaire. De Londres, ils expédient des émissaires par toute l'Europe qui s'abattent sur les pays désignés, pour y orga-

niser des sociétés secrètes démocratiques et y tuer les souverains. A Londres, Mazzini joue le même rôle que nous lui avons vu jouer autrefois en Suisse. L'Angleterre, en encourageant et en approuvant, attiserait de ses imprudentes mains le feu qui pourrait la dévorer.

Il est constant pour tout le monde, que les réfugiés étrangers en Angleterre entretiennent, contre le repos de l'Europe, une conspiration permanente, et l'on s'indigne de voir certains Anglais persister dans le système de tolérance excessive qu'on a maintenu jusqu'ici, malgré les remontrances des alliés. On a éprouvé une douloureuse surprise des débats parlementaires qui se sont élevés, il y a quelques années, à ce sujet, et surtout l'on n'a pu se défendre d'un sentiment d'indignation en lisant, dans le *Morning-Advertiser* et autres feuilles de Londres, qui passent pour avoir quelque importance, cette proposition, que « *le gouvernement anglais peut laisser conspirer chez lui, pourvu qu'on ne conspire que contre les gouvernements étrangers !* »

Ces journaux ont émis là une idée qui prouve, chez les hommes qui les dirigent, un

souillent de blasphèmes; ils renient leur Dieu, leur patrie, leur famille, ils se donnent corps et âme, ils le jurent, à des chefs dont ils acceptent, sans même souvent les connaître, la dictature infernale.

En Angleterre, et particulièrement à Londres, les sociétés secrètes procèdent autrement. Protégés par une législation incomplète ou mal interprétée, les chefs des sociétés secrètes réfugiés en Angleterre ont pu fonctionner au grand jour. Ils ont pu ouvrir des souscriptions, envoyer par toute l'Europe leurs conseils, leur encouragements, leurs programmes, leurs proclamations, leurs libelles, leurs provocations, leurs mots d'ordre.

*
* *

C'est Mazzini, c'est Kossuth, c'est Ledru-Rollin et leurs amis, qui dirigent cette propagande sauvage et sanguinaire. De Londres, ils expédient des émissaires par toute l'Europe qui s'abattent sur les pays désignés, pour y orga-

niser des sociétés secrètes démocratiques et y tuer les souverains. A Londres, Mazzini joue le même rôle que nous lui avons vu jouer autrefois en Suisse. L'Angleterre, en encourageant et en approuvant, attiserait de ses imprudentes mains le feu qui pourrait la dévorer.

Il est constant pour tout le monde, que les réfugiés étrangers en Angleterre entretiennent, contre le repos de l'Europe, une conspiration permanente, et l'on s'indigne de voir certains Anglais persister dans le système de tolérance excessive qu'on a maintenu jusqu'ici, malgré les remontrances des alliés. On a éprouvé une douloureuse surprise des débats parlementaires qui se sont élevés, il y a quelques années, à ce sujet, et surtout l'on n'a pu se défendre d'un sentiment d'indignation en lisant, dans le *Morning-Advertiser* et autres feuilles de Londres, qui passent pour avoir quelque importance, cette proposition, que « *le gouvernement anglais peut laisser conspirer chez lui, pourvu qu'on ne conspire que contre les gouvernements étrangers !* »

Ces journaux ont émis là une idée qui prouve, chez les hommes qui les dirigent, un

bien singulier oubli du droit des gens, sinon quelque chose de pis. Des journaux qui en viennent à ce point, ne sont plus qu'une sorte de tribune se vouant aux déclamations de la plus mauvaise démagogie.



Le *Comité central européen* de Londres, présidé par Mazzini, dirige toutes les sociétés secrètes qui rongent la France, l'Italie, la Suisse et l'Allemagne. Il a un budget, des succursales par toute l'Europe, des journaux, des presses avouées et des presses clandestines. Il ouvre des emprunts pour des millions, et ces emprunts se trouvent couverts. De Londres, il donne le signal des soulèvements, des guerres civiles, des égorgements, du meurtre universel. Il partage l'Europe en plusieurs républiques démocratiques et sociales. Il désigne les citoyens les plus recommandables au poignard de ses sicaires. Il parle aux peuples et aux armées; il lance des proclamations, des manifestes, des

décrets. Il déclare « *vouloir prendre possession de la Société, au nom du prolétariat, pour la pétrir selon sa volonté.* » Ses statuts disent encore que « *le but est de faire parvenir le prolétariat à la domination, d'abroger l'autorité et l'ancienne société civile, et de fonder une nouvelle société sans classe, et sans rapports civils de propriété.* »

Il a décidé que, une fois la France, l'Allemagne, l'Italie et la Suisse démocratisées, il soulèvera l'Angleterre, « qui devra recevoir une dictature nommée par le prolétariat de toutes les nations. »

Ce comité, composé de Mazzini, Ruge, Darrasz et Ledru-Rollin, a encore décidé que « les membres des sociétés secrètes devaient, dans toute l'Europe, organiser des dépôts d'armes et de munitions de guerre ; former *sous-main* des tribunaux révolutionnaires, *énergiquement composés*, et établir en même temps des listes d'ennemis des peuples, qui, aussitôt après la révolution éclatée, doivent être arrêtés *et mis à mort.* »

On ferait un gros volume des projets, discours, statuts, ordonnances, décrets, arrêtés, et autres infamies émanées du comité démocra-

tique de Londres. L'extravagance, la fureur, le crime s'y rencontrent avec l'ineptie. Ces démagogues, ces hommes de rapine, ne devraient cependant avoir conservé aucune influence sur la crédulité publique.

Ces matamores qui avaient la prétention de faire trembler tout le monde, se sont tous lâchement sauvés au jour des combats.

A l'heure des luttes et des dangers, ils ont honteusement pris la fuite. Ils se sont joués de l'enthousiasme des peuples qu'ils n'ont su que flatter, duper, tromper, aveugler, envoyer à la boucherie. C'est en vain qu'ils essayent de se reformer, d'agir, de conspirer encore. Les peuples se sont retirés d'eux.

L'Angleterre ne les prend pas au sérieux, nous le savons bien ; mais si elle s'en servait comme d'un instrument, elle devrait prendre garde que cette machine infernale, dirigée contre les trônes et contre le divin catholicisme, n'éclatât dans sa main coupable !...

*
* *

La démagogie est comme la peste ; elle se manifeste par ses ravages.

Il faut la voir à l'œuvre, à ce cri de sang venu de l'enfer : *Vive la république !*

Il faut la voir, avec ses enfants chéris, ses *patriotes,* — hideux ramassis de tous les vices, de toutes les impuretés, de toutes les envies, de tous les orgueils, de toutes les turpitudes, — lie de galériens, de socialistes, de prostituées, de proxénètes, de bandits, se ruant sur tout ce qui est jeunesse, honnêteté, pudeur, élégance ; hurlant et blasphémant, couvrant d'insultes les images vénérées des saints, brisant la croix de Jésus et marchant sous les plis déshonorés du drapeau rouge !

Il faut la voir, la démocratie, avec ses cris de rage et de mort, ses refrains impies, ses chants obscènes, semant sous ses pas maudits le viol, le vol, le pillage, l'incendie, le meurtre !

⁂

Eh bien ! les monstres qui dirigent ce car-

nage, qui étouffent dans leurs éclats de rire avinés le râle de leurs victimes, ce sont les chefs des sociétés secrètes.

Voilà les meneurs des assassins, — voilà les héros de la démagogie, — cette lèpro vivante qui, à leur signal, couvre les cités et les campagnes.

L'un des plus sanguinaires de ces hommes et en même temps le plus hypocrite et le plus lâche, c'est Mazzini, — un spéculateur.

Ce bouffon féroce exploite l'idée démocratique au profit de son égoïsme, avec une impudence inimaginable.

Pour lui, conspirer est une profession, un métier; il y gagne de gros profits.

Aux autres, les coups, la prison; l'échafaud; à lui, l'argent, la *réclame*.

Il est le chef de ces prétendus *patriotes italiens* qui ont répondu par des cris de mort au roi Charles-Albert, leur demandant inutilement de marcher contre l'ennemi qui approchait; — qui faisaient des barricades pour égorger le roi et, à son défaut, quelques serviteurs fidèles, plutôt que d'aller affronter le feu des régiments autrichiens; — qui ont forcé le saint Pie IX à

quitter Rome, et ont proclamé la sanguinaire république dans la ville éternelle.

Cependant, la vérité s'est fait jour, enfin : Mazzini est connu ; il est jugé. Il a pu faire la sédition, mais il était incapable de la dominer et de la conduire.

Il continue néanmoins à chercher à pervertir le monde, à le détacher de la foi catholique.

Il ne faudrait pas qu'un fanatisme protestant, aveuglé par sa haine contre la papauté, encourageât l'auxiliaire de Satan.....

Il a publié naguère une brochure qu'il osait adresser aux prêtres italiens. On lit dans ce libelle, dont les journaux protestants ont dit le plus grand bien :

— « Prêtres italiens ! mes paroles sont graves; si le salut du monde et de vos croyances vous est cher, écoutez-nous. Nous pourrions, un des vôtres l'a dit, et que ce soit pour vous une preuve de l'esprit qui nous anime, nous pourrions vaincre sans vous, mais nous ne le voulons pas !.....

» L'heure suprême sonnera bientôt ! Les temps bientôt sont mûrs ! Malheur aux prêtres, malheur à leur troupeau , s'ils s'obstinent à

étayer un édifice en ruines !.... Il se prépare des temps de discorde *et des œuvres de sang !* »

Puis, le doux apôtre de la *fraternité socialiste* qui a dit : — « Que l'opprimé renverse s'il le peut l'oppresseur ; que le victorieux foule aux pieds le vaincu et qu'il *l'extermine,* » continue par les blasphèmes suivants : — « Prêtres italiens ! Au nom de Dieu et pour l'honneur de notre patrie, nous vous demandons : Etes-vous chrétiens ? Comprenez-vous l'Évangile, regardez-vous la parole de Jésus-Christ comme une lettre morte ou en adorez-vous l'esprit ?

» Entre l'esprit de l'Évangile et la parole des papes, êtes-vous vraiment, évidemment résolus à opter pour cette dernière, sans examen, sans appel à votre conscience ? Êtes-vous croyants ou êtes-vous idolâtres ?...

» Si quelques actes isolés ont fait tache à la cause *si pure* de la DÉMAGOGIE SOCIALISTE, les auteurs de réactions cruelles et de résistances insensées doivent seuls en être responsables. Si quelques cris anarchiques, si quelques rêves d'utopie subversive éclatent aujourd'hui dans le sein des populations excitées, ce sont les cris d'hommes désespérés, cent fois trompés et tra-

his, cent fois déboutés de leurs justes demandes par l'inexorable volonté d'une caste ou d'un roi; tous ces nuages disparaîtraient à jamais, vous le savez bien, le jour où nous serions vainqueurs. . . . .
. . . .

» Prêtres! la transformation de la religion et de l'Église, qui, nous aidant, s'accomplirait dans une évolution pacifique et solennelle, coûtera au monde des *luttes terribles*, et *les larmes*, et *le sang de milliers de martyrs!*

» Dieu descendra sur les multitudes et sur vous, non comme la rosée sur la toison, mais comme un tourbillon, et ceint de la foudre, comme dans les nues du Sinaï. »

*
* *

Tel est le langage de cet homme gangrené jusqu'à la moelle, de cet ennemi de l'Église, qui ose s'adresser aux prêtres et prononcer le nom de Dieu.

Ainsi parle ce dictateur rejeté par l'Italie et

conspué par tous les honnêtes gens, comme le plus méprisable des jongleurs et le plus féroce des *équarrisseurs de chair humaine*, selon la parole de Chateaubriand.

Ah! comment les presses ne craquent-elles pas indignées en gémissant sous de pareilles horreurs?

*
* *

Ce libelle fut accueilli par le clergé italien avec le plus souverain mépris. Il n'en fut pas de même dans l'hérétique Angleterre.

La haine de réprouvé que les protestants portent au catholicisme explique les sympathies dont les grands maîtres des sociétés secrètes sont l'objet dans ce pays. De concert avec ces conspirateurs, des protestants fanatiques organisent à Londres des manifestations infâmes contre la religion divine. Le protestantisme en Angleterre se déshonore ainsi aux yeux du monde chrétien tout entier. Il vient de donner tout récemment encore l'exemple du scandale le plus infâme, le

plus horrible; et notre cœur, en lisant les odieux détails de ces profanations, s'est soulevé d'indignation. Dans ces processions ignobles, on porte des mannequins représentant les évêques catholiques de la Grande-Bretagne, Sa Sainteté le Pape, saint Pierre et la très-sainte Vierge. Ces processions parcourent les rues et les places publiques, puis les mannequins sont brûlés aux applaudissements d'une vile multitude.

Ces mardis-gras doivent être maudits par toutes les plumes honnêtes.

Rien de plus cynique, rien de plus abominable que ce carnaval sacrilége, qui livre les choses les plus saintes au mépris satanique d'une foule en délire.

C'est l'orgie du matérialisme le plus brutal.

Est-ce donc là qu'aboutissent, en dernière analyse, le protestantisme et le libéralisme?... Que les honnêtes gens qui ont le malheur d'être protestants et libéraux de bonne foi réfléchissent! Cela est bien fait pour les faire rompre avec cette double erreur.

*
* *

Et pendant que ces choses se passent, les réfugiés de Londres, conspirent et s'agitent impunément.

Ces hommes sont les ennemis les plus acharnés des peuples, qu'ils prétendent aimer.

Ce sont des jaloux; c'est l'envie qui leur inspire ces hurlements et ces malédictions contre tout ce qui est élevé.

Casernés dans leurs diatribes comme les dogues dans leurs chenils, ils provoquent tout ce qui est bon, insultent tout ce qui est haut, criant *à la corruption* pour qu'elle vienne à eux, — les affamés !

L'envie est la figure la plus ignoble, le type le plus repoussant qui existe; dans sa paresse et sa gueuserie, elle aboie contre tout ce qui, en passant, jette un reflet de pourpre : religion, royauté, intelligence.

Toute sa vertu consiste à crier après la puissance.

L'envie, c'est la révolte enragée et éternelle de la médiocrité contre le génie, de l'anarchie contre la hiérarchie, du désordre contre l'ordre, de l'oisiveté rampante contre le travail agile ; c'est la morsure qui, de ses dents impuissantes,

s'acharne après tout ce qu'elle peut atteindre.

L'envie, c'est ce vagabond qui rôde en poussant des cris de rage autour de la porte que son talent et sa patience n'ont pu lui ouvrir, et qui rêve au moyen de l'enfoncer.

C'est l'envie qui ameute les pauvres contre les riches, pour satisfaire leurs vices et leurs criminelles ambitions.

Tous ces révolutionnaires, tous ces réfugiés conspirateurs sont malades d'envie : les uns sont aux gages des plus riches et des plus intrigants; ceux-là, leur bave les nourrit, l'insulte leur rapporte, le vol, l'assassinat et la calomnie les font vivre, la délation aussi quelquefois !...

Les autres, ceux qui s'intitulent *les chefs*, ceux qui se drapent dans leurs sophismes comme le mendiant dans ses guenilles, sont des âmes froissées, aigries par le sentiment de leur impuissance; cœurs corrompus, culs-de-jatte, qui disent que la beauté est une *aristocratie* et doit disparaître; esprits mal faits, qui trouvent la société mal faite parce qu'elle n'a pas répondu à leurs exigences, que des talents et des vertus ne justifiaient pas.

Ils calomnient tout, jusqu'à la charité; ils

crient après l'autorité, parce que l'autorité n'a pas voulu jeter quelques aumônes à leur appétit.

Que, demain, on donne un encrier d'or aux libellistes et aux poëtes de la démocratie, on verra ces Juvénals parasites tresser, des lanières de leur fouet, les cordes d'une lyre stipendiée!...

Ces réfugiés, misérables mendiants aux gages d'indignes Catilinas, représentent *le peuple souverain* à la façon de ce peuple romain vivant de l'aumône et de la sportule, et aimant dans Néron le tyran qui offre à l'envie populaire le spectacle de la désolation des familles.

Ce qu'ils ont fait déjà, ces hommes, ne le savez-vous pas?

Ils ont été logiques dans la démagogie, cette abolition de toute sympathie humaine, pour laquelle l'assassinat est un principe qui n'admet pas l'hésitation.

Ce qu'ils ont fait! après avoir fait le désespoir de leurs mères par leur impiété et leurs vices à décourager la clémence de Dieu lui-même, après avoir fait le malheur de leur patrie, ils ont été les fléaux du monde entier.

*
* *

Ce sont eux qui ont promené les torches de la guerre civile par toute l'Europe, élevé des barricades, fait couler le sang de leurs frères.

C'est de leurs noirs conciliabules que sont partis les mots d'ordre homicides, le signal des plus infâmes, des plus lâches assassinats.

Ce sont eux qui ont égorgé le ministre Rossi à Rome, le général Latour à Vienne, le général Lambert à Pesth, le général Bréa à Paris, et tant d'autres victimes, tant d'autres, cent fois par eux cruellement torturées avant d'être frappées à mort !

Ils s'acharnent ensuite après les cadavres, se les partagent en lambeaux, — trophées horribles qu'ils promènent, en chantant des refrains obcènes et des airs révolutionnaires, au sein des villes consternées.

Ce sont ces conspirateurs qui ont fomenté en tout lieu l'insurrection avec ses combats de traîtres, l'assassinat avec ses embûches lâches.

Les villes inondées de sang ;

Les églises profanées, violées ;

Le prêtre égorgé sur l'autel ;

La croix de Dieu brisée ;

Les campagnes dévastées ;

Les maisons ravagées ;

Les châteaux et les chaumières pillés ;

Partout la rage, le crime, l'horreur, du sang, la mort !... voilà leur œuvre !

Nous les avons vus !

Nous les avons vus, ivres de sang, de carnage et de vin, le poignard d'une main, la torche de l'autre, semer sous leurs pas le meurtre, l'incendie, le viol, le sacrilége !

Eh bien ! ce qu'ils ont fait déjà, ces scélérats furieux et sans pitié, ces déclamateurs de *liberté* qui sont les pires des tyrans pour les peuples, ces amants de la *fraternité* qui ont pour emblème la guillotine démocratique ; ce qu'ils ont fait déjà, ils espèrent le refaire encore, et leurs conciliabules de Londres ne s'occupent pas d'autre chose que des moyens de renouveler leurs odieux attentats contre la civilisation chrétienne.

*
* *

Voilà les démagogues, les socialistes! voilà ces réfugiés de toutes les nations! voilà la meute immonde, hargneuse et avinée que Mazzini et ses complices ont exhumée des fanges de la voierie révolutionnaire, et qu'ils traînent après eux comme un limaçon sa coquille.

Ce Mazzini, leur principal chef, tient, à Londres, des conférences où il développe ses idées et ses espérances. Ces séances ont le plus souvent lieu *à la Taverne des Francs-Maçons,* — ce qui ne surprendra personne. — « Que peut faire l'Angleterre, s'écrie-t-il, pour nous autres révolutionnaires italiens ?.... D'abord, vous, peuple anglais, vous pouvez nous prêter un appui moral, vous pouvez former une opinion publique forte, compacte et organisée en notre faveur; vous pouvez réunir des faits, des renseignements relatifs à nos besoins, à nos luttes, à nos droits et à nos souffrances, et vous pouvez les répandre par toute l'Angleterre, à l'aide de bro-

chures, de journaux, de conférences. Parlez haut et sans cesse en notre faveur ; que le nom de Rome soit inscrit sur les drapeaux que vous déployez les jours de vos manifestations politiques ; qu'il ne se passe pas un seul *meeting* populaire sans que des voix s'élèvent en criant : — « Souvenez-vous de Rome et de l'Italie. »

» Secondement vous pouvez nous donner un appui officiel dans le Parlement ; en pétitionnant, et posant dans les élections des questions aux candidats, vous pouvez arriver à faire comprendre à vos hommes d'État la véritable mission de l'Angleterre en Europe. Dites à ces hommes d'État que la vie d'une nation est double, l'une à l'intérieur, l'autre à l'extérieur, nationale et internationale ; que le principe vital de l'Angleterre est la liberté commerciale, religieuse et politique, et que ce principe doit être représenté au dehors comme il l'est dans l'intérieur du Royaume-Uni. Dites à vos hommes d'État qu'ils ont proclamé, en 1831, le principe de non-intervention, et qu'ils ont cependant laissé violer ce principe depuis 1848, en restant spectateurs impassibles de l'intervention de la Russie en Hongrie et de la France à Rome. Cette iner-

tie est pour les hommes d'État de l'Angleterre une honte; dites-leur que le despotisme continental s'approche de plus en plus de vos côtes, et qu'il est du devoir des hommes d'État de plonger leurs regards dans l'avenir; dites-leur que les meilleures défenses nationales de l'Angleterre sont à l'étranger, et que le meilleur moyen de mettre un terme à *l'agression papale*, c'est d'émanciper Rome du gouvernement papal!...

» Troisièmement, et en dernier lieu, vous pouvez nous donner un appui matériel, l'appui matériel que les capitalistes de l'Europe prêtent journellement aux pouvoirs despotiques; l'appui matériel qui, de même que le corps est nécessaire à l'âme, est une condition *sine quâ non* de toute lutte, même d'une lutte morale, lorsque la simple manifestation d'une opinion est défendue. »

Quand un tel langage se tient dans les réunions maçonniques, les gouvernements catholiques auraient-ils tort de supprimer les *loges?*...

*
* *

C'est dans la même *Taverne des Francs-Maçons,* à Londres, que les membres des sociétés secrètes réfugiés en Angleterre ont donné, entre autres, un banquet en commémoration de la révolution allemande de 1848-1849. Les feuilles protestantes de la Grande-Bretagne n'ont pas manqué de saisir cette occasion pour outrager le Catholicisme, encourager les sociétés secrètes, blasphémer Dieu, trahir la cause de la société. Dans ces comptes-rendus, on lit des phrases comme celles-ci :

— «.... Le but de ceci était de faire répandre dans toute l'Allemagne, par des milliers de copies, le rapport de ce qui s'était passé, afin de ranimer l'enthousiasme un peu éteint des populations allemandes, et les préparer ainsi *aux grands événements* qui, *on l'espère,* arriveront bientôt en Allemagne. (*Grands applaudissements.*)

» Le *sang* qui a été versé a sanctifié pour toujours leur cause, et ils peuvent espérer de voir bientôt le drapeau jaune et noir de l'Autriche tomber en poussière. (*Grands applaudissements.*)

— » Entrant *adroitement* dans l'idée première de *fraternité universelle* de toutes les nations,

Mazzini a réduit la théorie du gouvernement temporel et spirituel en une formule *bien nette* : à un empereur, il substituerait le peuple, *au Pape, la nature !* »

— » Un discours prononcé par un Français s'est montré *remarquable* par la manière *complète* avec laquelle il a exposé les principes socialistes. »

*
* *

Qu'on nous le dise ! Est-ce là le compte-rendu d'un journal conservateur ! Quoi ! les feuilles ministérielles de la Grande-Bretagne répètent froidement ces phrases abominables ; elles notent avec soin ces applaudissements frénétiques de révolutionnaires rêvant le sac de l'Europe, et leurs plumes ne trouvent pas un mot d'indignation ! Elles n'ont fait ni précéder ni suivre ces paroles d'aucune réflexion, d'aucune protestation !... Ces journaux rapportent ces paroles de l'exécrable Mazzini : « *La nature à la place du pape !* » La nature, c'est-à-dire le matéria-

lisme, l'athéisme, le mépris de la tradition chrétienne et des vérités évangéliques, et ces paroles, ils les trouvent une déclaration *bien nette!* c'est là tout ce qu'ils ont à en dire ! Ils ne diront pas pourtant que l'idée même de Dieu n'y est point attaquée. Qu'ils se déclarent donc athées, comme ce bon monsieur Mazzini, qu'ils trouvent *si net.*

L'empire détruit, le Souverain Pontife détrôné, Dieu lui-même remplacé par *la nature,* ils trouvent cela *bien net,* et l'exposition des odieux principes socialistes leur semble *remarquable.*

Après avoir imprimé tout cela, — et bien d'autres choses que nous pourrions citer, — oser s'intituler organe conservateur, c'est prendre ses lecteurs pour les derniers des niais. C'est se moquer d'eux. Cynisme ou ineptie, il faut choisir entre ces deux mots pour qualifier une semblable conduite.

*
* *

Une autre fois, le langage suivant a été tenu dans le même club par un réfugié :

— « Le Christ était *socialiste*, et de plus il était *athée*. En voici la preuve : quand il dit aux hommes : « Aimez-vous les uns les autres, » il interdit l'amour pour Dieu pour le donner aux hommes. Voilà le fond de la doctrine; tout le reste a été inventé par des intrigants pour opprimer les prolétaires. Toutes les religions, l'Autorité, l'idée de gouvernement, la propriété, sont des fers forgés par les imposteurs et les méchants pour retenir les peuples dans la captivité et la misère. Il faut donc briser tout cela ; il faut démolir la vieille société pour en reconstruire une nouvelle sur les bases de l'Égalité. Dans celle-ci, il n'y aura ni prêtres, ni rois, ni nobles, ni propriétaires, ni bourgeois, ni serfs prolétaires; il y aura des égaux. Il n'y aura ni ouvriers, ni patrons, il y aura des associés. Acharnons-nous donc après la vieille société féodale et soyons sans repos jusqu'à ce que nous l'ayons réduite en poussière. »

— « On a parlé de Jésus-Christ, » reprit un autre orateur, — « c'était un *homme très-avancé*, un sans-culotte, un jacobin, un prolétaire qui a

vigoureusement travaillé à l'émancipation humaine. Ferubach a parfaitement bien fait de dire que le fils du charpentier Joseph et de Marie avait une bosse prodigieuse de bienveillance. »

Il est à remarquer que celui qui parlait ainsi avait abjuré le Catholicisme pour embrasser le Protestantisme, bien qu'il ne crût pas à la divinité de Jésus-Christ, mais seulement par haine contre l'Église. Un grand nombre de révolutionnaires ont fait de même, surtout parmi les Italiens. Ce sont là, on l'avouera, de tristes recrues pour le Protestantisme !...

Un autre *frère,* après avoir insulté Dieu, s'est proclamé, à *la Taverne des Francs-Maçons,* adorateur de Satan ; il a dit :

— « Lucifer est le chef de la pyramide sociale ; c'est lui qui est le premier ouvrier, le premier martyr, le premier révolté, le premier révolutionnaire. Nous, révolutionnaires, démocrates, socialistes, nous devons, *par pudeur et par gratitude,* porter sur notre drapeau l'image chérie de l'héroïque insurgé qui le premier osa se révolter contre la tyrannie de Dieu ! »

*
* *

Eh bien ! ces blasphèmes furieux ont été salués par de chaleureux applaudissements !....

— » Travaillons à *l'anarchie,* s'écriait un autre *frère et ami* dans la même séance; c'est de l'anarchie seule que doit sortir la société libre de l'avenir ! »

Voilà les doctrines aussi absurdes qu'infâmes, que les affiliés des sociétés secrètes réfugiés en Angleterre peuvent exposer publiquement en toute liberté.

*
* *

Une autre fois encore, — c'était toujours à la *Taverne des Francs-Maçons,* — la foule était écoulée. Quelques personnes restaient, parmi lesquelles un réfugié français, qui, dans la soirée, avait proféré le discours le plus épouvan-

table sur la Révolution française, dont il approuvait hautement tous les crimes, déifiant les bourreaux, vomissant sur les cadavres de leurs victimes les flots de sa bave empoisonnée.

L'un des assistants, s'étant déclaré royaliste, et lui ayant fait honte de ses apologies de la Terreur. — « Votre sentiment est un peu étonnant ! s'écria le tribun, parce que c'est madame la princesse de Lamballe et madame la Reine, vous vous récriez ! et que nous importe ? Oui ! on a bien fait, en septembre, de massacrer les prisonniers, les femmes, les vieillards, les enfants. *Il fallait du sang !*

» Les *travailleurs* de Maillard, les assassins de 93, comme vous les nommez, étaient les mandataires de la loi, les mandataires du peuple ! oui ! les Jacobins sont nos *illustres pères !* »

Alors la question suivante fut posée au républicain par le royaliste :

— « Eh quoi ! si votre père vous avait légué cinquante mille livres de rente au prix de l'assassinat, vous croiriez-vous tenu d'honorer ce père et d'accepter cet héritage ?

— *Oui!* répondit le monstre, et il reprit, avant de quitter la taverne :

— « Oui, nous sommes *des criminels!* oui, *je suis athée et assassin!..* Mon Dieu, c'est la république; ma victime, la réaction, l'ordre, la famille, la religion, la propriété, — la société enfin! »

Ces paroles furent écrites séance tenante par un témoin de cet accès d'épilepsie démocratique et sociale.

*
* *

Les réfugiés de Londres s'appliquent aussi à corrompre les peuples en répandant en France, en Italie, en Allemagne, en Suisse, par toute l'Europe enfin, des ouvrages, brochures, almanachs publiés par la démocratie socialiste.

On remarque, entre autres, un livre d'un athéisme furieux et d'une immoralité abominable, publié, il y a quelques années, par un libraire républicain de Paris, et dû à la plume d'un ami de Lafayette.

Cet ouvrage atroce, digne pendant des œuvres de l'immonde marquis de Sade, est peut-

être la plus grande honte de la presse française, et c'est à coup sûr, le déshonneur à jamais ineffaçable de sa librairie.

D'autres publications écrites dans le même esprit d'athéisme, de désordre, aux formes antireligieuses, ennemies de la paix publique et de la conscience universelle, sont encore répandues en Europe par les sociétés secrètes, parmi lesquelles une foule d'almanachs, tous plus abominables les uns que les autres, tels que certains dits *Liégeois*, qui, dans un article sur les affaires de Rome, en 1848, contiennent ces lignes qui constituent une insulte à la papauté.

« A Rome, M. Rossi est assassiné; le Pape Pie IX, *ne se croyant plus en sûreté* dans sa capitale, quitte les États romains. »

Le Saint-Père aurait dû se croire en sûreté peut-être au milieu des sociétés secrètes, des meurtriers de l'infortuné comte Rossi !...

Dans d'autres almanachs liégeois fabriqués en France, dans différentes villes, et également colportés publiquement, avant Napoléon III, par les agents des sociétés secrètes, on lit :

(Dans celui de Montereau, sous la rubrique : *Fêtes patriotiques*) :

« La fête commémorative du 21 *janvier* 1794, où chaque membre des autorités supérieures vint renouveler le *serment de la haine* à la royauté. Celle du 21 *janvier* 1796, renouvellement du *serment de haine* à la royauté. »

Dans un autre passage : « Fête populaire de *l'Être suprême*. Elle fut célébrée au Champ de Mars et dans tous les temples avec la plus grande pompe; la liturgie romaine fut remplacée par des hymnes qui peignaient à la fois la majesté de Dieu et *la fierté républicaine;* les airs en étaient *sublimes* et chantés par les plus belles voix de Paris. Les décorations étaient d'un luxe prodigieux ; mais ce qu'il y avait de plus *admirable*, c'était le *recueillement* et *l'émotion religieuse* de la population. »

Suit l'apologie de 93, du 21 janvier, et de Robespierre.

Dans celui édité à Moulins, mêmes excès, mêmes apologies de la révolution ; infâmes provocations ; prédictions des vengeances populaires; promesse de l'abolition de la propriété au nom du socialisme. Le rédacteur, qui prend

le titre de *paysan*, est ce Joigneaux qui fut représentant montagnard lors de l'orgie de 1848, et a acquis une odieuse célébrité par ses apologies de l'assassinat !...

. C'est encore l'*Almanach du cultivateur*.

Dans cet almanach, qui se vend à Paris, on lit l'exposition des plus infâmes doctrines à l'usage spécial des campagnes ; nous citons :

« Le ménage qui fixe le père au sol par la famille, est la pierre angulaire de l'égoïsme, le tombeau du dévouement.

» Le renard, race infime, se marie pour nous apprendre à détester le ménage familial et morcelé, source de tous les vices et de toutes les misères.

» La fidélité conjugale dont se targue le renard n'est que l'apanage des natures inférieures.

» C'est la venue de la famille qui développe avec le luxe, chez le père et la mère (des renards), les instincts de pillage et de vol dont le ciel les a doués. Il en est de même chez les civilisés.

» Que de faux poids, hélas ! et de sophistications de denrées, n'entraîne pas l'amour pa-

ternel de l'épicier désireux de fournir sa progéniture de toutes sortes de hochets ! »

*
* *

Mais, dira-t-on, après avoir lu ces lignes dégoûtantes, les gens qui écrivent, éditent, publient, vendent et colportent de pareilles choses, n'ont donc pas d'âme? Ils n'ont donc ni famille, ni foyer, ni père, ni mère, ni femme, ni enfants? Ils ne tiennent donc à la vie sociale par aucun lien?

Ce sont donc des parias?

Je ne sais, mais ce que j'affirme, c'est que ce sont des monstres qui prêchent une doctrine de chiens, de pourceaux ; la doctrine ignoble, abjecte et dégradante du matérialisme; qui veulent arracher du cœur des peuples toutes les pures et saintes croyances qui font leur consolation, leur force, leur courage, leur espoir, leur bonheur. Ils veulent remplacer le ménage familial par le ménage universel; c'est-

à-dire par la communauté des femmes et des enfants, par la bestialité ; voilà leur idéal !

Voilà où ces grands citoyens veulent réduire l'humanité !...

La famille, selon eux, c'est l'égoïsme, c'est le pillage et le vol. A bas la famille ! à bas la propriété ! à bas la religion ! vive la république ! et vive l'enfer !

Voilà !...

*
* *

C'est cette littérature indocile et corrompue qui a perverti tant d'intelligences et bouleversé tant de cœurs ; c'est elle qui brise les pudeurs de l'âme, comme un ruisseau fangeux brise dans sa course infecte les tendres fleurs de la prairie.

C'est cette littérature qui ne cherche qu'à produire de fortes émotions aux dépens du bon sens et de la décence, qu'à exciter les peuples à la révolte impie et au vice funeste, qu'à

dégrader l'esprit de la multitude en lui soufflant l'envie, cette passion honteuse et lâche.

C'est ainsi que les sociétés secrètes ne restent pas un seul jour sans ajouter quelque chose à leur œuvre d'iniquité.

C'est ainsi que la révolution s'attache aux pas de l'ouvrier dans l'atelier, au cabaret, au club; du paysan dans la campagne, jusqu'au fond des bois.

Elle se glisse partout, sous la forme d'un embaucheur, sous celle d'un almanach, d'un roman, d'un journal, d'une proclamation, d'une chanson ; parlant à chacun la langue de ses passions, de ses appétits, promettant à l'un, une vengeance ; à l'autre, des dépouilles ; aux meilleurs, une réparation.

Sur le continent, elle rampe et se cache comme un serpent; en Angleterre, elle se montre, et chacal affamé, rugit, bravant les poursuites de la justice.

C'est de là, c'est de Londres qu'elle envoie ses émissaires sur le monde, qui courent, la nuit et le jour, à travers les villes et les campagnes. — Hyènes cherchant des proies.

*
* *

Eh bien ! l'Angleterre qui a de l'argent pour toutes les propagandes anarchiques, des poignards pour toutes les révolutions et un asile pour tous les parias de la politique, prend, selon nous, un rôle très-dangereux pour elle-même.

Faire de Londres un foyer de conspiration européenne est à la fois chose immorale et attentatoire à la sécurité même du pays.

Ceux qui jouent cette partie périlleuse, tôt ou tard seront cruellement blessés par les armes qu'ils aiguisent imprudemment contre les souverains de l'Europe.

La politique de conservation devrait être pour eux la loi impérieuse de l'honneur ; l'abandonner est une maladresse, la trahir un crime.

Ces hommes étourdis et sans principes compromettent de la sorte le repos de l'univers, par une politique carthaginoise dont le succès ne sera pas éternel.

Il est des principes de loyauté et de justice qu'on ne peut violer impunément.

Ceux-là qui les outrageraient de cette façon indigne, nous les flétririons de toutes les forces de notre âme ; parjures et traîtres qui déshonoreraient leur patrie et la rendraient le fléau des autres nations.

*
* *

Comment, sans protester, les conservateurs auraient-ils pu voir en effet ces brouillons, ces corsaires de la diplomatie, entretenir les relations les plus immorales avec tous les conspirateurs, soudoyer partout l'émeute hideuse, et par jalousie ou par démence, s'affilier à toutes les sociétés secrètes dont le but est le renversement, par tous les moyens de violence et de force, de carnage et de fureur, du principe d'autorité sous toutes ses formes ?

Nous devons mettre les peuples en garde contre les excitations d'une diplomatie déloyale

et perfide, et signaler les dangers dont elle menace la civilisation, l'ordre, la religion et la liberté.

Ces intrigues nous conduisent à l'amputation du principe d'autorité, à l'*anarchie* de M. Proudhon.

*
* *

Ces tentatives n'auront pas, nous l'espérons fort, le succès attendu.

Néanmoins il est bon d'ouvrir les yeux à ces peuples, trop longtemps dupés par les hommes de la révolution et par leurs complices.

Voici assez longtemps que dure ce commerce criminel.

Il faut que l'opinion publique, dans le monde entier, se réveille contre cette œuvre d'iniquité; il faut qu'on lui prépare partout des échecs et des revers.

La route suivie par les amis quand même des réfugiés, quoi qu'ils fassent, n'est pas celle du

véritable *progrès*, et de la véritable *liberté*, mais bien celle de la barbarie et de la licence. Ils trompent les peuples. S'appuyer sur eux, c'est se préparer des désillusions poignantes, les plus rudes désenchantements. Toute politique révolutionnaire est aussi traître qu'elle est honteuse et violente.

*
* *

C'est au nom de la liberté humaine, c'est par respect pour cette liberté, disent-ils, que certains hommes de la Grande-Bretagne protégent les réfugiés démagogues de tous les pays. Mais s'ils étaient réellement aussi respectueux pour cette liberté qu'il leur plaît de le dire, ils ne confisqueraient pas celle de la malheureuse Irlande, dont nous voyons les plaies saignantes sous ses haillons lézardés.

C'est que vous la haïssez, la pauvre Érin catholique, qui fait honte à vos schismes multi-

pliés, à vos sectes grotesques, à vos cultes raides et glacés.

Les souffrances de l'Irlande sont affreuses.

J'en parlerai. Je laisserai échapper ce cri douloureux de mon âme; je dirai l'oppression et la misère de ces frères infortunés; je soulèverai une partie de ce voile de deuil, et les bourreaux en resteront déshonorés.

Un peu plus de liberté à l'Irlande; beaucoup moins aux Mazzini, aux Ruge, aux Pyat, à Ledru-Rollin, etc.; aux conspirateurs, aux assassins!.....

Les noms de ces hommes sont devenus une flétrissure; ils rappellent tous les crimes commis par le banditisme démocratique.

Nous respecterions leur défaite s'ils respectaient notre sécurité. Le parti de l'ordre, le parti de la religion, de la justice, de la vérité, est trop noble pour s'abaisser à des récriminations qui seraient inopportunes; il n'a pas besoin, comme les Jacobins, de calomnier ses adversaires. Il les juge sans haine; sa conscience le lui ordonne, car il est sans passion contre les hommes; mais aussi il est implacable pour les

doctrines infâmes de l'athéisme et de la démagogie.

Silence pour ceux qui ont trouvé la mort dans la tempête! nous n'outragerons pas leurs cadavres par de vulgaires insultes, mais nous ferons notre devoir en continuant de combattre à outrance ceux qui restent debout, armés encore contre l'ordre social.

*
* *

La Révolution ne pouvait donner le change à l'histoire : elle voulait, elle veut encore bouleverser l'Europe,

Piller la propriété,

Abolir la religion et la famille.

1852 était, pour la France, la date suprême.

De Londres, le mot d'ordre était arrivé partout.

Pas une province où les meneurs des sociétés secrètes n'aient tout préparé pour le pillage et l'égorgement.

Les victimes étaient désignées d'avance, ainsi que le genre de supplice que les *Jacques modernes* devaient infliger à chacune d'elles.

Ces listes étaient dressées par les chefs des sociétés secrètes, les représentants siégeant à la montagne et les journalistes républicains socialistes.

Chacun d'eux avait désigné le champ, la maison, le château dont il voulait s'emparer, les uns pour arrondir leur propriété, les autres pour en acquérir une !

Quelque temps avant le coup d'État qui a rendu ces espérances impossibles et refoulé ces ignobles et cruelles passions, on rencontrait dans les rues, dans les cabarets, sur les places publiques, dans les cafés, des gueux sales et barbus, qui disaient, en ricanant, aux paysans :

— « Bien fous qui sèment, ils ne recueilleront pas la moisson ! »

Que faisaient ces fripons, ces vagabonds, ces *partageux* ?

Ils attendaient 1852.

— « Attendons 1852 ! » disaient-ils.

Cela était devenu une profession.

On ne trouvait partout que des gens sembla-

bles, ne faisant plus rien, se promenant les mains dans leurs poches..... ils attendaient 1852 !... jouant au billard, culottant des pipes, et promettant aux Laïs de la démocratie qu'à leur tour elles seraient reines.....

Ces chiffonniers rouges, ces décrotteurs de fange sociale, toute la sale séquelle de la démocrapule, se préparaient ainsi à envahir les couches aristocratiques, à poser leurs griffes velues sur le sein des duchesses, et à faire un horrible mélange du sang des nouveaux *Jacques* et du sang des grands seigneurs.

Tout cet excrément social a été balayé par le principe d'autorité triomphant, et jeté au fumier de l'histoire. L'Angleterre protestante seule a recueilli ces ordures : tout cela est en train de pourrir dans le charnier de John Bull.

*
* *

Au mois de juillet 1850, une horrible conspiration fut découverte par la police de Paris.

Parmi les citoyens arrêtés et qui furent con-

damnés, on remarquait un rédacteur du *National,* le citoyen *Henricy*, ancien commissaire de Ledru-Rollin.

Or, l'idée de cette conspiration émanait de Londres; c'est de Londres et du camp des réfugiés politiques, qu'étaient parti les mots d'ordre, les encouragements, les secours, les promesses.

Les pièces qui furent saisies dans les perquisitions qui furent faites, prouvèrent une fois de plus que les écrivains monarchiques n'avaient point exagéré les crimes, les forfaits, les projets exécrables, les espérances infâmes du *parti démocratique et social*.

En voici quelques-unes :

STATUTS DU TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE FRANÇAIS UN ET INDIVISIBLE *(sic)*.

Formule du serment.

Je jure :

1° Une haine implacable à tout ce qui est *réaction tyrannique et exploitation ;*

2° De les poursuivre sous toutes les formes qu'elles peuvent prendre;

3° De défendre envers et contre tous les droits imprescriptibles de Liberté, d'Égalité, de Fraternité ;

4° De mourir sans trembler sous le feu ennemi, plutôt que de révéler jamais les mystères du Tribunal Révolutionnaire français un et indivisible.

Nota. Les épreuves de quinzaines sont obligatoires avant réception définitive.

En l'an 1850 de l'ère chrétienne et de l'an III de la 2e République française, une société est formée sous le titre de *Tribunal révolutionnaire un et indivisible,* pour combattre par son unité et sa force, toute forme de gouvernement tyrannique et faire triompher par tous les moyens possibles les *grands principes d'affranchissement social.*

Art. 1er. Nul ne peut être reçu dans la société s'il n'est né sur le territoire de la République et naturalisé Français.

Art. 2. Il devra être présenté par deux membres anciens qui auront dénomination de *parrains,* qui devront répondre du récipiendaire sur leur propre tête.

3.

Art. 3. Toute rupture devra être faite par les *trois protecteurs,* après enquête.

Art. 4. Les formes de réception sont mystiques et ne seront jamais connues que du récipiendaire seulement.

Art. 5. Les membres de ladite société formeront des zones de dix en dix et s'appelleront sectionnaires.

Art. 6. Les sectionnaires nommeront leur chef de section par groupe de dix, et le jour de l'élection sera fixé par les trois protecteurs.

Art. 7. Les chefs de section procéderont de la même manière qu'à l'art. 5, pour la nomination de leur chef de quartier et des chefs d'arrondissement.

Art. 8. Cinq membres pris par les chefs d'arrondissement et nommés par eux, prendront la dénomination d'indépendants et seront en communication secrète permanente avec les trois protecteurs.

Art. 9. Les attributions du chef de section de grouper, de commander et de transmettre la lumière à un nombre déterminé de sectionnaires.

Art. 10. Celles du chef de quartier sont les

mêmes, vis-à-vis des chefs de section, que celles du chef de section vis-à-vis des sectionnaires.

Art. 11. Celles du chef d'arrondissement sont de rechercher, d'étudier tous les moyens propices dans son arrondissement ou canton, à faire réussir les projets de la société et son organisation, puis de les transmettre à l'appréciation des indépendants, qui les communiquent aux trois protecteurs.

Art. 12. Les trois protecteurs sont nommés à la majorité des indépendants. Ils sont choisis parmi les citoyens les plus éclairés et les plus énergiques.

Art. 13. Leurs fonctions sont d'étudier, préparer, diriger le mouvement général, de se mettre en rapport avec toutes les provinces de la République, pour faire triompher l'organisation révolutionnaire une et indivisible de la société.

Art. 14. Leur nombre est fixé à trois; leur nom doit être rigoureusement inconnu de tous les membres de la société, hormis des cinq indépendants.

Art. 15. La durée de leur pouvoir est d'un an, au bout duquel ils peuvent être rééligibles

Art. 16. Un trésorier ou administrateur sera nommé par zone de dix en dix sectionnaires. Il sera révocable à volonté. Ses fonctions consisteront à encaisser et à garder les cotisations perçues par les chefs de sections; il ne pourra délivrer aucune somme que sur un bon signé des *trois protecteurs*, contresigné par les *indépendants* et un chef d'arrondissement.

Art. 17. Toute société bien organisée devra solidairement assistance à chacun de ses membres, soit pour cause de chômage reconnu involontaire, d'accident, de vieillesse ou d'organisation générale; une somme de 25 centimes au moins sera versée chaque samedi soir par chacun des sectionnaires ou membres de la susdite société.

Art. 18. Tous les dimanches, les cinq indépendants s'aboucheront avec les chefs d'arrondissements, de quartiers ou de sections, et, après délibération prise entre eux, les cinq indépendants viendront en référer aux trois protecteurs, qui aviseront entre eux.

Art. 19. Tout membre qui se présenterait dans une réunion quelconque dans un état d'ivresse avéré, serait immédiatement exclu, et si

cet état lui était habituel, il en serait référé immédiatement aux *trois protecteurs* qui indiqueront le mode de déchéance.

Art. 20. Tout ordre, mot de ralliement ou de commandement devra toujours le plus possible être donné de vive voix. Cependant, si besoin était, le cachet seul de la société serait apposé en guise de signature sociale.

Art. 21. Le cachet de la société représente une main tenant une lumière traversée d'un poignard. Le chiffre en est seul connu des trois protecteurs.

Art. 22 et 23. Tout membre de la société susdite, après avoir adhéré aux puissants statuts susdits, qui serait reconnu traître, sera puni selon les rigueurs de l'Institut, sur quelque endroit de la terre qu'il se réfugiât.

Tout membre qui en suspecterait un autre pour motifs positifs, devra en faire part seulement à son chef de section, celui-ci immédiatement à son chef de quartier, ce dernier en fera part de même à son chef d'arrondissement, qui le communiquera aux *indépendants,* qui en délibèreront avec les trois protecteurs, et si besoin

était, un conseil d'enquête serait immédiatement convoqué.

Seront reconnus traîtres :

1° Celui qui dévoilerait à un infidèle les mystères de la société ;

2° Celui qui refuserait d'obéir à la société ;

3° Qui aurait des rapports avec la police ;

4° Qui reculerait au moment du danger.

Dans un autre règlement, on lit :

Art. 1er. Il est formé entre tous les démocrates qui voudront y adhérer, une société dite la *Némésis ;* cette société a pour but : 1° d'arrêter les progrès de la réaction ; 2° de faire triompher par tous les moyens possibles le principe démocratique ; 3° d'assurer les conséquences d'une véritable République.

Comme tous les efforts des membres de cette société devront tendre à perpétuer l'universalité du gouvernement démocratique, les étrangers peuvent être admis à en faire partie.

Art. 2. A la tête de cette association sont : 1° une commission exécutive de cinq membres ; 2° un comité centralisateur, composé des chefs d'arrondissement au nombre de dix-neuf, et répartis ainsi qu'il suit : un pour chacun des ar-

rondissements de Paris; quatre pour l'arrondissement de Saint-Denis; trois pour l'arrondissement de Sceaux.

Il pourra être adjoint au comité un sous-officier de l'armée.

Art. 3. Les membres de la commission exécutive sont élus par le comité centralisateur.

Art. 4. Les fonctions de la commission exécutive sont de présider à l'organisation de la société et d'en diriger les opérations.

Art. 5. Les attributions du comité centralisateur sont de rechercher des adhérents à la société, de les grouper par quartiers et par sections, sous la surveillance de la commission exécutive, etc.

Viennent ensuite des projets de décrets :

FORME DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE.

Un triumvirat est nommé.

Il est responsable.

La durée de son pouvoir est d'un an, au bout duquel il rend compte de son administration à la nation.

Chaque membre doit être au moins âgé de vingt-cinq ans.

Une garde civique d'honneur, composée de 1,500 hommes, est pour protéger leurs personnes. Les officiers supérieurs doivent être pris parmi les indépendants.

L'Hôtel de Ville de Paris leur servira de logement.

SES PRÉROGATIVES

Sont :

1° De faire la guerre et la paix au nom de la nation ;

2° De prendre l'initiative de toute réforme *sociale ;*

3° Une somme de 200,000 francs leur est allouée *pour frais de représentation ;*

4° Tous leurs arrêts sont *irrévocables*, et aucune loi n'a d'effet rétroactif sur eux ;

5° Il nomme les divers fonctionnaires publics ;

6° Il préside et assiste à toutes les solennités publiques.



ORGANISATION PROVISOIRE.

Six comités généraux dirigeront les ministères sous les ordres dudit triumvirat.

Savoir :

1° De la guerre et de la marine;
2° De l'intérieur et du trésor public;
3° De la police générale de la République;
4° De l'enseignement public gratuit national;
5° Des finances;
6° De l'extérieur;

Chaque comité est composé de neuf membres choisis et nommés par le triumvirat. Un décret réglera les formes ministérielles et bureaucratiques.

Cinq commissaires généraux, civils et militaires, révocables à volonté, sont nommés et répartis de la manière qui suit :

Un pour les départements du midi;
Un — de l'est;
Un — de l'ouest;
Un — du nord;
Un pour les colonies.

DÉCRETS CONSTITUTIONNELS.

1° La sécurité de la ville de Paris est confiée au patriotisme et au zèle de chaque citoyen.

Tout citoyen émigrant le territoire de la République ou son chef-lieu de département, *ses biens sont confisqués* au profit de l'Etat.

2° *Les biens des dix-sept burgraves, des ministres de Louis-Napoléon et de Louis-Philippe, des membres de la majorité de l'Assemblée, dont les noms suivent, sont confisqués au profit de l'État et seront considérés comme propriétés nationales ;*

. . . .

Il leur sera alloué une indemnité de 2 fr. 50 c. pour subvenir à leurs besoins : cette somme leur sera payée chaque jour à la chambre noire de l'Hôtel-des-Postes. Tout parent ou ami qui serait reconnu leur donner ou faire passer de l'argent, sera reconnu traître à la patrie et puni comme tel ;

3° Remboursement immédiat des 45 centimes ;

4° Rentrée du milliard des émigrés ;

5° La Banque de France est acquise à l'État, et transformée en comptoir national, avec succursale dans tous les départements, et prêtant à 2 1/2 pour cent;

6° Un organe journaliste, le *Moniteur du Peuple,* gratuit, est institué. — *Journalistes rétrogrades, fusillés;*

7° Afin de supprimer entièrement l'exploitation, l'expertise générale est décrétée;

8° L'association libre est protégée par l'État. Toute entreprise doit être *générale et nullement particulière;*

La *déshérédation* de la femme est décrétée pour supprimer l'exploitation de la chair et de la famille, et rendre à la femme son égalité;

9° L'impôt des boissons est aboli, ainsi que les droits d'entrée;

10° L'impôt du sel est aboli, ainsi que les droits d'entrée;

11° La justice gratuite est obligatoire ou décrétée. Les juges ne sont pas inamovibles et sont nommés à l'élection;

12° L'enseignement est gratuit et obligatoire dans tous les lycées nationaux, communaux et institutions rurales;

13° *Les séminaires sont abolis ;*

14° Réforme administrative ;

15° *La Bourse est abolie;*

16° Les fonctionnaires ou employés publics départementaux ou communaux, sont nommés à l'élection ;

17° Révision immédiate du Code national ;

18° Les conseils judiciaires sont abolis comme entravant les transactions ;

19° *Le ministère des cultes est supprimé ;*

20° Les évêques, archevêques et prélats de la République, seront nommés par droit d'élection cléricale ;

21° *Toutes communautés religieuses des deux sexes sont supprimées ;*

22° La République française *reconnaît les nationalités polonaise, hongroise, italienne.* Notification en est faite aux puissances étrangères ;

23° Déclaration de guerre à l'Angleterre. Blocus continental intimé aux puissances européennes ;

24° Les grades de l'armée de la République sont à l'élection des soldats jusqu'au grade de capitaine commandant. Les autres grades seront aux choix des triumvirs ;

25° Les grades de lieutenant-colonel, maréchal de camp, maréchal de France sont supprimés. Celui de maréchal général est seul conservé. Il n'est qu'honorifique;

26° Les sous-intendants militaires sont supprimés, ainsi que les fournisseurs attitrés de l'armée;

27° L'armée se divisera en trois corps : l'un sur le Rhin, le second sur les Alpes, l'autre sur les Pyrénées;

28° Tout citoyen âgé de dix-huit à quarante-cinq ans, non marié et n'ayant pas encore satisfait à la loi, sera soldat de droit immédiatement.

29° Une levée extraordinaire de soldats et de marins aura lieu;

30° Toutes les villes et les ports de mer en état de guerre;

31° Les corsaires civils sont autorisés;

32° Au bout de l'année, un appel au peuple sera fait pour savoir quelle forme de gouvernement il est appelé à se donner.

Il sera élu à cet effet trois assemblées souveraines composées de trois cents membres :

Savoir,

1° Chambre d'agriculture;

2° Chambre de commerçants ;

3° Chambre d'industriels.

Le mode d'élection pour les représentants du peuple, sera celui de premier degré dans la commune; il seront révocables au besoin, et celui qui aurait obtenu le plus de voix après eux, les remplacerait...

Étc..., etc...

*
* *

Ces projets de décrets, saisis au siége de la société révolutionnaire la *Némésis*, avaient été élaborés en Angleterre.

Ils démontrèrent de nouveau combien s'abusaient ceux qui accusaient les journalistes monarchiques de signaler des dangers imaginaires.

Que voulaient, que veulent encore ces hommes de violence et d'oppression, ces tueurs, ces forcenés qui, une fois arrivés au pouvoir, ne penseraient qu'à emplir leurs poches, à dépouiller, à emprisonner et à massacrer les honnêtes gens?

Qu'on parcoure les décrets des chefs de la *Némésis,* et l'on verra quel sort attendait les bons citoyens, si jamais la République rouge fût parvenue à surprendre la société et à s'installer en France.

On voit dans les ordonnances des futurs dictateurs du socialisme : la France livrée sans merci à l'absolutisme de trois citoyens auxquels on n'impose d'autres garanties que d'*être âgés de vingt-cinq ans, gardés par un corps spécial de* 1,500 *hommes destinés à protéger leurs précieuses personnes*.

Ces trois individus peuvent, au nom de la nation, *faire la paix et la guerre,* rendre des *arrêts irrévocables,* nommer *tous les fonctionnaires publics,* prendre l'initiative de TOUTE RÉFORME SOCIALE.

Ainsi, ils peuvent, à leur gré, décréter d'un trait de plume l'abolition du mariage, le partage des propriétés territoriales, un impôt d'un ou plusieurs milliards sur les riches, autant d'ateliers nationaux qu'il leur sera loisible, la charité *forcée,* l'association *obligatoire* de divers corps d'état, en un mot, tout ce que les démagogues

ont coutume d'appeler les *grandes réformes sociales*.

Les ministres, les hauts fonctionnaires publics et généralement tous les *suspects*, verraient *leurs biens confisqués;* les *journalistes rétrogrades* seraient peut-être moins maltraités que les autres : on aurait du moins l'humanité de les faire FUSILLER.

La Banque de France supprimée, ses capitaux saisis; la guerre déclarée à l'Europe, à toutes les royautés; la Société remaniée de fond en comble; la misère partout; la TERREUR organisée; voilà ce que prétendent faire les conspirateurs ; voilà ce qu'ils rédigent d'avance en forme de décrets, ce qu'ils numérotent froidement en forme d'articles de loi.

Voilà bien les horreurs qu'on médite ; voilà bien ce qui ferait descendre la France au rang des nations les moins civilisées de l'Afrique, s'il était jamais possible que les populations se laissassent surprendre par ces horribles désorganisateurs de la société.

Voilà enfin ce dont sont coupables les meneurs rouges. Voilà ce que tant de gens taxaient d'accusations injustes, de déclamations exagérées :

la *Némésis* s'est chargée de prouver aux incrédules et aux naïfs, qu'il n'y a point contre les révolutionnaires socialistes d'accusations injustes, qu'il n'y a rien d'exagéré dans tout ce qu'on peut dire d'effroyable sur leurs affreux projets.

*
* *

Dans le même temps, un journal monarchique, l'*Ami du Peuple,* publia un article intitulé :

La crête de la Montagne,

ainsi conçu :

« Oui, il y a parmi les représentants du peuple qui siégent à la Montagne plusieurs *citoyens* qui professent, et ne s'en cachent nullement, l'*Athéisme,* le *Matérialisme,* l'*Assassinat,* le culte de la GUILLOTINE.

» Ceci n'est pas une calomnie. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire leurs écrits et les discours qu'ils ont prononcés dans les clubs. Et d'ailleurs, si quelquefois, dans leurs discours

publics, ils couvrent d'un voile hypocrite leurs desseins sanguinaires, ils ne se font pas faute, dans leurs conversations particulières et dans leurs effusions intimes, d'avouer qu'ils sont des hommes de spoliation, de terreur et de carnage.

« Un représentant montagnard, un de ces hommes étiques, rabougris et laids, qui exècrent tous ceux qui sont moins étiques, moins rabougris et moins laids qu'eux, le *Sancho Pança* de M. P.-J. Proudhon, M. Greppo, puisque enfin il faut l'appeler par son nom, se trouvait par hasard, hier, en assez bonne compagnie, où l'on ignorait qui il était.

» Une discussion politique s'étant engagée, M. Greppo a prononcé ces paroles :

— « Lors de la prochaine, de la *désirable* collision qui doit *inévitablement* s'engager, nous entrerons dans *toutes les maisons*, nous nous emparerons de tous ceux qui nous seront *signalés* comme *réacs,* nous les traînerons dans la rue et *nous les fusillerons* sur le pavé, à la porte de chez eux ! »

« Si ce que nous avançons n'est pas vrai, que M. Greppo, hélas ! représentant du peuple, nous intente un procès en calomnie.

» Il ne faut pas que la vérité soit étouffée. »

Vantez-vous donc d'être républicain, après de tels discours !

On avait encore publié dans l'*Ami du Peuple* (numéro du 27 juin 1850), l'article suivant :

LE PARTI DES ASSASSINS.

« Sous peine d'être imbécile, infâme et déloyal, le Peuple doit être avide de la vérité ; la voici sur ce point :

« Le parti montagnard est un PARTI D'ASSASSINS. L'*Assemblée Nationale* et l'*Ami du Peuple* ont toutes raisons pour l'affirmer.

» Quant à nous, nous connaissons, siégeant à la Montagne, un très-grand nombre d'hommes partisans de l'assassinat.

» Caussidière le *tueur*, comme on l'appelait, s'était fait apporter, dès le lendemain du coup de main, du malentendu de février, un modèle de guillotine coupant *onze têtes à la fois*. Nul doute qu'il n'en eût fait usage, si, au 15 mai, les rouges l'eussent emporté.

» Si quelque Montagnard ose nier, nous pu-

blierons le nom de l'inventeur de cet aimable modèle.

» Car l'*Ami du Peuple* a toujours *les preuves* de ce qu'il avance.

» Pour nous, il est évident que, si le gouvernement n'est pas ferme, s'il ne prend pas une mesure de salut public, s'il recule devant un coup d'État qui nous sauvera, nous aurons l'échafaud sur nos places publiques.

» Allons, Louis-Napoléon! allons, faites table rase des Socialistes! Ayez donc l'énergie de nous sauver!...

» Ah! nous défendons bien aux Marc Dufraisse, aux Joigneaux, aux Greppo et *tutti quanti*, de protester contre nous. »

L'*Ami du Peuple* fut assigné, d'après la plainte déposée en calomnie contre lui, à cause de ces deux articles, par le *citoyen* Greppo, communiste et représentant du peuple, siégeant à la Montagne.

« Des témoins — dit un journal dans son compte-rendu du procès — sont venus affirmer avoir entendu les abominables propos attribués au *citoyen* Greppo; aussi l'organe du ministère

public, dans son impartialité, a t-il déclaré la preuve suffisamment faite.

» Le jury a rendu, à l'unanimité, un verdict d'acquittement et a ainsi ratifié l'accusation infamante portée contre le *Sancho Pança* de Proudhon. »

Eh bien! Greppo et Madier de Montjau, son défenseur en cette affaire, où sont-ils réfugiés aujourd'hui? où peuvent-ils impunément tenir de pareils discours? — A Londres.

*
* *

En protégeant les chefs des sociétés secrètes européennes, en se laissant aller au courant démocratique, au mépris des intérêts de l'Angleterre et contrairement à ceux de ses institutions, de son opulence et de sa force, on a donné asile au socialisme, qui n'a pas tardé de porter ses fruits.

Que les Anglais sachent donc bien qu'on ne peut jouer impunément avec le feu; l'expérience nous apprend que les dompteurs de bêtes, les

éleveurs de serpents, finissent toujours par d'affreux et horribles mécomptes. Un événement inattendu par ceux qui ne voient pas loin, préoccupait hier le public en Angleterre. Le choléra du socialisme chassé de France y éclata spontanément. M. Louis Blanc, qui a cessé d'être dangereux dans son pays, était devenu un personnage important en Angleterre. Lord Palmerston, comptant sur la justesse d'esprit et sur le bon sens de John Bull, avait cru pouvoir accueillir à Londres ce socialiste ainsi que ses pareils venus de tous les points de l'horizon révolutionnaire; il les tenait en réserve contre le pape, contre le roi de Naples, contre l'empereur d'Autriche et même contre le gouvernement français, avec lequel il paraissait sympathiser comme il sympathisait avec Louis-Philippe, la veille du traité du 15 juillet 1840.

Et voilà que tout à coup le pouvoir lui échappe! Ces torches qu'il espérait secouer sur le continent n'ont plus éclairé que sa chute et son impuissance!....

Laissez leur prendre un pied chez vous,
Ils en auront bientôt pris quatre.

Ainsi ont fait les réfugiés politiques en Angleterre. Si bien que les Fergus O'Connor, les Cobden, les héros du *chartisme* et du *libre-échange* ne sont plus devenus que des écoliers, des chefs sans autorité, des meneurs qu'on n'écoute plus. Les oracles des ouvriers anglais sont maintenant Mazzini, Louis Blanc, Ruge, Victor Considerant, oui, même M. Considerant! Le Fouriérisme, si risible en France, a fait de nombreux prosélytes dans la Grande-Bretagne.

Et pourquoi pas? Est-ce que cette Angleterre, si vantée pour son bon sens, n'a pas été la terre classique de toutes les sectes religieuses que Bossuet a stigmatisées dans son admirable histoire des *Variations du protestantisme ?*

Les conspirateurs de tous les pays y ont reçu l'hospitalité, non comme proscrits, comme malheureux, mais comme agitateurs, comme anarchistes. Dans ce pays qui se dit monarchique, qui respecte l'autorité politique, même dans une femme, la royauté peut être attaquée avec fureur, et avec elle tous les principes conservateurs. On peut dire, imprimer devant le soleil, que la Terreur de 93 eut raison, qu'elle avait surtout pour but de mettre un terme aux

excès des ennemis de la république, de calmer la furieuse démence de la foule. On peut outrager le roi martyr et sa pauvre femme, cette Marie-Antoinette coupable d'avoir été reine, dont on ne saurait lire la captivité, cette douloureuse agonie, sans se sentir le cœur gonflé et sans que les larmes de l'âme ne montent aux yeux... On peut avilir l'autorité et calomnier ses représentants; on peut conspirer contre tous les principes de la civilisation.

Il y a quelques mois, les chartistes de Londres, réunis aux émigrés démocrates réfugiés, ont fêté l'anniversaire de la naissance de Robespierre. Le *citoyen* Nadaud et d'autres *frères* ont, à cette occasion, professé publiquement le socialisme.

Mais les réfugiés de Londres ne se contentent pas de parler; ils agissent.

N'avons-nous pas vu, tout récemment encore, le *citoyen* Kossuth, l'assassin hongrois, déclarer publiquement, en Angleterre, qu'il se disposait à faire la guerre à l'Autriche?

N'a-t-il pas affirmé publiquement avoir amassé à cet effet des munitions de guerre en plusieurs pays de l'Europe?

N'a-t-on pas découvert, à Rotherhithe, aux portes de Londres, qu'on travaillait activement à la confection de projectiles de guerre ; que la fabrication était conduite avec le plus grand secret ; qu'on y employait des ouvriers hongrois qui avaient été recommandés au fabricant, par qui?

Par Kossuth !

Par cet homme de sang qui, à plusieurs reprises, dans des réunions publiques, en Angleterre et aux États-Unis, a solennellement déclaré la guerre à l'Autriche, gouvernement allié de ces deux pays ; qui, aux États-Unis, a acheté des munitions de guerre qu'il a déclaré publiquement destinées à servir contre l'Autriche ; qui dit, à qui veut l'entendre, avoir des magasins en divers pays, dont il dit excepter l'Angleterre, ce à quoi personne ne croit, surtout depuis la découverte faite à Rotherhithe !

La neutralité de l'Angleterre n'est-elle pas aussi bien violée quand le *citoyen* Kossuth y fait un magasin de munitions de guerre pour attaquer l'empereur d'Autriche, que si l'empereur d'Autriche faisait débarquer à Harwick un régi-

ment de chasseurs tyroliens pour s'emparer de Kossuth?.....

Quand nous disons que les réfugiés de Londres ont des ramifications, nous n'avançons rien qui ne soit prouvé jusqu'à la dernière évidence. Quelque temps après qu'on eut découvert à Londres le magasin de munitions de guerre de Rotherhithe, la police de Berlin découvrit un complot démocratique.

Laissons parler la *Gazette de Prusse,* journal semi-officiel :

« La direction de la police avait depuis longtemps l'œil ouvert sur une *association secrète* établie ici, qui suivait le but de faire prévaloir les principes révolutionnaires *à main armée* à la première occasion favorable, et, dans ce but, elle s'occupait de rassembler des armes et de les distribuer. Elle cherchait à se procurer des grenades *(handgrenaten),* dont on connaît l'efficacité dans les combats de barricades. De pareilles grenades ont été commandées et confectionnées, sous divers prétextes, dans plusieurs fonderies, en petites quantités.

» Il y en avait beaucoup de commandées, cependant, soixante pièces seulement ont été trou-

vées. L'association de Berlin *n'était pas isolée;* elle entretenait des rapports suivis *avec des associations étrangères*. Plusieurs des chefs de l'association avaient fait des voyages dans diverses villes de l'Allemagne dans l'intérêt des meneurs du parti radical allemand, notamment à Rostock. Un homme marquant de l'association *fit plusieurs voyayes à Londres, où on le vit se mettre en relations intimes avec plusieurs réfugiés politiques*.

» Dans les visites domiciliaires et arrestations qui ont eu lieu ici, il y a quelques semaines, ou à Rostock, on a non-seulement trouvé des quantités considérables d'armes et de grenades, de fusées à la congrève, de la poudre et des munitions, en partie en paquets, en partie enfouies, mais encore on découvrit aussi que les conspirateurs avaient commandé *à Londres* des grenades en quantité considérable pour Berlin et Rostock.

» Le procureur Nœrner, M. Stiebel, directeur de la police et le lieutenant de police Goldheim furent envoyés à Londres pour prendre des renseignements... Là, ils parvinrent à constater que, d'après une commande faite à Ros-

tock dans une fonderie de Drury-Lane, plusieurs centaines de grenades devaient être confectionnées d'après un modèle, et que le prix avait été payé.

» Plusieurs caisses contenant 3,000 grenades *qui allaient partir pour l'Allemagne,* ont été saisies *à Londres.* Les fonctionnaires dont nous venons de parler ont des modèles entre les mains qui s'accordent parfaitement avec les grenades que l'on a trouvées en Prusse ; il les ont apportées à Berlin. Les correspondances originales des personnes inculpées sont également arrivées *de Londres.* Elles ont de l'importance, parce qu'elles tendent à démontrer *que les grenades fabriquées à Londres étaient principalement destinées* aux complices de Rostock.

» Le procureur Nœrner s'est rendu avec ces correspondances à Rostock, où il a obtenu dans ces derniers jours des aveux très-étendus des personnes arrêtées : en sorte que le complot est établi clair comme le jour. »

*
* *

Ainsi, il est démontré *clair comme le jour*, comme le dit la feuille allemande, que les réfugiés politiques de Londres, au su et au vu de tout le monde, organisent des sociétés secrètes et des complots, fabriquent des armes et des munitions de guerre, dans le but incontestable de fomenter de nouvelles révolutions dans tous les pays de l'Europe. Nous n'avons pas dit autre chose.

Les faits sont venus à l'appui de tout ce que nous avons avancé.

Tout récemment encore, lord Palmerston a été contraint d'avouer, à la Chambre des Communes, que, dans des perquisitions faites il y a quelque temps en Italie, on a reconnu *des poignards* de fabrique anglaise.

Nous verrons, à la fin, si cette odieuse complicité tournera à l'avantage de qui s'en rend coupable !...

*
* *

Le fait qui s'est produit dernièrement dans

certaines fabriques en Angleterre semble être le signal d'une coalition d'ouvriers. Il a rappelé, à s'y méprendre, et les doctrines du Luxembourg, et les prétentions des terribles ateliers nationaux de 1848.

C'est la doctrine du *droit au travail* se produisant dans toute sa crudité, par l'organe d'une association de plus de trente mille ouvriers, dont le gouvernement anglais ne soupçonne peut-être pas toutes les ramifications et affiliations. Elle se rattache, en effet, à l'*Union des ouvriers*, c'est-à-dire à la famille entière des travailleurs dans la Grande-Bretagne.

Cet événement, avant d'éclater, avait été indiqué et signalé lors du passage de Kossuth, et, avant cela, à l'époque du voyage du maréchal Haynau en Angleterre.

Les brasseurs de M. Barclay auraient dû faire comprendre au gouvernement que la gangrène révolutionnaire avait fait du chemin dans ce pays de liberté [1].

[1] Les *démocrates fraternels* de Londres ont convoqué un meeting « *pour rendre hommage à la conduite des brasseurs de M. Barclay,* » et ouvert une souscription en faveur de ceux qui seraient congédiés pour avoir pris part à ce bel exploit. Les

Nous ne souhaitons certes pas à l'Angleterre d'être punie par où elle a péché, mais il est évident qu'elle dort sur un volcan.....

*
* *

Bien avant qu'elle n'eût accueilli tous ces hommes turbulents, forcés de s'expatrier à cause de leurs menées révolutionnaires, on disait que tôt ou tard l'Angleterre subirait la conséquence d'une formidable agglomération d'ouvriers abrutis par un travail excessif et l'oblitération du sens moral. Le contact qui s'est établi entre eux et les réfugiés politiques de toutes les nations qui se sont abattus sur le sol

discours les plus révolutionnaires furent prononcés dans cette réunion dont tous les membres se valaient. Le général Haynau y fut maudit, et les *frères et amis* se livrèrent à force libations en l'honneur de Kossuth. On se garda bien de dire que le général Haynau n'a dû sa disgrâce qu'à des actes de clémence condamnés comme prématurés par le gouvernement autrichien, et surtout de parler des *quatre cent soixante-sept personnes* mises à mort *sans jugement* sur l'ordre de l'assassin Kossuth! Parmi ces victimes se trouvaient *trente femmes* qui furent les unes *fusillées*, les autres *pendues!*

anglais avec le bagage de leurs pernicieuses doctrines, n'a fait qu'avancer l'événement. La crise est commencée. Demain peut-être, elle éclatera plus vive, plus ardente, plus redoutable.

L'Angleterre recueille ainsi les fruits des prédications insensées qui ont lieu chez elle.

Les orages qu'elle préparait pour le continent éclatent sur sa tête coupable. Les protestants fanatiques ont décerné des ovations aux apostats de l'Italie, promenant sur l'*île de la Liberté* leurs passions absurdes, leur farouche athéisme, et leur morale relâchée; les principes socialistes se sont propagés et la moisson a été abondante sur un terrain préparé par le protestantisme et par le chartisme.

L'esprit du mal, l'esprit de la révolution s'est ainsi vulgarisé par la parole et par la plume, par la prédication et par le journalisme.

Chaque école anarchique a eu son organe, chaque impudent charlatan son tréteau, chaque sectaire sa tribune et son auditoire.

On a conspiré au grand jour.

Au grand jour on a prêché la ruine de la

papauté, de la monarchie, de l'autorité, de la propriété.

Les réfugiés ont ouvert des cours publics de démagogie, de régicide et de socialisme. De la sorte, les simples, les niais, les mécontents, les envieux, les ignorants, les paresseux, les crédules et les esprits portés à l'exaltation, ont été embauchés dans l'armée de l'anarchie.

Ces rêveries socialistes ont fait subir au chartisme une transformation semblable à celle imprimée jadis à la franc-maçonnerie par le jacobinisme.

Les socialistes ont dépassé, débordé, absorbé les *chartistes*, qui se sont humblement soumis, traînés à leur remorque, et ont engagé leur paisible troupeau à en faire autant.

En changeant de directeurs, la multitude des moutons de Panurge est devenue une multitude de loups. Les chartistes inoffensifs reculaient dévotement devant le bâton des constables; les socialistes furieux le briseront sans respect.

Telle est la cause de ce déchirement industriel qui a mis en lutte les fabricants et les

ouvriers, et engendrera des souffrances infinies.

Les *libéraux* d'Angleterre, frottés de radicalisme étranger, ont dû, pour ne pas abdiquer, suivre les nouveaux initiateurs dans le torrent du socialisme.

Ils y périront tous, les *saints*, les *martyrs* de la RELIGION NOUVELLE, et leurs admirateurs imbéciles, leurs sots disciples, tas de niais qui regardent ces imposteurs comme des oracles.

*
* *

Il n'était pas juste que l'Angleterre restât paisible et florissante, tout en faisant des ruines autour d'elle. Celui-là appelle le feu sur sa maison qui donne asile aux incendiaires.

C'est aux meneurs étrangers des sociétés secrètes que doit remonter la responsabilité des difficultés graves qui se sont élevées en Angleterre entre les ouvriers réunis en une vaste association, ou plutôt en une grande coalition,

afin de forcer leurs patrons à subir leurs exigences injustes, parmi lesquelles se place en première ligne l'abolition du travail à la tâche et aux pièces, abolition qui est une atteinte à la liberté du travailleur.

Sait-on quelle sera l'issue de ces grèves menaçantes, inspirées par les révolutionnaires étrangers? Aujourd'hui rentrés dans le devoir, les ouvriers ne recommenceront-ils pas demain, d'après les excitations incessantes des anarchistes? Des coalitions n'éclateront-elles pas de nouveau dans tous les districts manufacturiers des Trois-Royaumes, ayant pour but la signification d'une série de prétentions qui toutes se résument à faire moins et à gagner plus?

Ah ! les difficultés commencent seulement; elles suivront leur cours.

Ce qui s'est passé naguère entre les ouvriers anglais et leurs patrons, devrait donner à réfléchir au gouvernement anglais et à la classe industrielle de la Grande-Bretagne.

Le cabinet de Londres avait fait, comme on sait, la sourde oreille depuis plusieurs années aux réclamations qui lui étaient adressées par la France et par les autres puissances continen-

tales, au sujet des menées démagogiques que les réfugiés étrangers entretenaient à Londres.

Lord Palmerston répondait à toutes les notes des ministres du prince Louis-Napoléon, sur les complots organisés par les réfugiés français, que la police d'Angleterre réprimerait avec sévérité toute tentative faite par les Français résidant à Londres contre la tranquillité de la France.

Mais les promesses et les protestations n'étaient jamais suivies d'aucun effet, et les réfugiés continuaient tranquillement à entretenir leurs intrigues en France et à former leurs conciliabules au sein de la ville de Londres.

Mais le mal que certains Anglais auraient voulu faire à la France commence à les atteindre eux-mêmes.

Les doctrines dangereuses de Louis Blanc et consorts se sont répandues en Angleterre et y ont fait des progrès qui commencent à devenir inquiétants.

Les commerçants effrayés de la contagion qui menace toute la classe ouvrière, songent, dit-on, à se réunir, à se concerter, et à chercher les

moyens d'arrêter la propagation dangereuse des doctrines socialistes.

Ils signent des pétitions pour demander au gouvernement la présentation au parlement d'un *bill* sévère, qui permettra d'expulser tous les réfugiés dangereux.

Le cabinet anglais, pressé d'un côté par les notes diplomatiques, et de l'autre par les réclamations énergiques du pays, sera probablement forcé de céder.

Quoi qu'il en soit, le spectacle qui s'est présenté sur les bords de la Tamise est des plus curieux et des plus instructifs. Il peut paraître énigmatique aux observateurs qui ne se sont jamais bien rendu compte des procédés politiques du pays d'Outre-Manche.

Depuis cinquante ans, pour faire taire les murmures et les voix tumultueuses de ses travailleurs, l'Angleterre a cherché à donner une issue sur tous les points du globe à ce besoin immense de production et de fabrication qui est la loi de son commerce et la soupape de sûreté de son industrie.

La réaction catholique et monarchique a refoulé dans son île l'esprit d'agitation et de ré-

volte que certains diplomates anglais promenaient naguère sur tous les points de l'Europe.

Les puissances du Nord se sont accordées avec le gouvernement français pour concentrer l'incendie révolutionnaire et établir, en quelque sorte, un nouveau *blocus continental*, sinon au point de vue des marchandises, du moins au point de vue des idées criminelles.

Qu'en est-il résulté?

C'est que l'Angleterre s'est trouvée tout à coup exclusivement dévorée de cette lèpre qui n'avait plus d'exutoire; de là sont venues ces manifestations d'ouvriers, ces grèves menaçantes qui placent les Anglais, à chaque instant du jour, sous le coup de cette Jacquerie à laquelle la France a miraculeusement échappé.

Ne l'oublions pas : la Grande-Bretagne détournera les flots socialistes ou elle périra dans leur torrent!...

*
* *

Si l'agitation commencée il y a quelques an-

nées en Angleterre par les ouvriers, paraît mériter une extrême attention, c'est moins encore par le nombre considérable de ceux qui y ont pris part, et par l'importance des industries qu'elle met en péril, que par les enseignements qu'on en peut tirer.

Il est utile de s'attacher à faire ressortir le caractère essentiellement *socialiste* de ce mouvement, afin de se faire de son avortement inévitable un argument de plus contre le socialisme lui-même.

Il est évident que les meneurs, en Angleterre, comme partout ailleurs, regardent le *capital* comme un parasite qui se nourrit aux dépens du travail, et qu'ils jugent son rôle inutile dans l'industrie.

Ils méconnaissent le rôle de la pensée intelligente qui prépare, surveille et fait aboutir toutes les opérations de l'industrie.

Ils méconnaissent ainsi les effets salutaires de l'organisation actuelle, qui met à la charge du capital tous les risques à courir, toutes les avances à faire, les pertes à supporter, et qui assure au travail une rémunération immédiate, régu-

lière et à l'abri de toutes chances de pertes, de toute éventualité funeste.

Ils se flattent de pouvoir mettre le consommateur en contact immédiat avec l'ouvrier, et cela même dans des industries qui exigent le concours de vingt ou trente métiers différents, qui nécessitent l'emploi des forces les plus dispendieuses et l'outillage le plus compliqué, et qui sont impossibles sans la mise dehors d'avances extrêmement considérables.

Cette nouvelle tentative du socialisme a donc démontré une fois de plus combien cette monstrueuse utopie est irréalisable.

*
* *

C'est de Londres encora que Mazzini a lancé sur le monde le manifeste suivant, que les journaux protestants de la Grande-Bretagne se sont empressés de reproduire sans protestation.

DEVOIRS DE LA DÉMOCRATIE.

« Quel doit être aujourd'hui le mot d'ordre, le cri de ralliement des partis?

» La réponse est bien simple : elle est toute en un mot ACTION; action une, européenne, incessante, logique, hardie, de tous partout!

» Les discoureurs ont perdu la France; ils perdront l'Europe, si une sainte réaction ne s'opère pas contre eux dans le sein du parti. Grâce à eux, nous en sommes aujourd'hui au Bas-Empire! A force de disserter sur l'avenir, nous avons abandonné le présent au premier venu. A force de substituer chacun sa petite secte, son petit système, sa petite organisation de l'humanité à la grande religion de la démocratie, à la foi commune, à l'association des forces pour conquérir le terrain, nous avons jeté la désorganisation dans nos rangs. La phalange sacrée qui doit avancer toujours comme un seul homme, se resserrant à chaque mort de martyr, est devenue un assemblage de corps-francs, véritable camp de Wallenstein, moins le génie du maître.

» A l'heure de l'attaque elle s'est débandée à droite et à gauche, elle s'est trouvée éparpillée par noyaux, par petits détachements, sur tous les chemins de traverse du socialisme, partout excepté au cœur de la place; l'ennemi était un, il ne discutait pas, il agissait : il s'en est emparé; et ce n'est pas en discutant sur la meilleure manière de mettre l'humanité en coupe réglée que nous l'en chasserons pour toujours.

» Nous avons assez dit la vérité à nos ennemis : grâce à nous et à leur conscience, elle les ronge au cœur aujourd'hui comme le vautour de Prométhée; elle les trouble et fait de chaque crime qu'ils commettent une faute.

» L'heure est venue de la dire pure et nette, comme nous la concevons, à nos amis. Ils ont fait tout le mal possible à la plus belle des causes; ils l'auraient tuée par excès d'amour ou par inintelligence, si elle n'était pas immortelle.

» Je n'accuse pas la grande pensée sociale qui fera la gloire et la mission de l'époque dont nous sommes les précurseurs. Je n'accuse pas les saintes aspirations qui prophétisent l'émancipation des travailleurs, le salut pour tous,

la coupe pour tous; je n'accuse pas la tendance à substituer autant que possible l'association libre à la concurrence effrénée des individus, le crédit par l'État au crédit essentiellement égoïste des banquiers, l'impôt unique sur le superflu à l'impôt multiple attaquant la vie du consommateur pauvre, l'instruction primaire et l'éducation égale pour tous, au monopole et à l'inégalité d'aujourd'hui. Ces choses ont été prêchées depuis vingt ans par nous tous; elles sont comprises dans ce vieux mot de république pour lequel moururent nos pères, et qui me suffit.

» Mais j'accuse les socialistes, les chefs surtout, d'avoir faussé, mutilé, rétréci la grande pensée en l'emprisonnant dans des systèmes absolus qui usurpent à la fois sur la liberté de l'individu, sur la souveraineté du pays, sur la continuité du progrès, notre loi à tous.

» Je les accuse d'avoir voulu, au nom de leur chétive individualité, bâcler des solutions positives au problème de la vie humaine avant que la vie elle-même ait pu se manifester dans sa plénitude d'aspiration et de capacité sous l'action de ces grands courants électriques qu'on appelle révolutions.

» Je les accuse d'avoir prétendu faire sortir à heure fixe de leurs cerveaux étroits ou malades, une organisation qui ne peut sortir que du concours de toutes les facultés humaines en action, et d'avoir substitué leur *moi* solitaire au *moi* collectif européen ; d'avoir parlé au nom de Saint-Simon, de Fourier, de Cabet, de tout autre, là où il s'agissait de tuer les révélateurs au profit de la révélation continue, et d'inscrire sur le fronton du temple : DIEU EST DIEU ET L'HUMANITÉ EST SON PROPHÈTE.

» Je les accuse d'avoir effacé l'*homme* sous le *sectaire*, la libre intelligence sous la formule, la conception de la vie devant une seule manifestation de la vie ; de s'être appelés communistes, communautaires, communionistes, rouges ou bleus, peu importe, au lieu de s'appeler hommes, républicains, démocrates du XIXe siècle ; d'avoir inventé les distinctions fatales entre socialistes et républicains, entre socialistes et révolutionnaires.

» Je les accuse d'avoir, dans leur vanité, toujours dit : *C'est moi*, là où l'on n'aurait dû dire que : *C'est nous ;* d'avoir déployé toutes les ressources de leur esprit à s'entre-dévorer, à

s'anéantir l'un par l'autre, à détruire dans le cœur du peuple toute confiance en une direction quelconque ; d'avoir enfanté, par une nécessité logique, le génie dissolvant, méphistophélique de Proudhon, qui les nie tous, qui nie Dieu, la société, le gouvernement, et intronise l'ironie dans le vide.

» Je les accuse d'avoir desséché les sources de la foi, animalisé l'homme, poussé l'ouvrier vers l'égoïsme, en concentrant presque exclusivement l'attention de tous vers le problème des intérêts matériels, en donnant pour *but* au travail européen ce qui ne devrait en être que le *moyen*, en prenant comme *principe* d'amélioration physique ce qui ne peut être qu'une *conséquence* de son amélioration morale.

» Je les accuse d'avoir répété avec Bentham et Volney : *La vie est la recherche du bonheur*, au lieu de répéter avec tous ceux qui ont produit de grandes transformations dans le monde : *La vie est une mission, c'est l'accomplissement d'un devoir*.

» Je les accuse d'avoir laissé croire qu'on régénère un peuple en l'engraissant ; d'avoir fait de la question de l'humanité une question de

pot-au-feu de l'humanité ; d'avoir dit : *A chacun selon sa capacité, à chacun selon ses besoins,* au lieu de crier sur les toits : *A chacun selon son amour, à chacun selon son dévouement.*

» Je les accuse d'avoir, par je ne sais quel vague cosmopolitisme qui conclut à l'inaction, par je ne sais quel établissement de communes acéphales, affaibli, ruiné, autant qu'il était en eux, le sentiment national, c'est-à-dire d'avoir voulu faire agir le levier en lui enlevant son point d'appui, et l'humanité en supprimant son organisation pour l'action.

» Et je les accuse d'avoir fait tout cela sous les feux croisés de l'ennemi, quand tout le monde devait être soldat, quand l'unité, l'organisation étaient une loi suprême, quand les peuples se levaient dans la foi et couraient le risque de mourir dans le désespoir, quand il s'agissait, avant tout, de faire de la révolution un événement européen et non pas une solution de problème économique, quand il fallait faire circuler, comme une croix de feu, de masse en masse, de nation en nation, ce mot que j'ai écrit en commençant : ACTION !

» Pour l'avoir oublié, pour avoir dit : — *Ce*

que la France doit à l'Europe, c'est la solution du problème de l'organisation du travail, — pour avoir méconnu la voix de ceux d'entre ses enfants qui appelaient toutes les dissidences à s'organiser sur un terrain commun pour soutenir la bataille, — la France est arrivée, par Rome, à la honte du 2 décembre.

» Elle l'effacera. Ce n'est pas, Dieu merci, sur la terre qui a vu mourir Jeanne d'Arc, où Georges Sand et Lamennais ont écrit, où les grandes choses de la révolution sont de vivants souvenirs, que peuvent s'éteindre l'enthousiasme, la foi, l'adoration des pures et grandes pensées.

» Elle l'effacera. La France sortira purifiée de la lutte, comme la vaste pensée sociale qui fermente en elle s'élèvera rayonnante d'amour et de liberté au-dessus de toutes ces utopies lilliputiennes qui cherchent à l'emmailloter, au-dessus de ce culte hideux des intérêts matériels devant lequel elle a un instant courbé sa noble tête.

» Mais il faut qu'aujourd'hui l'Europe démocratique l'aide tout entière à se relever, comme elle a autrefois aidé l'Europe. Il faut, qu'au lieu

de la flatter dans ses égarements, elle lui parle la parole franche et sévère qui est le partage des forts. Il faut surtout qu'elle marche, qu'elle marche toujours, qu'elle marche sans elle, pour que la France se hâte de la rejoindre. Le mouvement de la France tient aujourd'hui au mouvement européen : le mouvement du Tessin et l'insurrection sicilienne précédèrent la République de 1848.

» L'initiative européenne appartient aujourd'hui au premier peuple, quel qu'il soit, qui se lèvera au nom, non pas d'un intérêt local, mais d'un intérêt européen. Si la France le fait, que Dieu et l'humanité bénissent la France ! Si elle ne le fait pas, que d'autres le fassent. Dieu ne connaît pas de peuple élu. Père de tous, il est avec tous; il est avec tous ceux qui sont prêts à s'immoler pour le bien.

» L'alliance des nationalités, là est le siége de l'initiative. Il n'en est pas une qui ne puisse, à l'heure qu'il est, en s'élançant spontanément sur l'arène ou en résistant noblement, soulever les deux tiers de l'Europe.

» Il faut que tout bon démocrate répète sans cesse aux peuples : « La liberté ne peut nous

venir qu'autant que vous aurez la conscience de la liberté, et cette conscience vous ne pourrez la conquérir que par l'action. Vous n'avez, de par Dieu, ni homme-roi, ni peuple-roi. Vos destinées sont en vous. Le monde est dans l'attente. L'initiative est partout où cette attente sera remplie, partout où un peuple se lèvera prêt à combattre et à mourir s'il le faut pour le salut de tous, en écrivant sur son drapeau : Dieu, Peuple, Justice, Vérité, Vertu ! Levez-vous tous pour tous, et vous serez suivis par tous. »

« Il faut que tout démocrate dise à ses frères de France : « Vous expiez aujourd'hui une immense faute, celle d'avoir déserté la cause européenne en 1848. Ne l'oubliez pas au jour du réveil. Et, dans l'intervalle, purifiez-vous par l'amour, par le culte des nobles pensées, par le retour aux larges inspirations de nos pères. Sortez des cellules où vous ont emprisonné les faiseurs de formules. Refaites-vous hommes au grand air, sous la grande lumière de Dieu. Rentrez dans nos rangs, d'où l'orgueil et la parole des faux prophètes vous ont fait sortir.

» Combattez, non la bourgeoisie, mais l'égoïsme partout où il se trouve, sous la blouse

comme sous l'habit, — non l'autorité que nous cherchons tous, mais les fantômes qui singent l'autorité, les cadavres qui disent : *Nous sommes la vie,* le privilége héréditaire, censitaire ou autre, qui se substitue au génie et à la vertu.

» Ne dites pas : *Soignons le corps et tout ira bien*. C'est l'âme qui crée le corps, l'idée qui forme sa cage, et toutes les fois que vous aurez conquis un principe, vous en verrez sortir une organisation sociale. Soignez l'honneur, soignez le devoir, la mission de la France ; chaque devoir rempli vous donnera un des droits que vous réclamez aujourd'hui et que l'on vous conteste.

» Il faut que les Français, dignes de ce nom, aient eux-mêmes assez d'énergie, assez de loyauté, assez d'amour dans l'âme pour dire à leurs frères des autres pays : « La France vous a aidés jadis ; elle a aujourd'hui besoin de votre aide. C'est à cause de la foi de nos pères en eux-mêmes que nul effort ennemi ne peut briser notre unité ou effacer notre nationalité. Ayez foi en vous-mêmes. Nous cherchons des frères et non des sujets en Europe. Bienvenu soit votre cri de

victoire. Nous le suivrons comme vous avez suivi le nôtre. »

» Il faut que le parti tout entier se moralise.

» Il faut que tout homme de cœur vienne se rallier autour du drapeau planté sur ce terrain commun que nous avons tant de fois indiqué, que j'indique encore : *Dieu*, *Peuple*, *Amour*, *Association*, *Liberté*, *Vérité*, *Égalité*, *Vertu*, *Bien de tous*.

» Que chacun d'entre vous poursuive l'étude de la solution qu'il croit avoir entrevue; qu'il parle, qu'il écrive selon sa conscience; rien de mieux. C'est là notre droit à tous. Mais qu'il ne confonde pas la lutte avec la victoire; qu'il ne fasse pas de son drapeau spécial un drapeau d'exclusion; qu'il ne déserte pas la grande armée de l'avenir; qu'il se rappelle ce que je ne cesserai jamais de répéter à mes frères : *Nous ne sommes pas la démocratie. Nous n'en sommes que l'avant-garde. Nous avons à lui frayer le chemin; elle fera le reste.*

» Chaque homme aujourd'hui doit apporter son œuvre à la lutte. S'il ne le fait pas, il mérite le déshonneur. On meurt ailleurs, tandis qu'on discute.

» Nous sommes, par le nombre, par l'intelligence, par le courage, par la vérité, plus puissants que nos ennemis ; il ne nous manque que l'unité de plan, de direction, de travail. Honte et malheur à celui dont l'intolérance ou la vanité en éloignerait la réalisation !

» Le jour où la démocratie militante aura un gouvernement, un impôt, un terrain commun, un plan, un ensemble d'opérations, elle aura vaincu. Jusqu'à ce jour, qu'elle se résigne à M. de Maupas, à Schwarzentberg, à Radetzki ; qu'elle se résigne à la honte, au bâton, à la déportation, au gibet ; et qu'elle trouve sa compensation, si elle le peut, dans la lecture des romans politiques que ses pacifiques utopistes sauront toujours lui écrire ; ils coûtent fort peu à faire.

» Mars 1852.

» Joseph MAZZINI. »

*
* *

Ce pathos est l'œuvre personnelle de Mazzini, car l'anarchie est au camp de l'ennemi. Les

membres du *Comité central européen* se sont disputés et maudits les uns les autres; chacun d'eux a prétendu à la Dictature et ils se sont séparés en s'invectivant fraternellement.

*
* *

Cette proclamation, ce cri amer de découragement et de tristesse, cet acte d'accusation prouve une fois de plus combien sont divisés entre eux les ennemis de la société. Cette division fait sa force. Cette fois, Mazzini ne parle pas au nom du *Comité;* il parle pour lui seul. Comme M. Proudhon, il lance l'anathème aux autres grands prêtres de la révolution. Et ce qu'il blâme chez les autres, il le fait lui-même. Il se proclame l'homme d'*action* par excellence, de même que M. Proudhon se proclame l'homme de l'*anarchie*. L'un et l'autre se plaignent de ce que chaque démocrate a sa petite église, sa petite secte, sa petite boutique, et veut imposer sa volonté aux *frères* en disant : « Hors moi! pas de salut pour la démocratie! » Et l'un et l'autre

disent absolument la même chose : — « Vous êtes des imbéciles si vous ne croyez pas à l'*anarchie* et à la banque du peuple, » s'écrie Proudhon. — « Vous êtes des traîtres et des lâches si vous ne suivez pas ma direction, » s'écrie Mazzini.

M. Proudhon a beaucoup plus de talent que Mazzini, mais, au fond, leur orgueil est le même. Même aussi est leur religion. Proudhon avoue franchement qu'il adore Satan et que Dieu *c'est le mal;* Mazzini, plus hypocrite, a sans cesse le nom de la Providence à la bouche. Mais le Dieu de l'ex-tyran de Rome, de Mazzini, c'est le Dieu de Robespierre.

*
* *

Au milieu des trivialités et des phrases sentencieuses et boursoufflées de cet impudent manifeste, voilà le Dieu qui surgit.

Nous savons tous ce que veut Mazzini, ce que veulent les révolutionnaires de toutes les écoles,

depuis les *libéraux* jusqu'aux *ultra-radicaux*. Le but de la démagogie, c'est d'égorger les souverains, de déchirer le catéchisme, fermer les églises, livrer les prêtres à l'infamie, voler la Propriété, souiller la Famille, en attendant l'opportunité de manier les stylets et de faire fonctionner la guillotine.

Mazzini, sententieux doctrinaire de la démocratie, a, dans cette boutade, souffleté les *frères et amis*, déjà jetés par terre par M. Proudhon. A ce point de vue, il est utile de donner à ce document toute la publicité possible. Il est d'autres motifs qui engagent à cette reproduction les ennemis de l'*action* démocratique, les *réactionnaires*, comme ils nous appellent. Il est bon, par exemple, de montrer aux peuples la lâche hypocrisie de ces hommes de sang qui espèrent les pousser encore aux luttes impies, à ces combats odieux où, eux, les chefs, les entraîneurs, ne paraissent pas. Ils parlent de Dieu ! Ils parlent de la vertu ! Ces imposteurs prennent le masque de la vertu et le prétexte du bien public avec une effronterie qu'il convient de signaler sans relâche.

D'un autre côté, de quel droit Mazzini vient-il

parler des autres sectaires et de leur *moi* solitaire? Ne dit-il pas *moi*, lui aussi? Est-ce que, lui aussi, ne cherche pas, par jalousie, à dévorer, à anéantir ses rivaux? Et quand il les flétrit pour n'avoir pas consenti à se courber sous aucune direction, n'est-ce pas à la sienne qu'il fait allusion, n'est-ce pas la sienne qu'il aurait voulu qu'ils acceptassent?... Est-ce que, comme Proudhon, il ne nie pas tous les autres révolutionnaires, tous ceux qui ne le reconnaissent pas comme chef, tous ceux qui n'acceptent pas la dictature qu'il a la prétention d'imposer aux révolutionnaires de tous les pays? Ne nie-t-il pas, comme Proudhon, le vrai Dieu?...

Comme lui aussi, il nie la société actuelle, la société religieuse et monarchique; comme lui, il nie l'autorité et le gouvernement. Seulement, plus logique que lui avec les principes de la révolution, Proudhon n'a pas caché que leurs conséquences inflexibles étaient la négation de Dieu, de la société et du gouvernement, le chaos, l'anarchie, des ruines, des cendres.

Et en ceci, il a porté un coup mortel à l'*idée révolutionnaire*. Beaucoup d'hommes égarés, trompés, séduits, entraînés, dupés, ont aban-

donné le parti révolutionnaire en voyant les horribles abîmes où il pousse.

Arrière donc ce jongleur italien qui a déshonoré et perdu l'Italie, et voudrait l'ensanglanter encore! Arrière son hypocrite déisme et son ambition que cache mal son faux amour de l'humanité! Satan flatte l'homme pour le damner; Mazzini caresse les peuples pour les perdre. Nous lui préférons M. P. J. Proudhon avec son indomptable logique du mal et sa brutale franchise.

Il n'est pas un des crimes reprochés par Mazzini à ses rivaux qu'il n'ait commis lui-même.

Il ne comprend pas différemment qu'eux la *fraternité;* — elle est au bout de son poignard! Tout autant qu'eux il a *desséché les sources de la foi*, *animalisé l'homme* et *poussé l'ouvrier vers l'égoïsme*.

Il ose parler de l'amélioration morale des peuples! mais qu'a-t-il fait pour elle? Il s'est fait l'ennemi du catholicisme et il a fait égorger les prêtres de la sainte Église! Il s'est acharné contre la religion, sans laquelle il n'y a ni morale, ni amélioration, ni liberté, ni progrès, ni fraternité, ni amour. Quelle mission il a rem-

plic, quelle mission il s'est donnée dans la vie, la voilà! Telle est sa façon d'accomplir le devoir! Quand donc il parle de la mission de la vie et de l'accomplissement du devoir, il cherche à donner le change aux crédules multitudes.

*
* *

Rien de neuf au surplus dans les reproches adressés par Mazzini aux socialistes; bien avant lui, beaucoup mieux et plus complétement que lui, nous les avons tous opposés, et bien d'autres encore, à ces utopistes en démence. Il y a longtemps que l'on a jugé le socialisme, cette momie qui, dès qu'on la touche, tombe en poussière. Sur ce sujet il existe nombre de travaux plus sérieux et plus forts que ce libelle tout ruisselant de bave immonde, de haine, de jalousie, de rage, et qui révèle la colère d'un ambitieux auquel échappe la direction rêvée.

Eh bien! moi je l'accuse d'avoir répandu

dans le monde l'idée de révolte, qui est une idée de l'enfer; l'idée de la révolution, qui est une idée de mort; je l'accuse précisément d'avoir manqué de cet amour, de ce dévouement qu'impudemment il invoque. Il n'a eu d'amour que pour le mal; il n'a eu de dévouement que pour l'erreur, pour le crime. Il a nié, il a combattu, il a outragé, il a poignardé la religion, qui est tout amour et tout dévouement.

Je l'accuse d'avoir affaibli, ruiné, autant qu'il était en lui, le sentiment national au profit de l'*idée républicaine,* idée funeste, idée fausse, libérâtre, oppressive, impie.

Et je l'accuse d'avoir fait tout cela quand tout le monde en Italie devait se ranger sous le drapeau légitime de l'indépendance; quand, au lieu du mot maudit de *république,* il fallait écrire sur la commune bannière le mot *patrie.* C'est ainsi que lui et ses complices, les républicains de l'Italie, ont trahi le pays en méconnaissant le principe catholique et le principe monarchique; c'est ainsi qu'ils ont plongé leurs compatriotes dans le désespoir.

Quant à la France, elle se soucie peu, en vérité, des prédictions et des leçons d'un pareil

homme, et si elle s'enorgueillit de saint Louis et de Jeanne d'Arc, elle n'est nullement fière de l'immoral romancier Georges Sand et de l'apostat Lamennais, qui trinquait, dans les banquets démocratiques, à la santé de l'exécrable Marat, — ce Mazzini de 93.

*
* *

Les journaux protestants de l'Angleterre, je l'ai dit, ont donné de l'importance à ce nouveau manifeste. Mais quoi qu'ils fassent, les circonstances prêtent peu aux déclamations des tribuns rouges. Ces adjurations à la démocratie, toujours les mêmes, sont accueillies par le dédain et n'ont plus d'échos. Les peuples laissent ces déclamations dans leur silence et leur obscurité. Les masses désillusionnées savent désormais à quoi s'en tenir sur le compte de ces tribuns furibonds qui leur promettent l'âge d'or, et ne sèment, partout où leurs doctrines trouvent accueil, que ruines, désolations, misères.

En résumé, en dégageant cette proclamation

de tous les mots inutiles, de toutes les paroles oiseuses, de toutes les phrases ridicules, des grossièretés et des impudences qui la revêtent, que trouve-t-on?

Deux choses : La confession de la désorganisation qui règne dans les rangs de la démocratie socialiste, et un nouvel appel aux armes.

A ce dernier point de vue, le gouvernement anglais, en autorisant l'impression dans plusieurs langues et à un très-grand nombre d'exemplaires de cette pièce anarchique, a, une fois de plus, manqué aux principes conservateurs, et trahi les intérêts des gouvernements de l'Europe.

Il a des tolérances pour Mazzini. Mais ne le connaît-il donc pas? Son nom seul ne signifie-t-il pas homme de carnage, homme de mort? Ne sait-il pas qu'il aime à repaître ses yeux du supplice de ses ennemis?...

Verser le sang humain pour satisfaire une ambition insatiable, pour voir des têtes à ses pieds, pour marcher environné de complices, pour dormir dans le velours au nom des vagabonds qui dorment sur les places publiques; pour manier l'or et la puissance, faire bon

marché de sa conscience; passer ses jours dans l'orgueil et ses nuits dans les terreurs; n'oser se regarder de peur de se voir rougir; vivre retiré dans les palais usurpés comme au fond de sa tanière la bête fauve des forêts; avoir le cauchemar dans l'esprit et le remords dans le cœur; être tout-puissant pour le mal et maudit par ceux qui aiment et pratiquent le bien, — voilà souvent ce que c'est que d'être chef des démocraties.

Tel était Mazzini à Rome pendant sa terrible dictature.

La canaille seule applaudissait à son audace, à ses crimes, à ses vols, dont elle partageait la honte et les bénéfices.

*
* *

Mazzini, après tout, n'a pas la politique profonde dont il se vante, et que certains lui prêtent, parce que le vice impuni en impose aux esprits faibles, qui prennent souvent le succès pour de l'habileté. Est-ce que l'ardente ambi-

tion qui lui fit commettre tant de forfaits réussit à l'accomplissement de ses desseins? Du tout. Cette ambition ne toucha pas le but qu'elle s'était proposé : *l'abolition du catholicisme et le triomphe de la démagogie.*

Attendons. Au déclin de sa vie, cette âme révolutionnaire ne sera pas assez forte pour échapper au remords vengeur.

En vain, appellera-t-il à son chevet les magiciens de la philosophie; ils ne pourront en chasser les ombres sanglantes de ses victimes, et il mourra, envahi par la crainte du jugement de Dieu!...

Un moment il a pu braver le remords dans l'enivrement du carnage, dans les lâchetés dégradantes de ses complots, dans les vils excès de sa lubricité; mais cet esclave de la chair sera assailli par le remords à son heure dernière.

Ainsi finissent tous ses pareils.

Devant ces châtiments de l'orgueil et du crime, qui ne préfère une destinée obscure et pacifique à ces positions dans lesquelles on se peut si difficilement préserver du mal, dont les punitions sont si terribles?...

*
* *

Les membres des sociétés secrètes réfugiés en Angleterre, peuvent librement détourner les ouvriers de leur devoir ; librement, ils peuvent les empoisonner de leurs doctrines socialistes, de leur propagande athée. Parmi les publications qui circulent à Londres, nous avons vu une pièce de vers, qui se trouve également répandue en Italie, en France, en Suisse et en Allemagne. Elle est due à la plume d'un poëte italien de l'école de M. Proudhon et a été traduite en diverses langues par d'autres poëtes révolutionnaires. Elle porte pour titre : *La prière du soir. Dédiée aux ouvriers*. Des compositeurs démocrates y ont adapté de la musique ; de cette façon les ouvriers peuvent la déclamer ou la chanter à volonté.

Non-seulement elle est imprimée sur papier, mais encore sur étoffes, comme une foule d'autres publications émanées des sociétés secrètes ;

ces étoffes, aux frontières, représentent d'innocents mouchoirs de poche; mais une fois à destination, à l'aide d'un procédé fort simple, la couleur disparaît, la chanson, le pamphlet ou la proclamation restent seuls sur la toile, le coton ou la soie. Ce moyen de propagande, important à signaler aux douanes, a eu pendant ces dernières années le plus grand succès; ainsi l'Europe a été empoisonnée sous des apparences purement commerciales.

*
* *

Nous avons retrouvé à Turin, par exemple, sur des morceaux d'étoffe, la prière du soir dont nous venons de parler.

A l'impression, cette pièce a été couronnée de l'épigraphe que voici :

Humana ante oculos fœde quum vita jaceret
In terris oppressa gravi sub relligione.....
. , . . . Homo mortales tollere contra
Est oculos ausus, primusque obsistere contra.

Quem nec fama Deum, nec fulmina, nec minitanti
Murmure compressit cœlum.

LUCRETIUS.

Après quoi l'ode lyrique athée, démocratique et sociale, commence ainsi ; je traduis mot à mot :

« Pourquoi courbes-tu le soir, avec humilité, ton front livide? Pourquoi *blasphèmes*-tu une prière monotone et mélancolique? A qui adresses-tu, prolétaire, l'ardent soupir de ton cœur? A qui le souffle puissant de ton amour indompté?

» O prolétaire malheureux ! puisque tu as dépensé ta journée à fertiliser la terre fécondée par tes bras alourdis par tes longues souffrances?... A Dieu... qui, sourd et immobile, continue à te maudire encore.

» Dans les veilles amères et chargées de chagrins d'un lendemain dans lequel tu n'auras pas peut-être de quoi acheter un morceau de pain à tes enfants, pourquoi t'adresses-tu, suppliant, à ce Dieu des oppresseurs, qui n'a pas pitié de tes larmes et t'a condamné au travail ?

» A ce Dieu, fiction inventée par la férocité

fanatique des tyrans, pour la confirmation horrible de tes douleurs terrestres; pour que, dans ton extase pour l'Être que tu implores, tu devinsses oublieux de ces douleurs.

» Que peux-tu espérer d'une prière aride balbutiée, ou d'une sotte litanie marmottée à genoux d'un ton monotone, que tu ne comprends pas, et qui te rend brute et machine, et qui tue l'homme en toi ?

» Ah ! ne dissipe pas par une vaine prière l'aspiration incessante qui t'ouvre un lendemain déridé par la joie et splendide d'amour, où les malheureux ne croupiront plus ici-bas dans les gémissements et l'esclavage.

» Par suite d'une épaisse trame d'infamies et de douleurs, elle est devenue une vallée de larmes, cette terre, allée de fleurs que fit belle l'haleine infatigable de ton travail, jusqu'à ce que la fable de Dieu fût venue briser ton enchantement.

» Que n'as tu réfléchi que, dans son sombre incognito, ce Dieu hypocrite ne travailla jamais, qu'il ne sut pas jusqu'ici essuyer tes sueurs, mais qu'au contraire il te condamna à pleurer quand il t'a maudit ?

» Du haut des sommets ensanglantés où ta prière s'envole, descendit la parole de haine des vieillards bibliques. Cette parole évoqua sur ta tête les foudres de la vengeance, sur ta tête innocente, qui n'avait pas la conscience d'avoir péché.

» Hélas ! si du moins l'Ephode prétendu sacré du barbare lévite t'eût rendu l'existence plus aimable, si son encensoir avait eu des parfums aussi pour toi, oh ! alors je ne voudrais pas te détourner de ton aveugle foi.

» Si je voyais du moins descendre la fraîcheur, le baume d'une espérance amie sur ton ancienne plaie, je te laisserais, pauvre prolétaire, avec le pieux et vierge désir dans le cœur de voir révoquer la haine de Dieu et de voir ton amour pour lui payé de retour.

» Mais ici-bas le brouillard malfaisant d'une colère infinie et une malédiction continuelle pèsent sur l'humanité prosternée ; un Dieu redoutable se tient immobile sur son autel fatal..... et l'homme dans la poussière pleure, souffre, travaille et prie.

» Dieu te nia, pauvre ouvrier, toi, renie-le ! Qu'ils tombent dans un oubli profond, le mo-

nogramme et le labarum de ce Dieu impitoyable, et les fables psalmodiées de ses inutiles mystères, qui ne donnèrent jamais du pain aux peuples affamés.

» A bas les mosquées splendides, les pagodes altières, les coupoles richement peintes des temples où la louange servile monte à ce Dieu avec la fumée des encensoirs ; qu'elles tombent toutes ces églises, marchés infâmes, qui nourrissent seulement les prêtres.

» De nouveaux apôtres inspirés par une chère vertu annoncent un nouveau culte et fondent de nouvelles églises consacrées à l'industrie modeste et à l'humble travail, où l'ouvrier sera toujours le Pontife suprême.

» Esclave, tu ne le seras plus ! oublie le chagrin et la douleur. Déjà ces ateliers retentissent des hymnes d'égalité et d'amour, cantiques solennels de la liberté que les hommes de l'ère nouvelle élèvent du profond de leurs cœurs *à la nature*. Là, tu ne seras plus l'esclave du Dieu barbare et du Capital homicide. Ouvrier, tu ne seras plus exploité par des patrons cruels qui s'enrichissent de tes sueurs, qui boivent tes larmes, pauvre ouvrier !

» Il est enfin vaincu le prédestiné Golgotha ! Arrête-toi, Ashavérus errant, arrête-toi, modeste martyr, type du prolétaire, tu ne traîneras plus sans relâche tes pieds à travers les siècles chargés de ta douleur, croix pesante, horrible, croix de faim et de travail.

» Prolétaire ! Ashavérus, soulève ton front livide, ouvre tes yeux, c'est à toi qu'appartient d'assumer le sacerdoce sur la terre, que les poëtes pressentirent pour la nouvelle foi quand ils te sacrèrent toi seul pour prêtre et pour roi ! Prolétaire ! lève-toi, et combats si tu veux être libre ! »

* * *

Telle est cette pièce.

Et d'abord, disons encore que, afin que personne ne pût se méprendre sur ses intentions abominables, son exécrable auteur a ajouté deux notes : l'une à la strophe touchant la substitution de *la nouvelle religion*, strophe commen-

çant par ces mots : « De nouveaux apôtres inspirés par une chère vertu ; » l'autre, quand il parle d'Ashavérus. Les voici toutes les deux.

1re note. — « Chacun ici comprendra que je veux parler des réformateurs modernes, qui prêchent l'association égalitaire du travail et l'équilibre des puissances économiques de la société, seule religion désormais possible entre nous, qui aura Dieu dans l'humanité, le prêtre dans l'ouvrier, l'église dans l'atelier. »

2e note. — « Ashavérus ici n'est qu'un mythe, peut-être le dernier, mais le plus heureux, parce qu'il ne mourra jamais. Ici il personnifie, il représente l'humanité souffrante tout entière, l'ouvrier fatigué jusqu'ici par un travail pénible qui ne lui donne pas un pain suffisant, et traînant la vie sans certitude, sans amour et sans pourquoi. »

*
* *

L'auteur de cette poésie, primitivement écrite en italien et magnifique par la forme autant

qu'abominable par le fond, après avoir blasphémé Dieu, supprime logiquement les églises, aussi bien celles des protestants que celles des catholiques, que celles des mahométans, etc., parce qu'il veut tuer toute manifestation latrique de Dieu, tout culte. Cet athée est si opiniâtre dans sa haine contre Dieu, que, voyant que les conceptions jusqu'alors énoncées ne faisaient que le nier, il songe, il l'a dit ingénument, à composer une *Démonolâtrie poétique* en l'honneur de Satan, pour la plus grande édification des honnêtes révolutionnaires socialistes. Cette inversion de culte sera, selon lui, plus *avancée* encore que l'athéisme; ce sera une *détronisation absolue de Dieu*. Les ouvriers de la nouvelle société, les artisans de la nouvelle révolution, les conspirateurs des nouveaux bouleversements pourront marcher déliés de tout attachement à ces idées qui, dit-il, ont créé une fausse morale et dérouté les penchants de l'humanité qui, sans eux, eût toujours vécu dans le bien-être. Il part de ce *principe*, que si l'on admet le vide absolu dans le ciel, on n'aura pas l'*anarchie* qu'il désire sur la terre, comme son ami et maître Proudhon, mais qu'on aura

seulement et également le vide. Donc, il faut, pour obtenir l'anarchie sur la terre, admettre l'anarchie dans le ciel par Satan. On ne peut y arriver que par les contraires, c'est-à-dire par la *Démonolâtrie* ou *Religion du mal*, qui remplacera la *Théolâtrie* ou *Religion du bien*. Paradoxe vraiment diabolique, qu'il soutient avec une ardeur à faire frémir.

*
* *

Et maintenant est-il besoin de faire ressortir la profonde immoralité de ces enseignements pour les peuples, et la responsabilité encourue par le gouvernement anglais, par ce gouvernement libéral et protestant, qui souffre la propagation de pareilles doctrines?

Quoi! les conjurés ne laissent pas même de repos à l'ouvrier après ses heures de fatigue, après sa journée de labeur! Ils ne respectent pas même le recueillement de sa prière qu'ils appellent un *blasphème!* Ils rampent à ses pieds comme le serpent, pour souffler à son infortune

des paroles de damnés, pour lui enlever la foi et l'espérance ; ils égratignent ses douleurs, ils font saigner ses plaies vives ; le son de la cloche du soir qui inspire de si suaves recueillements, pour eux, c'est le signal dégradant de l'abrutissement et de l'avilissement de l'homme incliné ! Que veulent-ils? Dépraver, désespérer l'ouvrier, pour le jeter éperdu, haletant, furieux, dans ces abîmes de révoltes et de guerres civiles qui ont ensanglanté déjà l'Europe.

L'histoire dira que l'Angleterre protestante a été leur complice et elle en demeurera flétrie !

*
* *

Ce sont les philosophes, ces sophistes de l'impiété, qui ont enfanté les jacobins, lesquels continuent à propager leur conspiration sur toutes les nations.

La révolution n'est pas terminée ; car le mal est dans les âmes par l'indifférence, par la révolte, par l'athéisme, par le mépris des lois de l'Église instituée par Dieu.

Les richesses des peuples, leur repos, leur bien-être, leur salut, sont toujours en péril ;

leurs lois, leurs propriétés, leurs gouvernements, la société civile. Les vœux, les serments, les conspirations des révolutionnaires, de toutes les sectes furieuses conjurées, s'étendent par tout l'univers. Les hommes tranquilles et honnêtes de tous les pays savent que quand la révolution triomphe, les bons sont opprimés par les méchants ; ils savent que leurs maisons, leurs champs, leurs chaumières et jusqu'à leurs femmes et leurs enfants, tout cesse alors d'être à eux.

Or, le philosophisme est une des formes de la révolution ; c'est la révolte, le désordre, l'anarchie dans la vie morale ; de là révolte, désordre, anarchie, misère dans la vie matérielle.

*
* *

L'abolition de l'ignoble république en France ; la défaite du parti républicain dans les pays où il a essayé de relever son infâme drapeau rouge ; l'horreur du peuple français pour les doctrines du socialisme ; la restauration du principe d'autorité dans presque tous les États de

l'Europe, ces faits éloquents n'ont point arrêté les menées de l'émigration révolutionnaire, qui a établi son quartier général à Londres. Aucune leçon n'a profité aux meneurs des sociétés secrètes : ils continuent à agiter l'Italie, l'Allemagne, la Suisse et même la France.

Leurs manœuvres consistent d'abord à recueillir de fortes sommes d'argent pour leur propagande infernale et leurs assassinats. C'est ainsi que les réfugiés allemands qui sont en Angleterre, ont, à l'exemple de Mazzini, ouvert un emprunt. L'émigration allemande ne s'est décidée à ce parti qu'après avoir été fraternellement repoussée à plusieurs reprises par Mazzini ; d'abord en lui demandant de convertir l'emprunt italien en emprunt européen, ensuite en sollicitant de lui des titres de ces emprunts pour en essayer le placement en Allemagne.

Dès lors, force hostilités entre les *frères* réfugiés ; force divisions, injures, grossièretés. Les apôtres de la fraternité passent ainsi leur vie, même en exil, à se haïr démocratiquement, à s'insulter réciproquement. Ils s'attaquent les uns les autres avec autant de fureur qu'ils attaquent la société. Autant il y a d'hommes dans le *parti*

de la fraternité, autant il y a d'ennemis jurés, autant de sectes.

Depuis que la France respire à l'aise, des mesures de prudence ont été prises, parmi lesquelles celle qui consiste à expulser tous les étrangers qui viennent pour s'occuper de politique, pour fomenter des conjurations contre le pays qui leur donne une hospitalité généreuse. C'est tout naturellement à Londres que les Allemands, atteints en France par cette mesure conservatrice de l'ordre, ont été chercher un asile. Mais là, ils n'ont pu s'entendre avec ceux de leurs compatriotes qui étaient plus anciens qu'eux dans l'émigration, et qui reconnaissaient pour leur chef de file Ruge, qui s'intitule le *Réformateur de l'Église catholique;* Kinkel, autre conspirateur allemand, s'est mis à la tête des nouveaux venus, qui s'appellent les *Parisiens.*

Le professeur Kinkel, qui n'est pas moins intrigant que le grand-prêtre Ruge, est devenu président du Comité de l'émigration allemande, de même que Ruge était et est encore président du *Comité d'agitation.* Or, le *Comité d'agitation,* malgré son titre, est beaucoup moins remuant

que l'autre. Tous ces missionnaires de fraternité se sont fort outragés les uns les autres; ils ont épuisé tous les mots de l'argot révolutionnaire pour se flétrir, au grand scandale de la Germanie démocratique. L'avantage, jusqu'à présent, il faut le dire, est demeuré à Kinkel.

Sa secte, plus active que celle de Ruge, est parvenue à faire dissoudre le fameux *comité démocratique européen,* qui, avant le 2 décembre 1851, avait tant occupé l'attention publique en Europe.

Le professeur athée, Kinkel, a fait plus encore : il a pris l'initiative d'un emprunt spécial pour l'Allemagne.

L'appât de l'argent a immédiatement rangé sous sa bannière une foule d'honnêtes démocrates allemands, de sorte que Ruge en est réduit à un petit nombre de fidèles, qui ont révélé leur douleur et leur indignation dans des lettres cordialement haineuses, écrites par eux aux journaux de la Grande-Bretagne et à ceux de l'Allemagne.

Le professeur Kinkel s'est joint à deux autres émigrés, Willich et Reichenbach, autres Mazzini de l'Allemagne, pour contracter un emprunt de

la modeste somme de deux millions de thalers, emprunt dit *national allemand,* qu'ils ont déclaré « avoir pour but de faire avancer la révolution *prochaine* de l'Allemagne. »

Il va sans dire que ces trois honnêtes gens se sont confié à eux-mêmes, dans les statuts, le soin de manipuler cet argent, se réservant « l'initiative et le choix des moyens. »

Ils auront le droit illimité de disposer des sommes perçues. Là est toute la question pour eux.

Ce comité, qui ne déposera ses pouvoirs qu'entre les mains d'un gouvernement révolutionnaire, promet, en outre, aux souscripteurs, un intérêt de 5 pour 100, ce qui ne les engage à rien du tout.

L'emprunt allemand a eu un piètre succès à Londres, les Anglais pensant avoir déjà assez fait pour Mazzini, dont leurs passions protestantes se sont servies pour répondre à ce qu'on appelle de l'autre côté de la Tamise, l'*invasion papale.*

Ce voyant, Kinkel fit comme Kossuth ; il partit pour les États-Unis d'Amérique, dans le but d'y extorquer, lui aussi, des lauriers et surtout des dollars. Mazzini, de son côté, s'empressa

d'envoyer en Amérique d'autres commis voyageurs de la révolution, pour faire concurrence à Kinkel; et Ruge, qui n'a pas voulu rester en retard, a accompli le même acte de fraternité.

On n'a pas encore de nouvelles de tous ces émigrés, mais ces récits nous paraissent renfermer des enseignements, dont le plus grave est celui-ci, à savoir que si les agitateurs nomades auxquels l'Angleterre donne l'hospitalité, sont divisés par les haines, les jalousies, les passions, toutes les avidités et toutes les fureurs de la démocratie, ils sont parfaitement d'accord dans leur but exécrable : la *destruction violente de la société, de l'autorité, de la religion, dans tous les pays civilisés.*

Leur moyen le plus actif, c'est l'organisation, dans toute l'Europe, de ces sociétés secrètes, dont le comité dirigeant est à Londres. Ce comité a ses affiliations partout, nous l'avons dit. L'extrait suivant de la *Gazette de l'Allemagne du Nord,* est venu, en 1852, corroborer nos déclarations :

« Bonn, 22 octobre 1852.

» Le procès des communistes, à Cologne, à

acquis une haute importance par suite des dépositions des témoins, surtout celle du conseiller de police Stieber, de Berlin, et du directeur de Wermuth, de Hanovre. Suivant la déposition de M. Stieber, l'association communiste était parfaitement organisée à Paris, Lyon, Marseille, Strasbourg, Valenciennes, Metz, Alger, Dijon, Londres, New-York, Philadelphie, Bruxelles, Liége, Verviers, Genève, Berne, Lausanne, Saint-Gall, La Chaux-de-Fond, Bâle ; et en Allemagne, à Cologne, Berlin, Brunswick, Hanovre, Hambourg, Francfort, Leipsick, Stuttgard, Mayence, Wiesbaden, Hanau, etc. Le directeur Wermuth a déclaré que les communistes de Hanovre ne comptaient que 10 membres ; mais par l'influence secrète qu'ils exerçaient sur l'association secrète des travailleurs, l'association pouvait disposer de 5,370 individus. En raisonnant par analogie, il est permis de supposer que Schapper et Willich, *de Londres*, pouvaient disposer de plusieurs cent milliers d'hommes en France, en Allemagne et dans la Suisse. Ils formaient ainsi une *sixième grande puissance en Europe*. Ce qui diminue beaucoup le danger, c'est que le nombre des chefs était très-petit.

On a pu aussi s'emparer facilement des archives *à Londres,* attendu que les communistes eux-mêmes les ont vendues pour de l'argent et que les agents de police secrets de Paris et autres villes ont pu se faire recevoir et assister aux délibérations! L'autorité centrale a ainsi reconnu bientôt dans ses émissaires les plus dévoués et les plus ardents des agents de police. Elle menaça à la vérité d'user du poignard, mais elle ne fit rien.

» A Paris, un certain Chairval était le chef des associations. On n'a su qu'en dernier lieu que ce Chairval était un repris de justice condamné comme faussaire, que M. Marx avait admis dans la société. Chairval reçut des lettres d'un certain Gieberich, dans lesquelles celui-ci dit qu'il faut que *les prêtres soient comme des veaux et des moutons, liés par cinquantaine, conduits à la boucherie et égorgés!* Nous avons cru devoir donner ces renseignements à nos lecteurs. »

*
* *

Le même procès a révélé la doctrine suivante, émanée du *comité de Londres* aux comités d'Allemagne :

« Il est important de mettre un peu plus de réserve dans la prédication de l'assassinat politique et dans l'annonce des exécutions en masse. *Le principe est bon*, mais il ne faut pas trop laisser voir les moyens que nous voulons employer. Attisons la haine contre les réactionnaires, mais ne la prêchons pas directement. Nous avons bien ri de la dernière exclamation : *La mort, sans phrase, pour toute la prêtraille !* »

De plus, les hommes de la *fraternité*, partisans de ce système de mort, n'ont cessé, c'est prouvé, de se faire les uns aux autres une concurrence acharnée pour l'exploitation des dupes. L'argent escroqué était dissipé dans les plus brutales orgies, dans lesquelles ces aimables *régénérateurs de l'humanité* riaient beaucoup de leurs agréables exclamations dans le goût de celles que nous venons de rapporter.

Ce procès a encore révélé cet autre fait honteux, à savoir que les conspirateurs qui crient si fort *au mouchard!* se vendent les uns les au-

tres au plus juste prix. On a vu des *frères* livrer des *frères* pour un petit écu.

*
* *

Les succursales du comité de Londres se sont montrées dignes de lui.

Comme lui, les comités établis dans le reste de l'Europe ont vécu d'escroqueries, et l'argent apporté par de crédules adhérents, sous prétexte de former la caisse militaire de la prochaine insurrection, a été dévoré en débauches. Enfin, le cœur se soulève à remuer ce sanglant fumier, mais c'est un devoir devant l'accomplissement duquel il importe de ne pas reculer. Il faut que les peuples sachent bien ce que sont réellement les *ennemis de la tyrannie*, les *apôtres de la fraternité universelle*, les *soldats de l'*IDÉE, etc. Des traîtres, des mouchards, des voleurs et des assassins.

Les peuples sont, je pense, suffisamment édifiés sur le compte de ces chenapans. C'est à

eux, maintenant, à aider les gouvernements à débarrasser la terre de cette vermine que les révolutions font éclore en abondance.

Il faut les livrer à la justice pour n'être ni trahi, ni dépouillé, ni égorgé par eux.

Défions-nous de ceux qui critiquent les représentants de l'autorité, les prêtres, les rois, les empereurs, les magistrats et les institutions sociales ! Ce sont des serpents. Ils lèvent la tête avant de lancer leur venin. Tout mécontent cache un conspirateur. Chaque récrimination dissimule une criminelle intrigue.

*
* *

Pour nous, Français, acceptons franchement les épreuves que la Providence nous envoie dans son infinie miséricorde. Serrons-nous autour de notre chef auguste ; à ses pieds déposons avec nos sincères hommages nos vieilles querelles de parti. Aimons-nous et ne vivons plus divisés !

C'est le vœu sincère d'un cœur que les mé-

chants ont frappé sans l'aigrir, que les injustices ont percé sans l'empêcher de battre pour la religion et la patrie.

*
* *

La triste célébrité de Mazzini et des Allemands empêchaient les réfugiés français de dormir, comme les lauriers de Miltiade troublaient le sommeil de Thémistocle.

On parlait trop de Mazzini et des Allemands, les Français réfugiés à Londres ont, comme ceux-là, voulu occuper d'eux l'attention publique. Voici comment ils s'y sont pris : Après s'être insultés réciproquement, ils se sont battus; le *citoyen* Cournet a été tué par un autre *frère,* le citoyen Barthélemy. Les journaux de Londres nous ont apporté de curieuses révélations sur la moralité de ces deux hommes et de leurs amis.

En voici la substance; nous complétons ces documents par nos propres souvenirs, par des faits acquis à l'histoire par la justice : parmi les

sociétés démocratiques qui existent à Londres, il en est une composée de deux cents membres environ, qui s'appelle la *Paternelle;* l'autre, qui en compte à peu près *soixante-dix,* se nomme la *Révolution.*

La première prend encore le titre de *Société-Mère;* au commencement, elle se composait des partisans de Ledru-Rollin et de Louis Blanc; mais bientôt un schisme se déclara : plusieurs orateurs accusèrent Ledru-Rollin de faux républicanisme.

Les amis de celui-ci prirent sa défense; il en résulta des picoteries, des injures, des querelles et des voies de fait.

Barthélemy, l'adversaire de Cournet, était le grand orateur ennemi du parti Ledru-Rollin. Comme cet ouvrier mécanicien était fort brutal et qu'il jouissait encore d'une réputation de grande férocité, justifiée par les antécédents les plus déplorables, fort peu de personnes osaient lui faire opposition.

Enfin, les discussions et l'esprit de parti s'exaltèrent à tel point, que les amis de Ledru-Rollin se séparèrent et formèrent une société appelée la *Révolution;* de leur côté, les amis de

Louis-Blanc restèrent dans la *Société-Mère*.

Dans les premiers jours de la grande exposition, Frédéric Cournet, celui qui a succombé dans la lutte, vint à Londres. Entre autres commissions, ce réfugié avait été chargé par un de ses amis de remettre une lettre et un petit paquet contenant des gravures, à Barthélemy, qui se trouvait alors à Londres.

Cournet, qui ne connaissait pas personnellement Barthélemy, demanda à l'un de ses amis de Londres, qui il était. Cet ami était l'adversaire politique de Barthélemy; aussi lui débita-t-il le dossier existant sur son compte.

Il en résulta que, de retour à Paris, Cournet répéta fraternellement à quelqu'un qui était son ami et celui de Barthélemy, ce qu'il avait entendu dire sur lui à Londres.

Cet ami commun s'empressa non moins fraternellement d'en informer aussitôt Barthélemy, qui était alors en Suisse et qui s'empressa d'écrire à Cournet pour avoir une explication.

Cette explication ne fut pas nette. Après trois autres lettres, Barthélemy vint en Angleterre pour des raisons particulières. Une rencontre

eut lieu, dans laquelle les deux *frères* se battirent avec acharnement. Cournet fut tué.

Le *frère* Delescluse prononça sur son corps une apologie d'une impudence outrageante. Il représente cet escroc, car ce n'était que cela, — et les preuves en existent, — comme un homme d'honneur et d'une rare délicatesse. Le fait est que Cournet avait été enseigne de vaisseau, mais il avait été chassé de la marine française pour avoir failli à l'honneur.

Tels sont les héros de la révolution

Cournet avait été nommé commissaire général par Ledru-Rollin, en 1848, ce qui n'étonnera personne. C'était un duelliste forcené et un lâche. On cite des traits nombreux qui le montrent sous le jour le plus odieux. Une des sociétés françaises de Londres l'avait, il n'y a pas longtemps, déclaré, à l'unanimité, indigne d'être un de ses membres, pour avoir souffleté un de ses compatriotes qui avait un bras cassé !...

Outre le duel qui lui a été funeste, il avait encore sur les bras trois autres affaires semblables. Ce spadassin était un être cynique et crapuleux, n'en déplaise à Delescluse, ce polichi-

nelle politique, qui, contre la Belgique, organisa l'affaire de *Risquons-Tout,* comme commissaire général de Ledru-Rollin, à Lille.

Le *frère* Baronnet, second du *frère* Cournet, tour à tour notaire obligé de vendre sa charge, puis marchand de tabac failli, avait été également l'un des directeurs de la compagnie d'assurances sur la vie, la *Prévoyance,* qui a fait banqueroute il y a quelques années.

Le *frère* Mornay, autre témoin, ancien huissier, comme Baronnet, forcé de vendre sa charge ; et le *frère* Allain, ancien marin de la marine marchande, est maintenant marchand de vin à Londres.

Voilà les acteurs de ce drame.

N'oublions pas de dire que Barthélemy a été condamné, en France, sous le gouvernement de Louis-Philippe, aux travaux forcés à perpétuité, comme convaincu d'avoir assassiné un sergent de ville en lui tendant un guet-apens. La révolution de 1848 le rendit à la liberté, et en fit un martyr de l'*idée républicaine*.

Condamné par une cour martiale pour avoir pris part à l'insurrection de juin, il s'évada de

la prison du Cherche-Midi, à Paris, et se réfugia à Londres.

Voilà les conspirateurs!

Voilà leur moralité et leur vertu!

Voilà les hommes qui, au moyen des sociétés secrètes, veulent s'emparer du pouvoir en Europe!...

*
* *

Comment ces hommes comprennent le respect de la liberté, même les uns envers les autres, le voici : On écrivait naguère de Londres :

« Les démagogues réfugiés à Jersey ne laissent échapper aucune occasion d'afficher leurs détestables théories. Ils viennent de saisir avec empressement celle que leur offrait le décès de l'un d'eux, le sieur Louis-Helin Destaillis, du Mans, dont l'inhumation a eu lieu samedi dernier.

» Dès le matin, les journaux avaient publié

des articles annonçant que tous les réfugiés, drapeau *national* en tête, assisteraient aux obsèques.

Ils se rassemblèrent, en effet, en assez grand nombre, environ 160 de toutes les nations, à la maison mortuaire où le service funèbre venait d'être célébré.

» Là, les plus exaltés commencèrent par s'opposer, avec des menaces abominables, à ce que le prêtre accompagnât le corps, bien que le défunt eût réclamé et reçu les secours de la religion.

» La veuve, profondément blessée dans ses sentiments religieux, céda à la violence et subit la condition qui lui était imposée de force par *les hommes de la liberté.*

» Le cortége se mit en marche sans être précédé par le prêtre.

» Le drapeau fut alors déployé, et, au lieu des couleurs nationales annoncées, l'on vit, et la population en conçut une indignation mêlée de dégoût, l'odieux emblème de la démagogie, le drapeau rouge surmonté d'un crêpe noir.

» Arrivé au cimetière, le corps fut inhumé sans cérémonie religieuse d'aucune sorte, par

ces profanateurs sacriléges qui ne respectent rien, pas même la mort.

» Une allocution des plus violentes fut alors adressée à l'auditoire et terminée par ce cri sinistre : *Vive la république universelle, démocratique et sociale !*

» A ce discours en succéda un autre, dans lequel l'orateur, renchérissant sur celui qui l'avait précédé, s'exprima en termes empreints de tels sentiments de vengeance et de haine, que tous ceux qui n'étaient là que par curiosité, s'éloignèrent peu à peu en laissant la place aux seuls acteurs de cette triste manifestation, si bien que l'auditoire leur paraissant trop peu nombreux, les citoyens Victor Hugo et Pierre Leroux, qui avaient leurs discours tout prêts, renoncèrent à se faire entendre.

» La population de Jersey s'éloigne chaque jour davantage des réfugiés, en reconnaissant dans ces incorrigibles agents de désordre des ennemis de toute société. »

*
* *

On se rappelle qu'en 1852, la police française a découvert à Marseille une horrible complot. Une machine infernale, aussi redoutable que celle de Fieschi, avait été montée, dans une maison, sur le passage du prince Louis-Napoléon, dans le but de l'immoler, lui et toute son escorte.

Avons-nous tort de déclarer que les révolutionnaires sont des assassins?... Et oserait-on dire que le *comité de Londres* n'est pour rien dans cet abominable guet-apens[1]?.... Ce comité, en effet, a des correspondances partout : Marseille est une des villes dans lesquelles les émigrés de Londres ont des intelligences.

Ces tentatives abominables doivent être réprimées avec la plus grande énergie : les méchants ne tremblent pas encore, puisqu'ils continuent à conspirer. Les bons ne seront complé-

[1] A son arrivée à Londres, Gaillard, l'auteur de la machine infernale de Marseille, a été l'objet d'une ovation de la part des réfugiés résidant en Angleterre. Nos démocrates français lui ont fait particulièrement une chaleureuse réception et l'ont orgueilleusement présenté aux *frères d'Europe*, c'est-à-dire aux réfugiés de tous les autres pays. La sympathie des Républicains n'a jamais manqué aux assassins, ceci en est une preuve nouvelle.



tement rassurés que quand il ne sera plus possible de craindre les conjurations politiques. Que ceux-ci soient donc poursuivis, traqués comme des tigres qu'ils sont ; décimés, exterminés jusqu'au dernier.

Il faut que le monde soit enfin purgé de ces incorrigibles conspirateurs ; à tout prix, il le faut !...

Qui veut la fin veut les moyens. Or, la fin que se proposent les honnêtes gens, c'est d'assurer le triomphe suprême et définitif du bien sur le mal. Le mal, c'est la révolution, c'est l'esprit de révolte, de conjuration, de haine, qui ôte tout repos à un pays, qui en alarmant les bons, excite les espérances, les avidités des méchants, joyeux et encouragés. La prudence politique apprend aux gouvernements qu'il faut ou gagner les hommes ou s'en défaire. Pour prévoir une objection calomnieuse, il est utile de déclarer que nous n'entendons pas dire qu'il faut tuer les conspirateurs, mais les mettre dans l'impossibilité radicale de nuire.

La société a le droit de se défendre, comme l'individu, contre ceux qui dressent contre elle des traquenards.

La protéger, veiller pour elle, prévenir de nouvelles tentatives de destruction ; attaquée, la défendre, c'est le devoir du gouvernement, et il ne paraît pas qu'il soit disposé à y faillir.

S'il n'abaissait pas, s'il ne domptait pas les conspirateurs pour rester seul maître du pays, s'il ne mettait pas tous les moyens en usage pour régner sans contestation, il perdrait bientôt tout ce qu'il a acquis.

Qu'on ne crie pas au *despotisme,* c'est un nom dont les tyrans républicains se servent contre tout frein moral opposé à leur brigandage. Le pouvoir le plus despotique est celui qui réside entre les mains du plus grand nombre. C'est pourquoi les révolutionnaires sont les pires des oppresseurs.

Les régicides au pouvoir sont bien autrement absolus et liberticides que les rois décapités, assassinés par eux au nom de la *liberté !*

*
* *

La liberté démocratique, c'est l'anarchie,

sœur du despotisme. Cette proposition, nous l'avons soutenue maintes fois, nous l'avons démontrée historiquement et preuves en main. Or, la licence est encore pire que le despotisme. Jamais, au nom du despotisme, au nom d'un gouvernement absolu, au nom d'un prince, d'un roi, d'un empereur, on n'a commis ces crimes sans nom dont se sont souillés les républicains, les *régénérateurs de la société*, les *amis des peuples*, les *adversaires de la tyrannie*, au nom de la liberté, de l'égalité et de la fraternité...

Fraternité! Liberté! Égalité! République! paroles menteuses!

Qu'ont-ils fait avec ces mots-là, tous ces charlatans corrompus et imbéciles qui s'en sont servis pour renverser les gouvernements réguliers, sages, amis de l'ordre?

Ils ont versé le sang à flots; ils ont écrasé, opprimé, avili, abruti, démoralisé les peuples; ils ont essayé de détrôner Dieu. Dieu en a tiré une terrible vengeance : on peut voir sur la terre étrangère, à Ixelles, en Belgique, les os de leurs pères rongés par les pourceaux au bord des grands chemins!... Et, la plus cruelle expia-

tion qu'il ait infligée à ces pères adorateurs de Brutus, à ces monstres sans entrailles, c'est l'abandon et l'ingratitude même de leurs fils. On connaît ce général républicain, fils d'un régicide, conventionnel féroce, qui a laissé la tombe de son père, enfouie dans les ordures, exposée aux profanations des animaux, pendant que devenu, pour un moment, maître de la France, il se gorgeait d'or aux Tuileries!...

*
* *

— « Vous êtes tous des *blagueurs,* » s'est écrié Proudhon aux déclamateurs de la faction républicaine.

Rien n'est plus vrai que cette pensée, exprimée d'une façon triviale. Leur patriotisme, mensonge!

Leur amour pour le peuple, mensonge!

Pour la liberté, mensonge!

Pour l'égalité, mensonge!

Pour la fraternité ;

Pour la gloire, la charité, l'honneur, mensonge et duplicité, mensonge impudent et éternel !

A ces ennemis du genre humain, à ces oppresseurs de la terre, il faut arracher leurs masques hypocrites.

Il faut opposer à ces types dégradés les types de la religion, types si nobles, si purs, si touchants de charité et d'amour, ces chrétiens pleins de douceur et de foi, les saint Vincent de Paul, qui sont les véritables apôtres de la fraternité en ce monde, et les vrais, les seuls amis des peuples.

*
* *

Ce n'était pas assez de démences, assez de provocations, assez de crimes : Mazzini et Kossuth ont encore pris la parole, et les journaux protestants anglais, ces insulteurs de l'autorité, se sont empressés de publier avec des éloges les deux abominables pièces suivantes :

COMITÉ NATIONAL ITALIEN.

« Italiens ! frères ! la tâche du comité national italien est terminée ; la vôtre commence. Aujourd'hui, le dernier mot que nous, vos frères, vous adressons est : Insurrection ! Demain, en nous mêlant aux rangs du peuple, nous vous aiderons à la soutenir.

» *Insurrection!* Le moment longtemps préparé, attendu pendant trois longues années avec impatience, est arrivé. Profitons-en. Ne vous laissez pas tromper par les apparences, ne vous laissez pas égarer par les lâches sophismes des hommes tièdes. Toute la surface de l'Europe, depuis l'Espagne jusqu'à notre pays, depuis la Grèce jusqu'à la sainte Pologne, est une couche volcanique sous laquelle dort une lave qui fera explosion au premier soulèvement de l'Italie. Il y a quatre ans, l'insurrection de Sicile a été suivie par dix révolutions européennes ; vingt révolutions suivront la vôtre, *toutes se rattachant au même pacte,* toutes dirigées vers le même but fraternel. Nous avons des amis même dans les armées qui nous gouvernent ; il y a des

peuples entiers dont le cri d'alarme répondra au vôtre. Les démocraties nationales de l'Europe forment un seul grand camp organisé; l'avant-garde de la grande armée des peuples ne craint pas l'isolement; l'initiative de l'Italie est l'initiative de l'Europe!

» *L'insurrection!* Sainte comme la pensée du pays qui la consacre, forte dans sa volonté et dans son énergie, concentrée comme son but, qui est la justice, l'amélioration et la vie libre, fraternelle pour tous, qu'elle se lève et qu'elle change le martyre en victoire! Des milliers de victimes qui sont tombées avec le nom sacré de l'Italie sur leurs lèvres ont droit à cela de notre part. Qu'elle soit terrible comme la tempête de nos mers, qu'elle soit obstinée, immuable comme les Alpes qui vous entourent. Entre les Alpes et l'extrémité de la mer de Sicile, nous sommes vingt-cinq millions d'un côté et cent mille étrangers de l'autre. C'est la lutte d'un moment : vous n'avez qu'à vouloir.

» *L'insurrection!* Que ce grand mot coure de cité en cité, de ville en ville, de village en village, comme le fluide électrique! Levez-vous! levez-vous! réveillez-vous pour la fièvre de la

croisade, vous tous qui avez des cœurs italiens et des bras italiens!

» Rappelez au peuple ses souffrances imméritées, ses droits méconnus, son ancienne puissance et le grand avenir de liberté, de prospérité, d'instruction et d'égalité qu'il peut conquérir d'un seul bond.

» Rappelez à vos femmes, les mères, les sœurs, les amis qui ont péri dans un deuil inconsolé pour l'objet de leur amour emprisonné, exilé, massacré parce qu'il désirait une patrie.

» Rappelez aux jeunes gens la pensée outragée et comprimée, le grand passé traditionnel de l'Italie qu'ils ne peuvent continuer que par l'action; l'insignifiance absolue de leur condition actuelle; eux les descendants de ces hommes qui ont par deux fois donné la civilisation à l'Europe!

» Rappelez aux soldats de l'Italie le déshonneur de l'uniforme servile dont se moque l'étranger; les ossements de leurs pères laissés sur les champs de bataille de l'Europe pour l'honneur de l'Italie et la gloire véritable de celui qui combat pour le droit, la justice et la nationalité.

» Soldats, femmes, jeunes gens, peuple, n'ayons pour le moment qu'un seul cœur, qu'une seule pensée, qu'un seul cri sur nos lèvres : « Nous aurons un pays, nous aurons une Italie, et l'Italie sera ! »

» Attaquez, rompez sur tous les points la longue et faible ligne de l'ennemi ; empêchez-le de se concentrer, *en tuant* et en dispersant ses soldats, en détruisant les routes et les ponts. Désorganisez-le *en frappant ses officiers ; poursuivez sans relâche les fuyards ;* faites la guerre, A COUPS DE COUTEAU ; faites-vous des armes des tuiles de vos maisons, des pierres des rues, des outils de vos métiers, *du fer de vos croix !* Répandez l'alarme en allumant des feux sur toutes les hauteurs ! Que d'un bout de l'Italie à l'autre, le tocsin d'alarme du peuple sonne *la mort* des tyrans ! Partout où vous serez victorieux, portez-vous à l'aide de ceux qui sont le plus près de vous ; que *l'insurrection grossisse comme une avalanche.* Si la chance tourne contre vous, courez aux gorges, aux montagnes, aux forteresses que vous a données la nature. Partout où le combat aura éclaté, partout vous trouverez des frères et, renforcés par les victoires

gagnées sur un autre point, vous redescendrez le lendemain sur le champ de bataille, et vous n'aurez qu'un seul drapeau, le drapeau de la nation !

» Comme gage de notre unité fraternelle, inscrivez sur votre drapeau : *Dieu et le peuple.* Ces mots seuls sont puissants pour conquérir ; seuls ils ne trahissent pas !

» C'est le drapeau républicain qui, en 1848 et 1849, a sauvé l'honneur de l'Italie ; c'est le drapeau de l'ancienne Venise ; c'est le drapeau de Rome, de Rome l'éternelle, la métropole sacrée, le temple de l'Italie et du monde !

» Purifiez-vous en combattant sous ce drapeau ; que le peuple italien se lève digne du Dieu qui le guide ; que la femme soit sacrée ; que la vieillesse et l'enfance soient sacrées ; que la propriété soit sacrée ; punissez le voleur comme un ennemi [1] ; servez-vous, pour l'insurrection,

[1] Ces paroles ampoulées, ces déclarations en faveur de la femme, de la vieillesse, de l'enfance et de la propriété sont d'immenses mystifications, d'odieux mensonges dans de pareilles bouches. On a vu, à Rome, pendant leur dictature sanguinaire et vénale, comment Mazzini et Aurelio Saffi respectent la vie humaine et la propriété. Nous avons compté leurs victimes, nous n'avons pu compter leurs vols. Nous avons dit, dans notre his-

des armes, de la poudre et des uniformes pris sur l'ennemi.

» Aux armes ! aux armes ! notre dernier mot est le cri de guerre. Que les hommes choisis par vous pour vous conduire envoient à l'Europe le lendemain le cri de la victoire.

» *Pour le comité italien :*

» JOSEPH MAZZINI, AURELIO SAFFI ; MAURIZIO QUADRIO, CESARE AGOSTINI, secrétaires.

» Londres, février 1853. »

toire de S. S. Pie IX, les noms des personnes assassinées sur leur ordre, des maisons pillées sur leur ordre. Toutes leurs proclamations n'empêcheront pas l'histoire de les condamner comme des misérables, pour qui rien n'est sacré. C'est comme quand ils ont l'impudence de parler de Dieu ; leur maître, à eux, leur Dieu, c'est Satan.

AU NOM DE LA NATION HONGROISE.

Aux soldats cantonnés en Italie.

« Soldats, camarades !

» Mon activité est sans bornes, et je suis sur le point de remplir mon but. Mon but est d'affranchir mon pays, de le rendre indépendant, libre et heureux. Ce n'est pas par la force que nous avons été vaincus; la force de tout l'univers n'aurait pas suffi à vaincre la Hongrie : la trahison seule l'a fait.

» Je jure que la force ne nous vaincra pas et que la trahison ne nous livrera plus. Notre guerre, c'est la guerre de la liberté du monde, et nous ne sommes plus seuls. Non-seulement toute la population de notre pays sera avec nous, non-seulement ceux qui autrefois nous étaient opposés, combattront avec nous l'ennemi commun, mais tous les peuples de l'Europe se lèveront et s'uniront pour faire flotter la bannière de la liberté. Par la force des peuples du

monde, la puissance chancelante des tyrans sera détruite, et cette guerre sera la dernière.

» Dans cette guerre, aucune nation ne fraternise plus sincèrement avec les Hongrois que l'Italie. Nos intérêts sont les mêmes, notre ennemi est le même, l'objet du combat est le même. La Hongrie est l'aile droite et l'Italie l'aile gauche de l'armée que je conduis; la victoire leur sera commune.

» Aussi, au nom de ma nation, j'ai fait alliance avec la nation italienne. Au jour où nous levons l'étendard de la liberté du monde, que le soldat italien en Hongrie s'unisse à la nation hongroise insurgée, et que le soldat hongrois en Italie s'unisse à la nation italienne insurgée. Que tous, quelque part où le cri d'alarme viendra frapper leurs oreilles, que tous combattent contre l'ennemi commun. Celui qui ne le fera pas sera regardé pour ce qu'il est, pour le valet du bourreau de notre pays, et il ne reverra jamais le sol natal; il sera exilé pour toujours comme un traître, comme un homme qui a vendu le sang de ses parents et de son pays à l'ennemi.

» Le jour de l'insurrection est venu; qu'il ne trouve par les Hongrois à l'improviste ; car s'ils

n'étaient pas prêts, si notre nation ne savait pas profiter de l'occasion, notre cher pays serait perdu pour toujours, et notre drapeau national serait couvert d'ignominie.

» Je sais que tous les Hongrois sont prêts pour la guerre de la liberté. Le sang versé par les martyrs, les souffrances du pays ont changé en héros jusqu'aux enfants.

» Aucune nation n'a jamais récompensé ses braves fils aussi magnifiquement que la nation hongroise récompensera les siens. Après la victoire, le domaine public sera partagé à l'armée et aux familles des victimes; mais le lâche et le traître seront *punis de mort*.

» Soldats ! je vous fais donc savoir, au nom de la nation, que celui, quel qu'il soit, qui vous apportera cet ordre de moi vous est expressément envoyé pour me faire connaître quels sont les amis de la liberté cantonnés en Italie, et pour vous dire en mon nom comment il faut que vous vous organisiez.

» Recevez ces instructions que *la nation vous adresse par ma bouche,* et soyez-y fidèles; qu'il en soit de même dans chaque district de notre pays et d'ailleurs.

» Mes braves! les honveds et les hussards ont couvert de gloire le nom de notre pays; le monde a les yeux sur le drapeau de la Hongrie comme sur la bannière de la liberté! Nous conserverons cette gloire et nous répondrons à cette attente.

» C'est surtout sur vous que se portent les yeux du monde, parce que votre nombre est grand. Vous avez les armes à la main, un sang généreux coule dans vos veines, l'amour du pays et l'ardeur de la *vengeance* contre ses bourreaux respirent dans vos cœurs. Votre tâche est glorieuse et facile, car vous êtes au milieu d'une nation qui fournira, elle aussi, ses millions de combattants contre l'Autriche.

» De Rome jusqu'à l'île des Siciliens, de la Save aux contrées qui s'étendent au delà du Rhin, tous les peuples sont unanimes pour se lever au bruit éclatant de vos millions d'armes. Que Dieu soit notre juge! Mort aux tyrans! vive la liberté des peuples! vive notre pays!

» Mes braves! à ce cri votre voix sera comme la trompette de Josué, elle fera tomber le Jéricho des tyrans.

» Tels sont *les ordres* que je donne *au nom de la nation*. Que tous obéissent! Je serai bientôt

parmi vous. *Au revoir!* Que Dieu soit avec vous !

» KOSSUTH. »

» Londres, février 1853. »

*
* *

Quelques jours après la publication, par les journaux protestants anglais, de cette dernière pièce, Kossuth a écrit qu'elle n'émanait pas de lui. Il est fort difficile d'avoir la vérité avec de pareils misérables. Qui est apocryphe, de la proclamation ou de la lettre? on ne sait. Il se pourrait fort que Kossuth fût l'auteur de l'une et de l'autre; en ceci, semblable à cet homme qui, pour faire parler de lui, écrivait, sous le nom d'un ami, à un journal qu'il était mort, et, le lendemain, sous le sien écrivait qu'il se portait à merveille.

En tous cas, la lettre et la proclamation semblent émaner de la même plume. Conçoit-on

un désaveu qui contient les mêmes choses que la chose désavouée? C'est maladroit.

Le désaveu ne porte que sur l'opportunité de la lutte. Mais quand arrive-t-il? Le lendemain de la défaite des assassins de Milan, le lendemain du jour où un compatriote de Kossuth a échoué dans la tentative de régicide contre l'empereur d'Autriche!...

*
* *

Ce n'est pas tout encore. Comme il faut que la *fraternité démocratique* s'affirme toujours, comme il faut donner sans cesse au monde, entre insurgés et réfugiés, l'exemple de l'aménité, de l'humilité, du renoncement, une grande partie de l'émigration hongroise en Angleterre n'a pas accepté Kossuth pour chef et a protesté énergiquement contre sa prétention de se poser comme tel. A peine les deux pièces dont il est ici question eurent-elles paru, qu'elles furent suivies de protestations nombreuses, parmi les-

quelles la plus énergique fut celle de Barthélemy Szemere, ancien ministre de la révolution hongroise, lequel traite fort mal le *citoyen* Kossuth, qu'il appelle usurpateur, auquel il reproche une grande partie des malheurs de la Hongrie; il déclare qu'il s'est octroyé à lui-même sa propre dictature illimitée, et qu'il n'a pas plus le droit de parler au nom de la nation hongroise que Mazzini au nom de l'Italie. Szemere ajoute, toujours en parlant de Kossuth :

« Que celui qui serait curieux de le juger comme homme d'État lise avec attention l'histoire de la dernière révolution hongroise ; que celui qui voudrait connaître son *habileté* comme conspirateur, jette un coup d'œil rétrospectif sur la malheureuse expédition de l'année passée; enfin, tout récemment, l'insurrection de Milan, plus désastreuse encore, donne un éclatant témoignage de son *génie*. »

Il termine en disant que, suivre Kossuth, c'est rendre impopulaire et *odieuse* la cause de l'émigration hongroise.

*
* *

Autre complication : Kossuth, après avoir prudemment attendu l'issue de la dernière insurrection de Milan, désavoue, comme apocryphe, sa signature au bas de la proclamation révolutionnaire. Alors paraît Mazzini, qui offre de montrer cette signature à tout venant dès qu'il sera en lieu sûr :

« Monsieur le Rédacteur,

» J'entends parler, attendu que là où je suis il ne m'est pas permis de la lire, d'une protestation de Kossuth concernant la proclamation hongroise, rendue publique au moment où le peuple courait aux armes à Milan. *La proclamation manuscrite, revêtue de la signature autographe de Louis Kossuth, est entre mes mains, et quiconque le voudra pourra, quand je serai sur une terre libre, s'en assurer.*

» Elle a été demandée par moi *et elle m'a été envoyée par lui*, vers la fin de son séjour à Kutaya, dans l'hypothèse d'un mouvement insurrectionnel en Italie, au moment où il serait encore prisonnier, et afin de la faire paraître comme signe de l'alliance *qui avait été jurée entre*

nous, comme monument *public* et *efficace,* à l'effet d'éviter des collisions entre frères de cœur.

» Prévoyant pour moi le cas possible de mort ou d'éloignement forcé du centre du mouvement, et comprenant toute l'importance de ce document, je veillai à ce qu'il en demeurât une copie entre les mains d'hommes du parti, qui pussent, en cas de mouvement, et à cette unique condition, s'en prévaloir.

» Entre Kossuth et moi, il n'en fut plus question. C'était un fait accompli. Une autre proclamation, imprimée plus tard dans les deux langues, et portant nos deux noms, annonçait que notre deuxième parole serait *une parole d'insurrection,* afin de confirmer les intentions qui avaient dicté la première à Kossuth.

» Restait la question d'opportunité. L'élément italien pouvait seul en être naturellement juge ; sans cela, l'envoi antérieur de la proclamation n'aurait eu aucun sens. Les hommes qui s'apprêtaient à exposer leurs jours pour l'entreprise patriotique et qui croyaient au succès, jugèrent le moment venu.

» La proclamation fut imprimée secrètement

avec l'insertion de la date de février et en omettant deux paragraphes qui faisaient ressortir son ancienne date, et qui faisaient allusion à des préparatifs entre les Hongrois, traitant de choses déjà comprises dans la proclamation intermédiaire.

» La mauvaise issue de la tentative peut irriter celui qui comprend toute la puissance du nom propre et qui la voudrait conserver intacte pour le bien. Mais Kossuth, plus que d'autres, est fait pour comprendre que dans la sphère *d'action secrète* à laquelle nous condamne la situation de notre patrie, un incident minime en lui, un acte imprudent, imprévoyant ou oublieux d'un individu, peut quelquefois faire avorter le dessein le mieux ordonné. Les nombreuses âmes que la proclamation a conquises en Italie à Kossuth compensent bien pour lui le blâme de quelques journaux étrangers.

» Votre, etc.

» Joseph MAZZINI.

» 22 février 1853. »



Mazzini souffletant Kossuth, désavoué par la Hongrie et même par les réfugiés hongrois, est à son tour, lui, Mazzini, désavoué par les réfugiés italiens, comme il l'a été également par l'Italie. Un journal démocrate, *la Presse,* de Paris, publiait, à la date du 9 mars 1853, les lignes suivantes :

« Tout ce que les journaux de Londres et de Paris ont dit des derniers événements de Milan ne saurait donner une idée de l'étonnement, de la douleur et de *l'indignation* que cette *nouvelle extravagance* de Mazzini a soulevés d'un bout de l'Italie à l'autre. Depuis l'expédition de Savoie, en 1833, *cet homme fatal* n'avait rien imaginé de plus *impardonnable* et de plus *fou*, rien qui *servît mieux et plus à point les intérêts de l'Autriche* [1].

» On commence à comprendre maintenant tout le mal qu'a fait à la noble et malheureuse Italie *ce mazzinianisme mystique, fanatique et fanfaron, qui depuis vingt ans* crie toujours, à contre-temps et à contre-sens, *aux armes!* qu'il

[1] Un grand nombre de démocrates italiens considèrent, disent-ils, Mazzini comme un faux-frère, comme un agent de la police autrichienne.

ne prend jamais; et qui fait de la politique avec de la mauvaise poésie orientale et des idées incohérentes qui semblent tirées de l'Apocalypse. Il est temps enfin de savoir de *qui tient sa mission ce comité occulte, soi-disant européen,* et qui ne fait jamais de manifestation sans que le joug de l'Autriche ne s'appesantisse plus lourdement sur l'Italie.

» Nous avons reçu de Turin un *Appel à la diplomatie européenne,* par M. Bianchi Giovini. C'est une petite brochure extrêmement remarquable, comme tout ce qui sort de la plume de ce publiciste éminent, qui, après avoir, pendant cinq ans, fait à l'Autriche et à Rome une guerre si brillante et si rude, s'est condamné à un silence que déplorent tous les admirateurs de son talent. Nous reparlerons de sa brochure.

» Nous reproduisons aujourd'hui la protestation suivante, que nous adresse M. J. Ricciardi, ancien député au parlement de Naples..... Il est connu pour l'ardeur de ses opinions démocratiques; il a donc quelque autorité quand il proteste contre les folies du *mazzinianisme.* »

Suit, en effet, du *frère* Ricciardi, une protestation énergique contre le *frère* Mazzini, auquel

il dit, entre autres gracieusetés, que ses efforts mêmes ont clairement démontré, par leurs mauvais résultats, *son incapacité* comme chef de parti et homme révolutionnaire;

Qu'il n'est nullement fait pour la politique militante, qu'il a manqué sa vocation;

Qu'il n'a *absolument rien de ce qui fait le chef de révolution ou le tribun politique, c'est-à-dire ni le coup d'œil, ni la fermeté, ni l'audace, ni le talent oratoire, ni même l'aspect ou la voix!*

Le point d'exclamation qui termine la phrase est dans le texte.

Le *frère* Ricciardi l'engage ensuite à se contenter de manier cette plume, à qui seule, dit-il, Mazzini doit quelque renom. Il ajoute, après avoir ainsi rapetissé son *ami :*

— « Des hommes *d'une bien autre taille et d'une bien autre trempe que la vôtre* seront nécessaires pour mener à bonne fin le grand œuvre de la régénération italienne. Quant à vous, vous pourriez servir bien plus utilement notre sainte cause si, *au lieu de vous attribuer une mission que personne ne vous a donnée,* et d'employer votre talent à dicter des proclamations *que nul ne lit en Italie,* vous vous occupiez, par des études sé-

rieuses, à préparer en quelque sorte le terrain de l'avenir, en discutant les institutions et le système de gouvernement qui devront remplacer un jour l'ordre de choses actuel. Si vous faisiez ce que je vous conseille, vous seriez à coup sûr bien plus méritant vis-à-vis de notre pays *qu'en vous arrogeant, ainsi que vous l'avez fait jusqu'à présent, le droit de personnifier en vous l'Italie,* de la même manière que Kossuth a prétendu et prétend encore personnifier en lui la Hongrie. . »

Il termine par cette rude leçon, en parlant des devoirs des émigrés :

— « Nous avons d'autres devoirs tout aussi nobles à remplir : celui, d'abord, *de faire non-seulement respecter, mais aimer en nous notre patrie,* grâce à *notre conduite exempte de tout reproche,* par l'étranger au foyer duquel nous sommes assis ; puis de prêcher à nos frères de l'intérieur, surtout par l'exemple de notre union. . . . . »

*
* *

Quelques jours après la publication des proclamations de Mazzini et de Kossuth, de ces infamies sans nom, un démocrate hongrois essayait d'assassiner lâchement, par derrière, *à l'Italienne,* Sa Majesté l'Empereur d'Autriche. Que les réfugiés de Londres, Mazzini, Kossuth et autres, soient les instigateurs de tous ces crimes, c'est ce dont personne ne doutera d'après leurs antécédents, leurs principes et leur propre langage [1].

On voit, par les pièces que nous venons de reproduire, on voit que c'est toujours la même chose : des forcenés complétement à l'abri, qui poussent les populations à l'insurrection, à la mort, à la guerre *à coups de couteau,* à la profanation sacrilége des croix pour en faire des poignards. C'est toujours le même langage, les mêmes prédications d'assassinats, les mêmes projets de viol de la propriété, de loi agraire, promesse pour la minorité factieuse, menace pour la majorité honnête.

On ne répond à ces furieux appels au carnage

[1] Comme on conduisait le meurtrier en prison, il cria : « *Vive Kossuth !* » Ceci est assez significatif.

que par une surveillance incessante, et, au moindre mouvement, par le canon.

*
* *

Voilà ce qu'a produit pourtant l'esprit révolutionnaire depuis soixante ans; que dis-je? depuis Luther et Calvin, depuis la *déformation* du christianisme par des intrigants ambitieux et sensuels.

*
* *

Enfin, c'est encore de l'Angleterre que sont venus, de 1852 à 1858, les fabricants des machines infernales de la rue de la Reine-Blanche, près la barrière de Fontainebleau; les assassins Kelsch, Galli, Rossi, Magen, Carpéza, Pianori, Tibaldi, Grilli, Borlotti;

C'est de Londres que sont venus les régicides Pieri, Orsini, Gomez et de Rudio, coupables de l'abominable attentat du 14 janvier 1858.

C'est à Londres que Simon Bernard a été arrêté comme leur complice ;

C'est à Londres que Félix Pyat a publié ce manifeste :

« En dépit de toutes vos précautions, malgré vos murailles de la Chine, vos lignes de douane, vos cordons sanitaires, nous passons, nous pénétrons, nous arrivons dans la chaumière, aux mains, aux yeux, au cœur des ouvriers et des paysans, et le peuple nous lit quand même.... De Bordeaux à Lille, d'Angers à Lyon s'étendent les silos de *la Marianne,* ses mines et ses sapes et ses traînées de poudre, que la moindre bluette peut faire sauter..... Voilà votre souleur!.... Vous savez que notre lettre à *la Marianne* a été publiée à Londres, que *c'est de Londres que nous datons nos foudres et nos trombes*..... Oui, les auteurs du mal vivent en Angleterre..... *L'Angleterre est la coupable, la recéleuse qui nous abrite, qui nous imprime!* »

Et cet autre :

« Quand donc une *main héroïque* arrêtera-t-

elle le compte de sang ? N'est-t-il pas temps de venger les morts et de sauver les vivants ! Lorsqu'un homme s'élève au-dessus de la justice publique, il doit tomber sous la vindicte privée. »

Et cette apologie de l'assassinat :

« Tout citoyen est en droit de courir sus à l'empereur ; chacun a le droit et le devoir de répondre à la force par la force, aux canons par les revolvers, aux boulets par les bombes, à la mitraille par les fulminates, à la garde impériale par les machines infernales.

»..... *Nous ne débattrons pas plus le droit de régicide*. Dans le pays de Charles Ier, c'est inutile. Là-dessus, les fils de ceux qui ont exécuté le *Capet*, n'ont rien à apprendre aux fils de ceux qui ont exécuté le *Stuart*. Ordinairement on ne discute pas le droit, on le prend quand il faut, on l'exerce comme on peut.

»..... Ainsi le Hongrois peut assassiner l'empereur François-Joseph ; le Napolitain, un Bourbon ; le Romain ou le Français, un Bonaparte... L'assassinat politique est un fait *forcé, fatal, logique, par conséquent nécessaire*... »

Le comité de la *Commune révolutionnaire* séant à Londres, sous la protection du *droit*

d'asile et des lois anglaises, se soucie peu des victimes, autres que les rois, faites par leurs bombes et leurs machines infernales :

« Quel grand malheur, vraiment, que ses complices décorés et salariés, cinq ou six de ses gendarmes et de ses sbires, tombent à ses côtés et gagnent des pensions ! »

Le comité de la *Commune révolutionnaire* énumère ensuite des faits qui désignent particulièrement l'empereur Napoléon III aux vengeances des Italiens :

« C'est lui qui leur a rendu de force Pie IX; c'est lui qui leur impose pape, cardinaux, jésuites, toute cette peste noire dont l'Angleterre s'est purgée comme des loups; c'est lui qui les occupe militairement avec ses bataillons et ses batteries. Est-ce que dix mille fusils et cent canons ne valent pas QUATRE BOMBES ? »

Enfin, le tout se termine par une invocation aux auteurs de l'attentat du 14 janvier :

« Quant à nous, nous ne pouvons malheureusement prétendre à aucune part dans le mérite de leur action ; nous n'avons pas eu l'honneur de participer à leur entreprise. Mais le coq chanterait trois fois si une voix française ne les

saluait pas en présence de leurs juges. Amis inconnus et non méconnus, nous vous saluons ! Vous serez vengés !, etc. »

*
* *

Ces paroles épouvantables trouvèrent de l'écho en Angleterre, — dans un pays qui se pique d'honneur, — de civilisation et de liberté !...

Nulle part en Europe, peut-être, on ne trouve tant de contrastes qu'en Angleterre. La plus grande richesse côtoie l'extrême misère, la liberté politique sans frein coudoie les préjugés de caste les plus absurdes, le matérialisme le plus brutal se rencontre avec le sentiment romanesque le plus ardent.

*
* *

Mais où le scandale dépassa tout ce qu'on avait vu d'abominable en Angleterre, ce fut dans le procès du régicide Bernard, dit *le clubiste*, complice des assassins Orsini, Piéri, de Rudio et Gomez [1].

L'indignation de l'Europe égala sa stupeur en apprenant cet acquittement.

Sans la prudence et la grandeur d'âme de son gouvernement, la France se fût levée comme un seul homme, l'épée à la main, pour se faire justice elle-même, au nom de Dieu et de la morale si effrontément outragés.

*
* *

On écrivit de Londres au journal *la Patrie*.

« Le procès politique (*state trial*), comme on l'appelle pompeusement et faussement ici, vient de se terminer par un acquittement prévu et prédit de presque tout le monde. Les ma-

[1] Voir la note 1 à la fin du volume ; c'est le compte rendu de ce procès abominable, tel que l'a donné le journal le *Sun*.

nifestations enthousiastes de la foule qui entourait le prétoire, les hourrahs, les chapeaux des hommes, les mouchoirs des femmes frénétiquement agités, révèlent une fois de plus les étranges sympathies chez nous d'un certain parti pour l'assassinat.

» Simon Bernard est à présent un héros; l'ex-professeur de langues, élevé sur un piédestal de bombes fulminantes, va, dit-on, faire de sa personne une *exhibition* glorieuse et lucrative. Ne sera-ce pas pour plusieurs un encouragement à l'imitation d'un si noble modèle? Les régicides de tous pays n'ont désormais qu'à assurer d'avance leur fuite sur les très-libres rivages d'Angleterre; ils y sont assurés, non-seulement de l'impunité, mais encore d'une fortune dont ils ont, en effet, grand besoin.

» Quand on demande aux Anglais, d'après quels principes, en vue de quels avantages leurs institutions donnent au monde un si lamentable spectacle, leurs réponses ne sont ni d'un peuple ami, ni allié, ni civilisé, ni même chrétien. Il y a certainement ici deux morales, deux justices, deux raisons, deux religions : l'une pour l'intérieur, l'autre pour

l'étranger, et aussi opposées l'une à l'autre que l'honneur l'est à l'infamie, et la vertu au crime. »

*
* *

Le journal l'*Univers* fit ces réflexions sur l'acquittement de Bernard :

« Le jury anglais a acquitté Simon Bernard; le peuple anglais a salué de ses hourrahs le couronnement de la procédure ; les juges anglais, forcés de retenir l'accusé, se sont, autant qu'ils l'ont pu, associés au scandale de son acquittement en l'admettant à donner caution. Tout cela est complet et tout cela est cynique. Rien n'y manque. Pendant l'instruction du procès, Mazzini a publié un écrit, reproduit par plusieurs journaux, où l'insolence et les provocations contre l'empereur surpassent ce que les réfugiés s'étaient jusqu'alors permis de plus révoltant.

» Si le gouvernement anglais n'a pas voulu ce résultat, c'est le *Times* qui gouverne l'opi-

nion. S'il l'a voulu, alors le *Times* a été l'organe de sa pensée. Dans les deux cas, la France est éclairée sur le fond du cœur anglais.

» Comme nous ne sommes ni les répondants ni les chevaliers de la civilisation moderne en général et de la civilisation anglaise en particulier, nous n'avons rien de plus à dire. Entre deux nations puissantes et amies s'élève un débat que l'on peut appeler la *question des assassins;* l'une de ces deux nations tranche le débat au détriment de l'autre, en faveur des assassins. Voilà le dernier trait et l'un des plus marquants de la politique européenne au XIXe siècle.

» Soyons sincères, et ajoutons que, dans la situation réelle des choses, les infâmes hourrahs du prétoire de Londres nous paraissent bien préférables aux compliments empesés dont la municipalité de Douvres fatiguait un jour auparavant la franchise du duc de Malakoff. Dans leur étalage de loyauté, ces compliments étaient sans doute très-anglais; mais les hourrahs poussés en triomphe autour de Simon Bernard, c'est le cœur de l'Angleterre elle-même. »

*
* *

De son côté, le *Constitutionnel* s'exprime ainsi :

« L'acquittement de Bernard a causé une profonde indignation en France, et le sentiment si vif, exprimé ce matin par l'*Univers*, est compris de tout le monde. Néanmoins, disons-le, pour être juste, ce n'était pas l'occasion d'attaquer le *Times* comme l'a fait l'*Univers*, puisque le *Times* a énergiquement soutenu le bill des conspirateurs, flétri les assassins et defendu l'honneur anglais.

» Quant à nous, nous ne ferons pas de longs commentaires sur un pareil acquittement, exemple inouï de scandale pour la morale publique ; car quel honnête homme en France et en Angleterre pourrait douter de la culpabilité de Bernard? Nous dirons seulement à ceux de nos voisins qui désirent le maintien de bonnes relations entre les deux pays, que si, par malheur, on répandait en France, dans

nos villes, dans nos casernes, dans nos campagnes, le plaidoyer de l'avocat de Bernard, ce plaidoyer qu'on a laissé remplir de tant de fiel, de calomnies, d'injures contre l'empereur, contre le peuple qui l'a élu, contre l'armée et contre nos institutions, il serait difficile au gouvernement, avec les meilleures intentions, d'arrêter les effets de l'indignation publique. »

*
* *

Mais, nous l'avons dit, la France doit mettre la main sur son cœur pour comprimer les battements d'une colère trop juste, et imiter la magnanimité de son gouvernement.

Il nous sera pourtant permis de ne pas oublier cette nouvelle offense.

Nous voulons pouvoir espérer que la majorité du peuple anglais ne partage pas l'enthousiasme homicide des amis *quand même* des conspirateurs.

*
* *

En acquittant Bernard, les juges anglais donnèrent raison au libelle sanglant de Félix-Pyat.

Cet horrible factum indigna l'Europe civilisée tout entière; — mais il trouva des adhésions et des applaudissements en Angleterre, — non-seulement parmi les réfugiés *rouges*, mais parmi les *libéraux* anglais.

Chose remarquable : Les *libéraux* se rapprochent des *radicaux*, des *jacobins*, sur le terrain de l'assassinat politique.

Nous avons rappelé dans notre Étude sur les *Régicides*, la tendresse professée par M. Bouillet pour tous les *Brutus*.

Dans le même *Dict. d'Histoire*, en parlant du général corinthien Timoléon, qui fit assassiner son propre frère Timophane, qui voulait s'emparer du pouvoir à Corinthe, on lit :

— « Timoléon est regardé comme un modèle de *grandeur d'âme*, de *sagesse* et de MODÉRATION. »

*
* *

De même le libéralisme et le protestantisme anglais ne trouvèrent aucune flétrissure à imprimer aux actes et aux discours des assassins démagogues.

Les libéraux protestants de la Grande-Bretagne, nous les avons vus par toute l'Europe, en 1848 et années suivantes, attiser le feu de la guerre civile.

Leur conduite, à Rome, à été particulièrement infâme.

Encore aujourd'hui, ils s'y conduisent sans la moindre pudeur [1].

Il n'est pas permis à ceux qui parlent aux peuples de garder le silence sur la politique réellement abominable et impie tenue en 1848 par le cabinet britannique.

Il faut flétrir cette politique révolutionnaire, immorale, dont lord Palmerston était alors la plus haute et la plus odieuse personnification.

S'il a consciencieusement changé depuis, comme on le dit, tant mieux pour lui et pour le repos de l'Europe?... [2]

[1] Voir la note 2 à la fin du volume.

[2] Voir la note 3 à la fin du volume.

En contemplant la politique étrangère de l'Angleterre en 1848, on voit que cette politique continuait à être de plus en plus un scandale dont les gouvernements et les peuples devaient s'alarmer profondément.

Pas une révolte n'éclata en Europe, pas une conspiration ne s'ourdit sans la complicité audacieuse et criminelle des agents anglais.

Cette politique anticatholique nous étonne moins qu'elle ne nous afflige; depuis Henri VIII, ce prince infâme et libertin, la Grande-Bretagne n'en a pas eu d'autre, mais elle n'avait jamais atteint ce degré de cynisme effronté.

En France, en Belgique, en Suisse, en Piémont, en Allemagne, l'or anglais est encore aujourd'hui répandu pour créer ou entretenir des agitations funestes.

Il est prouvé que certains agents anglais ne furent point étrangers à l'odieuse conspiration dirigée contre le Saint-Père, et qui fut bien heureusement découverte dans la ville éternelle.

L'histoire à la main, il est facile de prouver que la politique anglaise, logique avec elle-même, comme politique protestante, est con-

tumière du fait. Elle a été pour beaucoup, en Suisse, dans la défaite du *Sonderbund* et dans la victoire exécrable du Radicalisme, qui a réduit ce pays infortuné à l'état lamentable dans lequel il est plongé.

*
* *

Que des protestants agissent ainsi, il n'y a là rien d'étonnant; depuis sa naissance, le protestantisme a proclamé un principe destructif, non-seulement de toute Église, mais de toute Autorité et de toute société humaine.

Les protestants n'ont pas changé depuis Luther, Calvin et autres hérétiques que l'orgueil et la sensualité ont détachés de la sainte Église. Ils ont conservé le même esprit de caste, le même égoïsme, les mêmes erreurs, les mêmes inconséquences. Ils ne peuvent pas s'écrier avec Homère :

— « Nous rendrons grâces à Dieu de ce que nous valons beaucoup mieux que nos pères. »

Que la complicité de la Grande-Bretagne prépare de nouveaux triomphes à la démocratie, au socialisme, cela ne nous étonnera pas, si grande que soit la réaction qui éclate présentement en Europe en faveur du principe d'Autorité.

Ces triomphes seront éphémères, et la Grande-Bretagne aura à en souffrir la première.

Les plus grands périls sont pour les complices des révolutionnaires, non pour ceux qui les combattent.

Si dans les fautes de l'Angleterre, les sociétés secrètes trouvent encore le succès, ces fautes seront alors bien punies!...

Les révolutions sont comme les orages qui font sortir de terre les vers, les crapauds, toutes les immondes bêtes; de même les révolutions font surgir à la surface politique toutes les vermines sociales.

Voilà ce que la politique anglaise, la politique protestante encourage!...

Elle encourage les sociétés secrètes, les réunions des buveurs de sang; elle souffre, elle protége cette usurpation ténébreuse, barbare, exécrable, d'hommes de destruction s'arrogeant

le droit de vie et de mort, et se permettant de se constituer les juges et les bourreaux de leurs semblables, — au nom de la *liberté*, déguisement qui leur sert à égarer les consciences.

*
* *

Et pourquoi la même politique s'acharne-t-elle sur la pauvre Érin, sur cette Irlande, — mille fois plus à plaindre encore que la Pologne?...

Parce que l'Irlande est catholique.

Le protestantisme anglais y pratique, pour la détacher de l'Église, les moyens les plus odieux, les plus cruels, les plus lâches, les plus vils.

Les protestants de la Grande-Bretagne se sont ligués pour asservir les enfants de Dieu. Qu'ils soient flétris, car ils sont venus, le poignard dans les mains, pour obliger l'Irlande catholique à se faire hérétique, car ils ont acheté les consciences faibles.

Confessez Dieu et son Église, frères d'Irlande,

mais ne confessez pas les hommes! Vous n'avez d'autres maîtres que vos prêtres qui vous aiment comme leurs enfants, et ceux qui oppriment son Église blasphèment le Seigneur.

Comment aimeriez-vous ces protestants, vos tyrans? Ils parlent de l'Évangile, les malheureux! Mais Jésus était doux et humble de cœur; ils sont durs et orgueilleux; il détestait les hypocrites, ils sont hypocrites; il était bon, ils sont méchants; il avait choisi pour apôtres des hommes de paix qui prêchaient l'amour et avaient horreur du sang versé; vos tyrans, les blasphémateurs, les persécuteurs de l'Eglise de Jésus-Christ ont pour satellites des geôliers et des bourreaux.

Jésus essuyait les larmes, eux les font couler.

Jésus n'a répandu que son sang, eux répandent le vôtre et jamais ne sont rassasiés.....

Ah! défions-nous surtout de ces protestants qui, au nom de l'Evangile, torturent et oppriment son Eglise et ses fidèles!

Ceux-là, qui sont le plus à craindre, profanent la parole du Christ; ce sont des hommes d'iniquité, de sang, des faux disciples.

Ils marchent selon la chair, non selon l'Esprit.

Comme autrefois les prêtres juifs, ils ont persécuté l'Esprit du Christ, les prêtres de la sainte Eglise; ce sont de ces faux apôtres dont parle saint Paul, de ces *ouvriers trompeurs* dont il dit que la fin sera conforme aux œuvres.

Tels sont les tyrans du catholicisme.

En vérité, frères, défiez-vous de leurs artifices et de leurs embûches!...

La Réforme a persécuté les nations au nom du Christ; elle est devenue la complice de Satan; son règne a été fatal à l'esprit de l'Evangile, qui est l'esprit de l'Eglise romaine, catholique, apostolique, universelle; — les portes du ciel ne s'ouvriront pas pour l'erreur. Malheur, trois fois malheur à ceux qui, pouvant faire le bien, ont fait le mal; maudits, trois fois maudits seront les bourreaux!...

La vérité n'est point une force suffisante aux yeux des méchants, qui sont des êtres corrompus : combien de hardis apôtres de l'Eglise ont été persécutés par les tyrans des peuples! Mais leur exemple n'a pas amolli les courages; les

martyrs ont des successeurs. Catholiques irlandais, voici ce qu'il faut faire :

Prier pour vos oppresseurs, prier pour leur conversion. La douceur est la loi de la vertu comme la modération est la beauté de la force.

*
* *

J'ai dit que la misère de l'Irlande était affreuse.

Elle est là, hideuse, envahissante, courbant des milliers d'infortunés sous son inexorable niveau, imposant au misérable des haillons dégoûtants, — et la faim, — cette maladie qui rend fou et qui fait mourir !...

Dans ces journées de fièvre, où si lentes sont les heures, si horribles les tiraillements d'estomac, si noires les pensées, c'est surtout le désespoir des mères qui est affreux à voir, quand l'instant fatal arrive où elles n'ont plus ni lait ni pain à donner à leurs enfants, qui leur crient :

— « *J'ai faim!* »

Ah! comme elles s'ouvriraient les veines de bon cœur, ces infortunées, si le sang pouvait nourrir leur famille plaintive et désolée!... Ces enfants, qu'elles ont conçus dans leurs entrailles maternelles, la misère les leur arrache et les tue..... Malades, les pauvres Irlandais continuent, par le besoin pressé, à travailler jusqu'à ce qu'ils tombent..... C'est alors que la *philanthropie* protestante les ramasse... par propreté!

Ah! qui pourrait dire toutes les angoisses, toutes les souffrances, tous les désespoirs, tous les dévouements de ceux qui survivent! Mais les bons catholiques restent vertueux, inaccessibles à la tentation; ils ne chancellent pas sur le chemin de la probité et de l'honneur, même quand ils voient leurs enfants mourants de faim, et leurs femmes couchées sur le grabat de souffrance. Le secret de toutes ces résignations, de tous ces courages, c'est la foi!

Comment, après cela, s'étonner que le pauvre Irlandais regarde le protestant anglais comme son impitoyable ennemi? Comment s'étonner qu'il ne croie pas à sa foi en Dieu quand il voit ce tyran prier Dieu? Il se demande alors,

lui, le paria, si ces protestants ne sont pas aux pauvres Irlandais, leurs frères, ce que les Pharisiens et les princes des prêtres étaient à Jésus et aux disciples. Il sent alors qu'ils ne tendent qu'à l'opprimer, et qu'ils ne sont que des hypocrites, car s'ils croyaient, ils seraient charitables.

Et ils sont tristes.

Sans larmes, on ne peut contempler les misères de l'Irlande, nobles misères s'il en fut! misères douloureuses et imméritées! Vous ne pouvez la nier, cette misère, hommes d'État de la Grande-Bretagne; elle est palpable, elle est évidente. Qu'attendez-vous donc pour sortir de cet engourdissement, de cet égoïsme, de cette cruauté qui peuvent vous être plus fatales à la fin que vous ne le croyez? — Vous attendez que l'Irlande soit devenue hérétique comme vous. N'y comptez pas!... Mais ouvrez l'histoire, et voyez combien sont vains les regrets de ceux qui, pouvant se sauver à temps et conjurer les tempêtes, n'ont pris une résolution dictée par la peur que lorsqu'il était trop tard!.....

Ne niez pas cette misère de l'Irlande, ne la niez pas! Voyez, malgré vos juges qui condam-

nent la pauvreté et vos geôliers qui la tuent, les journaux sont pleins d'horribles détails. Voyez toutes ces émigrations ! Par toute l'Irlande, des pauvres sont trouvés morts de faim dans les rues et sur les chemins. Il y a quelques jours encore, aux environs même de Dublin, un homme *est mort d'inanition et de misère*. Depuis la veille il mendiait, et plusieurs personnes l'avaient remarqué, *mourant de fatigue et de froid*. Il se laissa tomber au coin de la route. Vinrent à passer quelques soldats anglais qui se contentèrent de dire : — « Il est ivre ! » et le laissèrent sur la terre nue.

Et cela arrive tous les jours, et personne en Angleterre ne s'en émeut ! O Jésus ! L'Angleterre dit qu'elle est une nation chrétienne !

Je lisais tout à l'heure les circonstances d'un vol de pain commis par un enfant pour sa mère affamée, chez un boulanger de Dublin. La faim mortelle ou le cachot ! voilà donc tout ce qui reste aux Irlandais sous l'admirable régime qui les régit !

Chaque jour les journaux sont remplis de semblables faits. Tantôt c'est un vieillard ou une femme qui meurent d'inanition, tantôt

c'est un enfant qui meurt de froid dans une prison, sur un grabat ou dans la rue, — à la porte d'un protestant, — son frère devant Dieu !

Hier encore on lisait qu'un malheureux enfant de l'Irlande, un orphelin, se trouvant sans asile, s'était réfugié sur un four à chaux pour y passer la nuit, mais que, en échappant aux atteintes du froid, il n'avait pu se soustraire à celles du gaz délétère qui s'élevait du four à chaux, et qu'il avait été asphyxié.

Cet enfant avait huit ans !

Son père avait succombé, à la suite d'un accident, dans une manufacture ; sa mère était *morte de faim !*

Ces plaintes ne sauraient toucher les hommes d'État de la cruelle et perfide Albion.

Ces protestants ont des entrailles froides.

Et ils parlent de religion, et du haut de leurs chairs les prédicateurs hérétiques outragent l'Église de Dieu !

En Angleterre, la charité n'existe pas, elle disparaît, cette affectueuse vertu catholique, devant la *bienfaisance*, devant la taxe protestante.

Le monstrueux Malthus, l'infâme Ricardo,

économistes protestants, ont de nombreux disciples sur cette terre hérétique, qui disent comme eux que les pauvres infirmes et sans ouvrage, ceux qui ont froid et faim, ceux qui n'ont ni asile, ni vêtement *étant inutiles à la société et malheureux dans la vie doivent disparaître !*

Disparaître !

Ils ajoutent que *le suicide* est non-seulement leur *intérêt*, mais *leur devoir !*

Parmi ceux qui ont écrit ces blasphèmes, il y a des prêtres protestants et des hommes d'État !

Cette doctrine antichrétienne, homicide, féroce, a été également prêchée en France, en Belgique, en Piémont, par les hommes d'État et les écrivains du libéralisme, ces autres ennemis du catholicisme. Et ces malheureux ont une famille, des femmes, des mères ; ils ont des enfants ; ils disent qu'ils ont une religion, ô Christ !

Christ ! vous qui avez bu votre calice, ne boiront-ils pas leur honte, — ces infâmes !

Ces philosophes, ces protestants, ces libéraux, ces matérialistes, ces égoïstes raisonnent

absolument comme Tibère refusant un morceau de pain au petit-fils de l'orateur Hortensius, « pour ne pas éteindre l'industrie et encourager la paresse. » Il disait que « *la charité engage l'homme à attendre les secours d'autrui* dans une lâche sécurité. » (Tacite, *Annales*, livre II, § XXXVII, XXXVIII et XXXIX.)

Ces économistes disent que *la charité est une mauvaise chose;* qu'il faut *s'opposer à l'accroissement de la population* (surtout en Irlande). Ils disent encore que *l'homme fait sa destinée lui-même.*

C'est la cruauté greffée sur le matérialisme. Ce matérialisme bourgeois est aussi abominable que le matérialisme communiste ; aussi abominable que l'éclectisme, ce plagiat d'Hégel, que le fouriérisme, ce plagiat de Saint-Simon, augmenté de théories infâmes.

Les économistes protestants et les économistes libéraux et philosophes disent que : « *il*
» *faut mettre à tout prix un terme à l'accroisse-*
» *ment de la population;* qu'il ne faut *permettre*
» *la vie* qu'au nombre *exact* de pauvres dont
» les riches ont besoin pour leur utilité et leurs

» plaisirs; que, plus la population augmente,
» plus elle est malheureuse. »

Ainsi, voyez la double erreur des ennemis de l'Église qui, elle, aime également tous les hommes comme ses enfants! Les libéraux, les philosophes, les protestants sacrifient les pauvres aux riches; les démocrates, les socialistes, les révolutionnaires sacrifient avec la même barbarie les riches aux pauvres! Double erreur et nouveau témoignage rendu à l'Église catholique par ses ennemis mêmes! nouvelle preuve qu'en deçà, comme au de là de l'Église, il n'y a ni justice, ni vérité!

Sans relever ce qu'il y a d'abominablement cruel et d'odieusement impie à *mettre à tout prix un terme à l'accroissement de la population,* c'est-à-dire *à tuer les pauvres dont on n'a pas besoin,* nous dirons que ces économistes se trompent en avançant que plus la population augmente, plus elle est malheureuse. Quand chaque membre de la grande famille fonctionne librement et régulièrement, à l'ombre de l'autorité protectrice, ce n'est pas vrai.

*
* *

Je le sais, en Angleterre, parmi les protestants, et dans le reste de l'Europe, parmi les philosophes, les *libres-penseurs*, des hommes prompts à s'appeler eux-mêmes *philanthropes*, et jaloux d'acquérir à peu de frais une certaine popularité dans la bourgeoisie libérale et philosophe, ont enfanté des travaux calqués sur ceux de ce gouvernement anglais si égoïste, qui maintient les peuples dans la servitude hérétique et dissimule cette servitude sous des apparences démocratiques. Je n'examinerai pas ici les travaux de ces autres prétendus *amis du peuple*, mais je profiterai de l'occasion, au nom de la charité catholique calomniée, pour exprimer sur eux toute ma pensée. On ne saurait trop se tenir en garde contre les manœuvres de ces balayeurs de la misère, qu'ils relèguent dans d'impures sentines, sous prétexte de la soulager.

Chez ces tristes charlatans, issus du froid protestantisme, tout est calculé, méthodique; ils ont l'air d'avoir du cœur, et ils n'en ont pas; ils se vantent de purifier les ordures sociales, ils ne font que cacher les plaies, ils ne les guérissent pas plus que les socialistes; comme eux,

ils les enveniment. Chez ces ennemis de l'Église, pas de compassion vraie, pas d'amour ardent pour le pauvre, pas de généreuse pitié, pas d'attendrissement à la Vincent de Paul, pas un sentiment tendre venu de l'âme.

Le *philanthrope* est le compère de l'*économiste*, — cet autre monstre.

Le *philanthrope* connaît son pauvre par cœur; il en a fait sa chose, son exploitation, son usine! Il est sa *réclame*, comme le *démocrate* et le *patriote* est la *réclame* de Mazzini et de ses complices.

Le *philanthrope* sait combien le pauvre mange par jour, ou plutôt combien il ne mange pas!

Il a inventé des moyens d'exploiter le pauvre en le châtiant comme un criminel. Que deviendrait le *philanthrope*, s'il n'y avait pas le pauvre, — ce grand type douloureux, — type éternel, quoi qu'en disent les socialistes, — éternel comme le péché?...

Le *philanthrope* ne pourrait plus organiser la souffrance et l'embrigader, il ne pourrait plus aggraver et avilir la misère sous le prétexte hypocrite de la soulager.

En vérité ne me parlez pas des philanthropes, surtout des philanthropes protestants.

J'en sais plusieurs qui osent dire que la corruption est chose *nécessaire* et qu'il s'agit seulement de la *régler*, de la soumettre à certaines lois de *bien-être*, de *propreté* et d'*hygiène* publique. Ainsi, j'ai entendu ces Messieurs émettre cette opinion monstrueuse que les voleurs. les assassins, la prostitution, les cabarets, sont *les principaux soutiens* de la société, qui, sans ces agents, ne vivrait pas un jour !

Et ici, il est bon de faire la différence bien radicale qui existe entre ces philanthropes ergoteurs et les docteurs catholiques. Tandis que ceux-là disent :

— « Organisons le vice, la misère, la débauche ; faisons des prisons-modèles. »

Les docteurs catholiques disent :

— « Combattons le vice, la misère, la débauche ; ouvrons des hôpitaux aux malades, des refuges aux pauvres, aux pécheurs et aux femmes tombées qui se repentent ! »

Et ceux-ci seuls sont dans le vrai, parce qu'ils marchent avec la charité apostolique. Eux seuls ont ce qu'il faut pour attaquer le mal

dans sa racine ; ils combattent le vice ; ils frappent l'effet dans la cause, dans le péché.

Comment l'Angleterre protestante aurait-elle pitié de l'Irlande catholique, quand elle n'a pas pitié de ses propres enfants? En effet, en nul autre endroit de la terre, les enfants des travailleurs, des artisans, ne sont aussi malheureux qu'en Angleterre.

On y emploie dans les fabriques *des enfants de trois et quatre ans*, qui travaillent avec leurs mères *douze* et même *quatorze heures par jour!* Et ce pays se dit chrétien! et l'on y parle de l'Évangile !... Ce n'est pas tout. Ces détails authentiques doivent être crus, en dépit de l'horreur qu'ils inspirent à ceux qui ont du cœur. En parlant de la fabrication des lacets par un procédé mécanique qui demande l'attention la plus constante et la plus soutenue, un journal anglais, l'*Athenæum*, après avoir donné sur la condition des enfants pauvres en Angleterre des détails qu'on ne peut lire sans frissonner, s'exprime ainsi :

« Chaque métier fait tourner 1,800 bobines, on emploie à ces métiers des enfants de 3 *et* 4 *ans*.

» Or, pour obtenir de ces pauvres petits êtres une tranquillité qui n'est point de leur âge, on leur administre une certaine mixture, ajoutée à la liqueur de Godfrey *(Godfrey's cordial)*. Un apothicaire de Nottingham a déclaré au coroner qu'il en avait délivré lui seul plus de *treize cents* potions dans une année. Non-seulement cette mixture est du *laudanum*, c'est-à-dire de l'opium dissous et suspendu d'une façon particulière; mais encore le chimiste ajoutait qu'il était obligé d'employer du laudanum d'une bien plus grande force que la pharmacopée anglaise ne l'indique, et de préparer en outre le cordial beaucoup plus énergique que celui qu'on vend à Londres, autrement *ses pratiques se seraient plaintes*.

» Voici maintenant comment l'empoisonnement s'opère : il doit commencer le plus tôt possible après la naissance. La mère débute par le sirop de rhubarbe et le laudanum mêlés ensemble ; puis elle passe au cordial de Godfrey pur, et ensuite au laudanum pur, à mesure que les effets paraissent diminuer par l'habitude. Une demi-cuillerée à thé du mélange est d'abord donnée à l'enfant, une cuillerée à thé de cor-

dial succède, et finalement on arrive à *quinze ou vingt gouttes de laudanum* à la fois. Quand l'enfant est suffisamment accablé, il tombe immobile, stupide, sur les genoux de sa mère, qu'il n'empêche alors par aucun mouvement de poursuivre le dévidage des bobines. Les résultats d'un pareil régime ne tardent pas à apparaître. Les petites victimes deviennent pâles, blêmes ; leur face présente un caractère d'émaciation tout à fait particulier ; et la destruction marche assez rapidement pour qu'*en deux ans* la mort puisse saisir le plus grand nombre. »

*
* *

Ainsi se pratiquent les doctrines du protestant Malthus et de tous les économistes anticatholiques. Après cela, osez dire que le protestantisme est une religion de charité, qu'il a conservé l'Esprit de Jésus-Christ ! Dites que les Irlandais ont tort de demeurer fermes dans leur foi en la seule Eglise de Dieu ! Ces affreux exemples en disent autant contre le protestantisme

que tous nos bons arguments, que l'immortelle tradition catholique.

Tels sont les enseignements du temps présent.

Courage, Irlande! Le catholicisme peut paraître vaincu; mais il n'en est rien. Que vous soyez obligés d'attendre que l'oligarchie hérétique qui vous opprime ait cuvé son triomphe imbécile, n'importe! Le droit ni la vérité ne se prescrivent pas. L'Eglise est immortelle. En vain a-t-on dressé contre elle des échafauds et ouvert des cachots infects. Les persécutions n'ont pas empêché le christianisme de se répandre dans le monde. Les hommes passent, l'idée vraie reste, et on ne peut la tuer! Le ciel s'achète par la douleur. C'est à travers les épreuves et les souffrances que l'humanité marche à la vérité, mais elle marche!

Les tyrans, assiégés par les remords, les soucis, les chagrins, les inquiétudes et les terreurs d'une conscience lourde, sont encore plus malheureux que les esclaves.

Irlandais! Dieu voit les larmes de ses enfants, et les cris des peuples égorgés montent à lui! Ceux qui souffrent ressemblent au Christ; ceux

qui soulagent l'infortune ressemblent au Cyrénéen qui aida Jésus à porter sa croix.

*
* *

Quant à l'Angleterre, il est certain que la persécution religieuse qu'elle fait peser sur l'Irlande est en désaccord avec les tendances générales du siècle, en désaccord surtout avec ses protestations en faveur de la liberté.

Nous l'avons dit, elle ferait bien mieux de moins se montrer dure envers l'Irlande et de moins se montrer tolérante envers les révolutionnaires de l'Europe réfugiés chez elle.

D'aucuns disent que c'est par patriotisme, par égoïsme national, qu'elle se rend la complice des démocrates; car plus ceux-ci troublent l'Europe, plus les marchés de l'Europe, occupée à se défendre, non à travailler, seront ouverts aux produits britanniques. A ce compte, les Anglais seraient d'excellents *patriotes,* d'excellents *citoyens,* avec ce calcul odieux. Ah! l'homme exclusivement *citoyen* est nécessaire-

ment égoïste, je lui trouve une grande laideur morale ; il aime son pays, c'est fort beau, mais il consentirait volontiers à ce que son pays, pour s'agrandir ou s'enrichir, pillât, dévorât, soumît le reste du monde. Je m'incline devant un patriotisme raisonnable, mais j'exècre celui-là, et je tiens généralement les conquérants en médiocre estime. Je trouve qu'elle était sans entrailles, cette femme de Sparte, qui applaudit à une victoire qui lui avait coûté ses cinq fils.

Pour moi cette *grande citoyenne* n'est qu'une abominable marâtre.

Les Brutus sont de vils assassins.

*
* *

Les *francs-maçons* se sont également signalés en Angleterre, par leur complicité impie avec les démagogues émigrés.

Ils fraternisent avec eux et leur prêtent leur local et leur influence.

Ceux-là seuls peuvent s'en étonner qui ne

connaissent pas ce que c'est que la *franc-maçonnerie*[1].

Cette conduite justifie les mesures prises par l'Église contre cette association, et généralement contre toutes les *sociétés secrètes*.

*
* *

Félix Pyat est *franc-maçon*; Mazzini aussi; ils s'encouragent mutuellement, comptant sur l'impunité.

*
* *

De son côté, Mazzini, condamné à mort par contumace (1858), par le tribunal de Gênes, comme âme de la dernière insurrection, a publié, à Londres, sans courir aucun risque, un

[1] Voir la note 4 à la fin du volume.

nouveau factum ; il y justifie cette insurrection et en prédit de nouvelles. Ses complices sont aux galères ; mais que lui importe ! Que lui importe le sang versé, pourvu qu'il épargne le sien !...

Ce qui fait sa force, comme celle des autres conspirateurs, c'est la sécurité qu'ils ont en Angleterre pour préparer et organiser les complots. Ils n'apporteraient pas cette persistance dans leurs menées révolutionnaires si l'impunité ne leur était pas acquise.

*
* *

Et pourtant, les Anglais, si forts sur la Bible, à ce qu'ils prétendent, devraient savoir qu'on peut adresser aux conjurés des sociétés secrètes ces énergiques paroles de l'Apocalypse : « J'élèverai contre vous mon témoignage. Vous êtes des Philistins, des Édomites, des léopards, des renards, des loups de nuit qui rongent les os jusqu'au lendemain, de méchants chiens qui

entourent les élus, de repoussantes bêtes à cornes, d'audacieux taureaux de Basan, de subtils serpents alliés par le nom et par la nature avec le dragon rouge. » (*Apoc.*, ch. XII, v. 3 et 4.)

*
* *

Pour qu'une alliance soit fructueuse, il faut qu'elle soit loyale de toutes parts. L'empereur Napoléon III a été pour l'Angleterre un allié loyal et dévoué, et l'on peut dire chevaleresque.

Eh bien! c'est de la presse anglaise que sont partis les plus grands outrages contre lui et contre la France qui l'a élu; ce sont des imprimeurs anglais qui ont publié ces articles de journaux malveillants et ces libelles infâmes prêchant l'assassinat contre l'Empereur.

Que diraient les Anglais si, sous prétexte de donner l'hospitalité à des proscrits, nous laissions une bande de scélérats conspirer chez nous contre la vie de leur reine et contre leurs institutions?

Ceci est sans exemple dans les pays civilisés, même entre nations ennemies, à plus forte raison quand on est en paix, quand on est allié.

Il importe donc que l'Angleterre s'entende avec tous les autres États de l'Europe, pour interdire, non-seulement les conspirations de l'assassinat, mais encore les apologies du crime.

Tolérer ces excitations sanguinaires, ce serait manquer le plus déplorablement à la morale, à la justice et au salut des peuples.

Les méchants ne font que le mal qu'on leur laisse faire.

*
* *

Voilà les conspirateurs de l'Angleterre ! voilà l'usage que font ces réfugiés de l'hospitalité qu'on leur donne !

Du reste, l'odieux pamphlet de Félix Pyat a ému la conscience publique en Angleterre, et le gouvernement l'a soumis aux officiers de la couronne. Sera-t-il absous, lui aussi !... Tou-

jours est-il qu'une tolérance exagérée a pu faire croire à ses auteurs qu'ils le pouvaient publier impunément.

Et puis, les attaques du *Times* contre le Gouvernement français leur sont aussi un encouragement; ils ont indigné l'Europe; et comme l'a dit le *Journal de Francfort*, l'attentat du 14 janvier a jeté le trouble dans les esprits et révélé toute la profondeur de la plaie qui afflige, ronge le corps social. La conspiration permanente ourdie dans les antres ténébreux de la démagogie contre tout ce qui présente des garanties de calme et de stabilité étant avérée, il fallait cependant combattre cette hydre aux cent têtes et chercher à l'enchaîner, puisqu'on ne peut parvenir à la détruire.

C'est ce que les journaux anglais, et particulièrement le *Times*, devraient comprendre, au lieu de s'acharner à déverser sur le gouvernement français des torrents de bile et d'invectives. Les mesures provisoires et exceptionnelles auxquelles l'Empereur Napoléon III a dû recourir, soyons assez juste pour le reconnaître, ne sont pas prises dans son seul intérêt, mais ont, au contraire, pour objet de prémunir l'Europe

contre le renouvellement d'excès qui compromettraient sa sécurité en même temps que celle de la France.

Dans la défense de la cause sacrée de l'ordre, tous les pouvoirs sont solidaires; ils demeurent responsables aux yeux de Dieu et des hommes, de tous les maux qu'une dangereuse incurie, qu'une coupable négligence de leur part attireraient sur les peuples dont le destin leur est confié. Quand le souverain de la France adjure l'Angleterre, la Belgique, la Sardaigne, la Suisse de renforcer leur législation pénale à l'égard des assassins systématiques qui préparent chez elles, à l'abri du *droit d'asile,* leurs instruments de meurtre, que fait-il autre chose, sinon donner à ces États, et pour eux-mêmes un salutaire avertissement?

*
* *

Quant au présent livre, c'est une protestation de plus contre la démagogie et le socialisme,

que les conspirateurs et les sociétés secrètes ont pour but de faire triompher.

Le socialisme! c'est la contre-partie du christianisme.

Le christianisme, c'est le dévouement, l'humilité, le renoncement; c'est l'amour;

Le socialisme, c'est l'égoïsme, l'orgueil, le culte de la chair; c'est la haine.

C'est le socialisme qui arme contre la société la vile multitude en furie, la lie des nations, honte et fléau du peuple. C'est au nom du socialisme que les ravageurs de la civilisation, que les athées révolutionnaires, que les assassins républicains espéraient désoler la France en 1852.

Mais si grandes qu'aient été les fautes de la France en laissant faire tant de révolutions et en y prenant part, la Providence a jugé que le châtiment infligé avait été assez sévère, et elle n'a pas voulu qu'elle tombât dans l'*anarchie* de M. Proudhon, et elle a permis qu'un homme se trouvât là, dont le nom fût à la fois une gloire et une espérance, qui écrasât l'hydre révolutionnaire sous son pied. La France, qui avait peur de 1852, date fatale annoncée telle par tous les triboulets rouges de la tribune, des

clubs, des lieux honteux et des journaux, la France a applaudi, de tout son cœur, car une nation fera toujours pour sa conservation suprême les plus grands sacrifices, même ceux de certaines libertés, surtout quand la licence les a déshonorées.

Le coup d'État de décembre 1851, l'Empire qui en fut le résultat logique et attendu, trouvent leur légitimité, non-seulement dans la tradition napoléonienne et dans les acclamations enthousiastes de tout un peuple, mais encore dans l'attitude tenue par les républicains.

Ce sont les socialistes qui ont mis la couronne impériale sur la tête de Napoléon III, qui a si énergiquement sauvé la patrie qu'ils se préparaient à égorger.

Mais le socialisme désarmé et vaincu n'a pas encore perdu toute espérance, et il en sera ainsi tant que les sociétés secrètes n'auront point été exterminées.

L'esprit révolutionnaire est un préjugé barbare et farouche qui rend les hommes mauvais pères, mauvais fils, exécrables citoyens, sous prétexte d'en faire des patriotes modèles. Il inspire des actes de démence et de cruauté qui sont

un perpétuel et flagrant attentat au cœur humain. Les axiomes politiques de la révolution sont d'une dureté inflexible; ils sacrifient tout bon élan individuel, tout sentiment d'humanité à la force qui doit rester aux usurpateurs, à ceux qui ont proclamé la république sur les ruines de l'unité gouvernementale, du despotisme, le plus intelligent des pouvoirs.

Les révolutionnaires sont logiquement les ennemis de la religion et de la morale, car ils ne peuvent avoir d'influence que sur les athées et les corrompus.

Fortifier la religion, livrer à sa direction l'éducation des jeunes générations, réformer l'instruction publique d'après ses principes, c'est travailler à la sûreté commune, car c'est élever des digues contre l'invasion des flots révolutionnaires.

C'est contenir les méchants comme le doigt de Dieu retient la mer en furie dans ses limites.

Combattre l'esprit révolutionnaire par la force, c'est fort bien; mais il ne sera détruit que par l'éducation religieuse.

L'esprit révolutionnaire a enfanté la répu-

blique avec ses saturnales d'esclaves, et le socialisme avec ses avidités implacables. Qu'est-ce que cette doctrine résumée par ces mots : *République, Socialisme?* C'est la haine de toute supériorité morale; c'est le matérialisme dans la société, de même que la monarchie, c'est l'ordre et l'unité dans la politique.

Avec la république et le socialisme, on arrive forcément à tous les excès, à l'abolition de tous les droits et de tous les devoirs, au despotisme oligarchique, à la tyrannie des factions, à l'anarchie, au chaos. Il n'est pas de tyran sans pitié qui ne soit préférable à la république, où le peuple a à subir des milliers de tyrans plus implacables, plus féroces, plus ineptes les uns que les autres, qui flattent l'égoïsme et l'orgueil des masses en se servant du mot *égalité*. Ce mot n'est, en réalité, et dans leurs bouches mêmes, qu'un leurre impraticable.

L'égalité, comme l'entendent les révolutionnaires, n'est pas dans la nature humaine.

L'inégalité, au contraire, se manifeste partout par la diversité des forces, des talents, des goûts, des caractères, des passions.

Ce sont les nullités qui demandent le niveau

par jalousie des supériorités sociales. L'égalité ne peut régner sur la terre.

Ce serait une violence contre nature. Tout s'y oppose : le bon sens, la justice, la raison, la morale, les lois de la Providence.

Ce serait la guerre, la lutte, le carnage entre les hommes.

O peuples ! qui mettez sur vos monnaies le mot de *république,* sachez bien que c'est le synonyme de *misère.*

Voilà le revers de la médaille !

C'est en vain que les hommes cherchent à éluder la loi des sociétés, qui est l'unité du pouvoir.

La république comme forme de gouvernement, est une utopie ; elle n'est une réalité que dans le sens de *chose publique,* de même que le communisme n'est une réalité que comme *communauté d'intérêts.* Les révolutionnaires torturent étrangement la langue : de *chose publique,* ils ont fait *république ;* de *communauté d'intérêts,* ils ont fait *communisme.*

Or, ce n'est que la forme de gouvernement monarchique et méchamment appelée *despotisme* qui peut s'occuper fructueusement de la

chose publique et protéger la communauté des intérêts.

Ce pouvoir est de *droit divin,* en ce sens qu'il tire son type de la Famille instituée par Dieu, — par Dieu qui n'a mis la république nulle part.

Les anarchistes qui veulent l'abolition de l'autorité, qui veulent rayer le mot pouvoir de la langue humaine, méconnaissent les vérités les plus élémentaires de la science politique et sociale ; ils ne formeront jamais qu'une grotesque, qu'une triviale et méprisable minorité.

En effet, le pouvoir est le besoin profond, secret de tous les hommes.

Ceux même qui l'attaquent n'ont d'autres but que de gouverner à leur tour, et les peuples qui renversent un pouvoir, s'empressent toujours de le remplacer par un autre, lequel est d'autant plus vexatoire et d'autant plus dur qu'il est plus révolutionnaire.

Les exterminateurs de tout pouvoir ne poursuivent, en réalité, que la conquête du pouvoir.

Or, le gouvernement qui ne détruit pas ceux

qui conspirent contre lui, doit s'attendre à être détruit pas eux.

Ce travail ne contînt-il que cette vérité importante au repos de l'univers, il n'y aurait pas à regretter de l'avoir publié.

*
* *

Et maintenant, si je les examine devant les gouvernements réguliers, avec cet ordre de choses majestueux qui caractérise ceux-ci, que sont-elles, ces sociétés secrètes, ces misérables affiliations du crime et de la démence furieuse? Bien peu de chose. Elles grouillent dans les bas-fonds de la société, comme dans la bourbe des ruisseaux fangeux grouillent les immondes crapauds.

Sous les gouvernements légitimes et organisés, plus que jamais, ces réunions clandestines ne sont que le réceptable impur des vices, des ignominies, des lâchetés humaines: le résidu infect de tout ce que le corps social contient de matières fétides.

L'histoire ne portera pas d'autre jugement sur ces ramas de misérables, perdus de dettes et de crimes, qui conspirent contre l'ordre social et contre tous les gouvernements. Et ce sera le juste châtiment de l'orgueil de ces drôles qui ont la prétention d'attaquer tout le monde et ne souffrent pas la moindre contradiction ; ils la punissent, vainqueurs, par l'échafaud ; vaincus, par le poignard des sociétés secrètes.

Cette infirmité du cœur humain a même atteint souvent des hommes, à d'autres égards remarquables, au moins par la forme, dont les démocrates manquent si absolument.

Montesquieu eut, un jour entre autres, un accès déplorable de cette très-fâcheuse maladie.

Le fermier-général Dupin ayant composé, sous le titre de *Commentaire,* une réfutation logique et une rectification de l'*Esprit des lois* de Montesquieu, celui-ci, désespéré, se rendit en toute hâte chez la Pompadour, et la supplia d'en arrêter l'édition, ce qu'il obtint :

— « Elle fut hachée tout entière, dit Chamfort, et on n'en sauva que cinq exemplaires. »

Tel est le caractère des démagogues, des philosophes, des anarchistes, des orgueilleux : ils

demandent la liberté pour critiquer les autres et invoquent le despotisme contre ceux qui les critiquent à leur tour.

Tels sont les révolutionnaires, tels sont les conspirateurs. Et ces abominables gens sont ridicules autant qu'ils sont infâmes.

Quand ils galopent ainsi dans la vie, prenant le bruit qu'ils font pour de l'importance, se croyant forts et supérieurs parce qu'ils crient, ils sont grotesques, voilà tout. Ils sont infâmes aussi, ces scélérats qui se couvrent du prétexte de l'intérêt public pour se souiller des plus grands forfaits. Le crime! voilà leur Dieu. Ils lui sont identifiés.

Ils sont attachés à lui comme Ixion à la roue fatale.

Ils sont vaincus; ils sont terrassés, enfin!

Ils ne nous feront plus subir leur grossière tyrannie.

Les bons rassurés n'ont plus à les craindre.

Dieu merci! les ambitieux de la bazoche et de l'écritoire, les intrigants du barreau, de la presse et du professorat philosophique ne peuvent plus déchaîner, au nom du peuple, contre

la société surprise, les héros de la cour d'assises !

Plus de démocrates hurlant des chants de mort et assassinant les soldats de la France derrière des barricades, et les personnes paisibles dans les rues, et chez elles, pour les détrousser !

Plus de violents gredins forçant les maisons pour piller, sous prétexte *d'obliger*, au nom de la *liberté*, les honnêtes gens à illuminer.

Plus de cabarets de voleurs réunis, où la politesse était proscrite, le titre de *monsieur* défendu, où l'on était égorgé par les *frères*, quand, pour se faire servir les charognes par eux dissimulées dans des sauces, on s'oubliait à les appeler *garçon*, au lieu de les appeler *citoyen!*

Plus de brigands au pouvoir, plus de gibiers de potence triomphants, — ce qui faisait désespérer du pays même !

Plus de socialistes osant insulter tout haut la religion, voler la propriété, souiller la famille, comme des démons échappés de l'enfer ! Non ! le règne de la canaille est fini, les coquins sont à Cayenne ; le temps de l'orgie républicaine est passé ; la France respire à pleins poumons ; elle

prie, elle espère; elle travaille! Béni soit à jamais celui qui nous a fait ce repos!...

Nous conserverons ce bien par notre patriotisme, par notre calme, par notre obéissance, par notre observation de la loi religieuse, par notre respect pour l'autorité, par nos vertus.

Les conspirateurs ont fait leur temps en France, et, espérons-le, en Angleterre et dans toute l'Europe.

Les fripons ne trouvent plus de dupes; les charlatans ne sont plus écoutés; et la civilisation, un moment arrêtée par leurs tréteaux, reprend son cours majestueux et infini, après avoir brisé ces ignobles entraves d'athées et de révolutionnaires conjurés!...

NOTES

NOTE 1

COMPTE-RENDU DU PROCÈS DE SIMON BERNARD,

A LONDRES.

I

AUDIENCE DU 12 AVRIL 1858.

Le procès de Simon Bernard, prévenu de félonie, comme complice, avant le fait, des meurtres qui ont eu lieu à Paris dans la soirée du 14 janvier dernier, a commencé ce matin, dans Old-Court, Old-Bailey, en vertu de la commission spéciale à cette fin.

Le public s'était beaucoup intéressé à cette affaire depuis l'arrestation du prévenu ; les récentes discussions du Parlement sur le bill de conspiration pour

meurtre, ont encore accru l'intérêt de ce drame judiciaire. L'absurde rumeur que de Rudio comparaîtrait pour déposer en justice est entièrement dénuée de fondement.

On n'entrait dans la salle d'audience qu'avec des billets; déjà la salle était remplie avant que les juges ne fussent venus siéger. Les sous-shérifs ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour admettre le plus de monde possible dans une enceinte assez bornée. M. l'inspecteur Mitchels les a parfaitement secondés.

Voici les termes de la prévention : « Simon Bernard, âgé de 41 ans, chirurgien, prévenu d'avoir, avec félonie, excité, provoqué et conseillé Felice Orsini et d'autres à faire et commettre certaines félonies, à savoir : tué et donné la mort à certaines parties, à Paris, dans l'Empire français. » Il est également détenu pour avoir conspiré illégalement avec Felice Orsini et d'autres, avec félonie, pour tuer un prince souverain, à savoir : S. M. I. Louis Napoléon, Empereur des Français. Il existe deux autres chefs d'accusation; il est prévenu comme principal auteur, d'avoir commis le crime d'homicide volontaire à Paris; ce sont là des charges capitales.

Aux termes de l'acte d'accusation, le prévenu est

accusé de complicité avant le fait (ou la perpétration du crime).

Un grand nombre de dames sont présentes, et une affluence insolite d'avocats occupe les places réservées au barreau.

A 10 heures 5 minutes, lord Campbell, le 1er lord Baron, M. le juge Erle, M. le juge Crowder, le recorder, le lord-maire, l'alderman sir C. Marshall, les aldermen sir Moon, baronnet Salomon's, Wir Philip's, Finnes, Hales, Gabriel et les shérifs dénommés dans la commission, prennent place.

Le procureur général sir F. Kelly, M. Macaulay, avocat de la reine; M. Bodkin, M. Welsby et M. Clerc, siégent au banc de l'accusation.

M. Edwin James, avocat de la reine; Mr Hawkins, M. J. Simon, M. Sleigh, M. Brewer et M. Scobell, siégent au banc de la défense.

Le prévenu comparaît à la barre. Il lui est donné lecture de l'acte d'accusation par le clerc de la Cour; en finissant le clerc lui adresse cette question : « Êtes-vous coupable ou non coupable? »

Le prévenu. La Cour n'est pas compétente pour me juger en vertu de cette accusation; je ne me défendrai pas.

Lord Campbell. Si vous refusez de dire : « Cou-

pable ou non coupable » conformément aux lois anglaises, on le fera pour vous.

M. James. Le prévenu n'agit ici que de l'avis de son avocat. Défenseur du prévenu, je demande l'Oyer (Cour spéciale), et je requiers la lecture de la commission spéciale, en vertu de laquelle siége la Cour.

Lord Campbell, après s'être consulté avec les autres juges. Nous sommes tous d'avis que la Cour peut ordonner les débats sur le « non coupable, » le prévenu refusant de se défendre. En conséquence, c'est dans ces termes que nous allons procéder. Maintenant nous demanderons au prévenu s'il entend exercer son privilége d'être jugé par un jury mixte, composé par moitié d'Anglais et par moitié d'étrangers.

Le prévenu. J'ai toute confiance dans un jury composé d'Anglais.

On a la plus grande peine à composer un jury, par suite du nombre de certificats de maladie produits, des absences et des récusations de la part du ministère public et du prévenu. Un juré, nommé Samuel Bernard est récusé par le ministère public. Ce n'est pas avant onze heures que le jury peut prêter serment.

M. James. Je requiers la lecture de la commission.

Lord Campbell. Ce n'est pas le moment; M. le procureur général va d'abord faire son réquisitoire.

M. James. Votre seigneurie voudra bien, du moins, prendre note de ma requête.

Lord Campbell. Si cette demande avait été faite confidentiellement, on y eût fait droit.

L'affaire se poursuit.

L'attorney général, en entrant en matière, dit que le prisonnier est accusé de complicité avant le fait de certains meurtres commis en France. Parlant du lieu de sa naissance et de sa profession, le docte attorney général dit que pour des raisons qu'il est inutile de rappeler au prisonnier, il a cherché un asile en Angleterre. Il a résidé plusieurs années sous la protection de la Constitution du pays. L'Angleterre a toujours protégé ceux qui cherchent un refuge dans ce pays, mais nos lois exigent en retour qu'on ne les viole pas, et que ceux qui viennent ici dans de pareilles circonstances se conforment à ces lois qui servent de règle aux sujets britanniques.

Il serait de mon devoir de présenter au jury des preuves qui puissent lui permettre de résoudre la question très-importante de savoir si le prisonnier qui est à la barre en sa présence, accusé d'un crime emportant la peine capitale, est coupable ou non de

la grave accusation qui pèse sur lui, celle d'avoir tenté d'assassiner l'Empereur des Français, et qui a eu pour résultat une quantité de meurtres de personnes inoffensives qui étaient rassemblées dans les rues de Paris, pendant la soirée du 14 janvier dernier.

Le docte attorney général aborde ensuite les circonstances qui se rattachent à l'attaque, les moyens par lesquels elle a eu lieu, et dit qu'il accuse six personnes de ce crime.

Le premier est Allsop, qui, je regrette de le dire avec douleur et avec honte, est Anglais; Simon Bernard, le prisonnier qui est à votre barre est un Français jouissant des droits de l'hospitalité dans ce pays; et Orsini, Pieri, Gomez et de Rudio, qui tous étaient réfugiés et avaient résidé pendant plusieurs années dans ce pays. On verra que le dessein d'assassiner l'Empereur des Français remontait au 16 octobre de l'année dernière, comme cela est démontré par les dépositions. C'est vers cette époque que les grenades dont on s'est servi furent commandées à Birmingham et qu'on trouva qu'elles étaient un arme ou instrument de mort qui ne ressemblait à aucun autre connu dans les guerres modernes et qui était du caractère le plus meurtrier. De quelque manière qu'il tombât,

il frappait sur un des points destinés à le faire éclater, et comme il contenait de la poudre fulminante, il faisait explosion et répandait la destruction tout autour.

Le résultat de l'emploi de ces armes dans la nuit du 14 janvier dernier, a été la mort de huit personnes et des blessures sur vingt-six autres. Les six grenades commandées à Birmingham ont été fabriquées par Allsop, du 16 au 23 novembre 1857, et livrées à ce dernier, qui en a payé le prix.

Le docte attorney, après être entré dans les détails des diverses circonstances concernant les personnes faisant partie du complot et l'intimité qui a existé entre elles jusqu'au 14 janvier, dit que dans tout ce qui a été fait, l'homme d'argent et de ressources était Orsini.

Bernard, d'après se qu'on sait de lui, n'était pas un homme de ressources; mais le 26 novembre, le jour où le passeport au nom d'Allsop fut visé par un des consuls, et deux jours seulement avant qu'Orsini arrivât à Bruxelles, Orsini se présenta avec 435 souverains à la Banque d'Angleterre et demanda à les changer contre des billets qui furent remis et dont les numéros sont connus. Après cela, le 2 janvier, Bernard changea chez Spaillmen, changeur dans la

Cité, un des billets de 20 livres ainsi obtenus par Orsini, et un second, le 7 de ce mois, dans la même maison. Un troisième billet de 20 livres a été trouvé sur Pieri, et le reste des billets a été trouvé sur Orsini au moment de son arrestation.

De Rudio, qui se trouvait dans une position de dénûment fort critique, habitait dans les maisons de Bateman; il fut engagé par Bernard à se rendre à Paris; ce dernier remettait de l'argent à la femme de Rudio, pendant l'absence de celui-ci; de Rudio partit vers le 9 janvier, et le 10 ou le 11, il se présenta à Pieri et vécut avec lui dans le même logement à Paris.

Pendant les quelques jours qui s'écoulent entre leur réunion à Paris et la nuit de l'attentat, Orsini, Pieri, de Rudio et Gomez sont continuellement réunis, et le 14, de midi à une heure et demie, trois d'entre eux, sinon le quatrième, tiennent conseil, et les mêmes reviennent de nouveau à cinq heures de l'après-midi dans le logement de Pieri. A six heures et demie, ils se réunissent tous dans le logement d'Orsini et partent en ce moment, Gomez ayant été vu portant quelque chose de pesant dans un mouchoir de poche.

Vers l'époque où l'on attendait l'arrivée de l'Empereur et de l'Impératrice à l'Opéra un concours con-

sidérable de personnes était réuni; parmi elles se trouvait Pieri, qui fut soupçonné et arrêté, et en faisant des recherches, on trouva sur lui une grenade remplie de poudre fulminante et un revolver à cinq coups.

Après avoir rappelé l'explosion des trois grenades, les personnes tuées, la consternation qui régnait, le conseil entre dans des détails sur l'arrestation d'Orsini, de Rudio et de Gomez.

Après qu'on eut reçu avis dans ce pays des forts soupçons qu'on avait contre le prisonnier, il fut arrêté; il est maintenant devant vous pour répondre des faits que j'ai exposés et qui, je le soutiens, prouvent que le prisonnier qui est à la barre a participé au crime du 14 janvier dernier, lequel a causé la mort et des blessures à un si grand nombre de personnes.

Je sais que de graves questions légales doivent être soulevées : la première de décider si le prisonnier est sujet anglais d'après l'acte du Parlement, et dans le cas où il y aurait assassinat, que le prisonnier fût puni conformément à cet acte.

Quand le moment sera venu, je serai prêt à soutenir ces diverses points, et j'espère le faire avec succès, soit dans ce moment, soit dans le cas où l'af-

faire serait réservée pour être soumise à l'opinion de tous les juges.

Lord Campbell dit que tous les points de la loi qui ont été soulevés doivent être réservés pour être examinés par les quinze juges, et que si le prisonnier est trouvé coupable, le jugement sera ajourné jusqu'alors.

L'attorney général dit que si quelque point de droit est soulevé, bien qu'il ne pense pas qu'il puisse être opposé avec justice, il serait le dernier homme à s'opposer à ce que le prisonnier jouît de cet avantage.

La séance est alors suspendue pendant un quart d'heure. La séance est reprise. L'interprète prête serment.

Granger (Jules-François-Alphonse) est interrogé par M. Macaulay.

Je suis inspecteur de police en France. Le 14 janvier, j'étais de service à l'Opéra, à l'occasion de la visite de l'Empereur et de l'Impératrice. Ils arrivèrent à l'Opéra vers huit heures du soir, escortés par un faible détachement de lanciers.

Les rues étaient remplies de monde. J'entendis trois explosions de grenades au moment où ils étaient près de la porte. Plusieurs personnes furent blessées.

On jeta d'abord deux grenades ou bombes. Je l'appris par l'explosion. Je fus blessé moi-même. La troisième fut jetée environ une minute après les autres. Vingt minutes après, je trouvai un fragment de grenade de l'autre côté de la rue faisant face à l'Opéra. Le voici.

Interrogé de nouveau par M. James :

Je suis inspecteur de police en France. Je n'ai pas assisté au jugement d'Orsini. J'ai vu de Rudio en prison à Paris la veille de l'exécution d'Orsini. Je sais qu'on a fait grâce de la vie à de Rudio. Je n'ai reçu aucune communication venant de l'Empereur ni d'aucun autre pour amener de Rudio ici. C'est depuis que je suis à Londres que j'ai appris qu'il y venait, mais je ne sais s'il y est. Plusieurs personnes ont été arrêtées dans la nuit du 14 janvier. Je suis allé à la prison en France avec une dame et un monsieur afin de reconnaître de Rudio. Je n'ai pas vu Gomez depuis l'exécution.

M. Kieller. J'étais de service pendant la soirée du 14 janvier, dans la rue Le Peletier. Je fais partie de la garde de Paris. Un autre garde était à ma gauche en ce moment. Au moment de l'arrivée de la voiture de l'Empereur, j'entendis une explosion. Immédiatement après l'explosion, le corps de Batty,

le garde dont j'ai parlé, tomba dans le ruisseau. Je vis le sang couler de son œil gauche. On releva le corps de Batty et on l'emporta dans un hôtel voisin. Il fut transporté dans une voiture à l'hôpital où son corps fut examiné ; il avait une plaie au côté gauche de la poitrine et une autre au bras droit, qu'on découvrit alors. Il mourut au bout de vingt-quatre heures.

Claude Petit-Jean, sergent-major de la garde de Paris, dépose également sur la mort de Batty.

Je n'étais pas de service à l'Opéra, le 14 janvier. Je savais que l'Empereur allait ce soir-là à l'Opéra, je l'avais appris vers six heures et demie à la Préfecture de police. L'Empereur va ordinairement trois ou quatre fois par mois à l'Opéra. Cette fois, c'était une visite ordinaire.

Le docteur *Tardieu*, professeur à l'Ecole de médecine de Paris, interrogé par l'attorney général. J'ai été chargé par le juge d'instruction d'examiner les personnes blessées le 14 janvier, et celles qui avaient succombé.

L'attorney-général demande combien il y a eu de blessés.

M. James s'oppose à la question. Il s'agit seule-

ment de deux personnes tuées et non du nombre de personnes blessées.

Lord Campbell. Je présume qu'on ne mettra pas en doute l'explosion.

M. James. Non.

Interrogé de nouveau par M. James : Je connaissais Batty depuis quatre ou cinq mois. Il était Français et était dans la police française. Je suis simple garde, appartenant à la police secrète.

M. Bruyre, étudiant, attaché à l'hôpital où a été transporté Batty, dépose qu'il a vu à l'hôpital plusieurs hommes blessés le 14 janvier, Batty se trouvait de ce nombre. Il mourut dans la soirée du 15. Batty avait une blessure au front, une au côté gauche de la poitrine, et une au bras, indépendamment de six autres blessures de peu d'importance.

On ne fit aucune extraction de projectile, parce qu'il était mourant au moment où il fut apporté; mais dans l'examen qui fut fait après la mort, je fis l'extraction de fragments de projectiles qui avaient pénétré dans le front, dans la poitrine et dans le bras droit. Voici celui qui a été extrait de la poitrine. Les blessures du côté de la poitrine étaient mortelles.

Un juré demande pourquoi le témoin n'a pas apporté les autres fragments.

Le lord chief baron. Il faudrait quelque homme de l'art pour constater la nature des blessures.

L'attorney général regrette qu'on ait soulevé une exception contre le mode d'interrogatoire. Les blessures ont été faites par un nouvel instrument, et il est nécessaire de démontrer combien il y a eu de personnes de blessées.

M. James dit qu'il doit s'opposer à ce qu'il soit donné la preuve de la blessure ou de la mort, à moins qu'on ne puisse prouver qu'elle provient de l'explosion dont il a été parlé.

Lord Campbell. Si l'on s'attache rigoureusement à cette règle, toutes les dépositions que nous avons déjà recueillies l'ont été irrégulièrement.

M. James insiste sur son exception.

L'attorney général est d'avis que la déposition à laquelle on s'oppose doit être ajournée.

Lord Campbell pense que c'est la meilleure marche à suivre. L'interrogatoire continue. Les fragments trouvés dans le corps étaient de la substance qui a été produite; quelques-uns étaient plus petits que d'autres. Ils diffèrent beaucoup; ils sont de la grosseur d'un grain de charbon ou de lentille, ou de

pois. Ils sont de telle nature que l'explosion d'un instrument comme celui qui a été produit (c'est une grenade), étant rempli de poudre fulminante, aurait lieu. Les fragments d'un instrument somblable seraient excessivement nombreux.

L'explosion de trois grenades pareilles produirait vraisemblablement un grand nombre de blessures. J'ai visité, un peu après l'événement, beaucoup de personnes qui souffraient de blessures qui ont été probablement produites par ces projectiles.

M. James s'oppose encore à la déposition, comme paraissant devoir nuire au prisonnier; il faut être scrupuleux, parce que le prisonnier n'était pas alors à Paris. On peut déposer sur la nature dangereuse de l'explosion; mais s'il est nécessaire que la déposition nuise, il faut prouver que les blessures ont été le résultat de l'explosion.

Lord Campbell dit que la cour est d'opinion que le témoignage doit être admis.

Le témoin continue : J'ai visité 156 personnes blessées, une semaine après l'attentat; il y avait en tout 511 blessures. Toutes, excepté six, avaient été occasionnées par l'explosion. Les six avaient été causées par des éclats de verre dispersés. Les fragments ont été donnés, quelques-uns au juge d'ins-

truction, et d'autres aux personnes blessées qui en demandaient.

Un chirurgien vétérinaire dépose qu'il a examiné un des chevaux de la voiture tués par l'explosion. Il a extrait de ce cheval huit ou neuf morceaux de différentes grosseurs.

Chevalier (François-Etienne). Je suis inspecteur de police à Paris. Je produis un fragment de bombe ou de grenade extrait du corps d'un cheval. J'en produis également plusieurs qui ont été ramassés dans la rue Le Peletier. J'étais de service près de l'Opéra. J'ai arrêté Joseph Pieri tout près de l'entrée impériale réservée. Quand l'Empereur se rend à l'Opéra, il y a des appareils d'illumination tant à l'extérieur de l'édifice qu'au coin de la rue. C'est ce qui s'est fait en cette circonstance, et l'on a commencé à illuminer un peu avant huit heures.

L'Empereur est arrivé à huit heures et demie environ. J'ai arrêté Pieri environ dix ou quinze minutes avant l'explosion. Je l'avais connu auparavant. Je l'ai vu exécuter après le jugement. Il a été fouillé au corps de garde, le soir du crime. J'ai trouvé sur lui un grand couteau à ressort, un revolver à quatre chambres, chargé dans chacune et coiffé de la capsule ; j'ai trouvé aussi une bombe ou grenade. (Le

témoin produit tous ces objets.) La grenade était chargée, et chacune des cheminées était coiffée d'une capsule.

La grenade était enveloppée dans un morceau de soie noire, il a été perdu. Le revolver est numéroté, il est marqué 5561 T. Je produis un morceau de toile cirée d'emballage, une banknote anglaise, de 20 liv. st., quelques pièces d'or, d'argent, et des pence pris sur Pieri.

Interrogé par M. James : Pieri est Italien. Je n'ai pas assisté au procès Orsini ; de Rudio, Gomez et Orsini sont Italiens. Je ne sais pourquoi de Rudio n'a point été exécuté. J'ignore les déclarations recueillies de la bouche de de Rudio. C'est vers quatre heures que j'ai appris que l'Empereur allait à l'Opéra. Ce n'était pas un secret, tout le monde le savait, On a commencé les préparatifs d'illumination vers quatre ou cinq heures, à l'extérieur de l'Opéra. Un petit détachement de troupes, à peu près 25 hommes, escortait l'Empereur. La garde de Paris était là aussi.

Louis-François Devismes, armurier, demeurant à Paris, interrogé par l'attorney général, répond : J'ai extrait la charge de la grenade qui a été produite.

Elle était remplie de fulminate de mercure qui se composait d'acide nitrique et d'alcool.

Joseph Taylor, mécanicien, demeurant à Birmingham, interrogé par M. Bodkin : J'ai fait la grenade qu'on a produite. J'en ai fait six en tout, trois grandes et trois petites.

M. Bodkin. Qui vous a chargé de les faire?

M. James. Je m'oppose à cette question.

Lord Campbell décide qu'il sera répondu à la question.

Le Témoin. La personne qui m'en a chargé est âgée de 60 ans environ. Elle se nomme Thomas Allsop. Il avait l'oreille dure. Les grenades ont été faites sur des modèles en bois qu'il avait apportés. Je n'ai pas fabriqué les cheminées de la grenade, mais je m'en suis procuré trois douzaines chez un armurier. Il y en avait 25 dans chaque bombe. Quand j'ai vu Allsop, le 23 novembre, à Birmingham, les bombes étaient terminées. Les cheminées y étaient vissées. Je lui ai délivré les six bombes, et il me les a payées 8 liv. st. 4 sh.

On montre ici au témoin les fragments d'une des bombes qui ont fait explosion, le 14 janvier, à Paris, et il les reconnaît comme faisant partie d'une des grosses grenades qu'il a faites pour Allsop.

M. George Morison, notaire, demeurant à Reading. Je connais M. Allsop de Nutfield.

On montre au témoin une lettre écrite au témoin Taylor, et qui lui commande les grenades. Il réconnaît que c'est bien là l'écriture d'Allsop.

Jonathan Whicher, interrogé par l'attorney général : Conformément aux ordres qui m'ont été donnés, j'ai tâché de découvrir M. Thomas Allsop, mais je n'y ai pas réussi. Je me suis adressé à sa dernière demeure connue, Clapham-Terrace; mais il ne s'y trouvait pas.

L'attorney général. Avez-vous vu des affiches offrant des récompenses à ceux qui l'arrêteraient?

M. James. Qu'a cela de commun avec l'affaire? Le nom de M. Allsop ne figure pas dans l'acte d'accusation. C'est tout simplement pour nuire au prisonnier.

L'attorney général. Je veux seulement prouver qu'Allsop est absent. Je ne désire point aller au delà.

Le sergent Rogers, de la police métropolitaine, interrogé par l'attorney général : Dimanche, 7 mars, j'ai fouillé le logement du prisonnier, à Bayswater. J'ai trouvé une lettre datée du 1er janvier. Je l'ai trouvée sur le parquet. La lettre qui m'est remise est bien cette pièce. Il y a quelque chose d'écrit au bas. Je

crois que c'est de l'écriture même du docteur Bernard.

Interrogé par M. James : J'ai vu Bernard écrire une fois. C'était au poste de police de Scotland-Yard. C'est la seule fois que j'aie eu l'occasion de voir son écriture. Je n'ai pas trouvé la lettre dans un livre.

M. Powell. J'ai reçu une lettre du docteur Bernard. L'écriture au bas de la lettre qui m'est remise, est, je crois, celle du prisonnier. (La lettre en question porte qu'elle est écrite au prisonnier par M. Allsop.)

Mistress Darker, maîtresse de la maison dans laquelle a demeuré le prisonnier à Bayswater, interrogée par l'attorney général, répond : Le prisonnier a demeuré dans ma maison environ six ans.

Interrogée par M. James : La police, quand elle est venue, a fouillé tous les coins de la chambre du docteur Bernard. Un des agents de police, parlant à un autre, dit : « Tenez, j'ai trouvé une lettre. » J'ignorais où il l'avait trouvée, mais il m'a dit que c'était dans un livre. Voici ce qu'il a dit : « Là, j'ai trouvé une lettre avec le nom d'Allsop dessus. » Rogers est celui qui m'a dit avoir trouvé la lettre. Il a dit que la lettre eût dû être produite d'abord.

Rogers est appelé : La personne qui est allée avec

moi au logement du prisonnier, n'est pas un policeman, c'est mon oncle, et il est monté avec moi par curiosité.

Interrogé par M. James : mon oncle est garçon de bureau à la Compagnie générale des Omnibus, à Bayswater. Il ne va pas avec moi. Le prisonnier avait été en prison environ trois semaines, et mon oncle voulait voir la chambre du prisonnier, uniquement par curiosité.

II

AUDIENCE DU 13 AVRIL.

John Rogers, témoin déjà interrogé hier, est rappelé par le procureur général. — Il déclare être l'agent de police qui a trouvé une lettre dans l'appartement de Bernard ; le 17 mars, il a trouvé deux lettres signées : G. Allsop ; c'était après l'arrestation de Bernard. Mme Parker se trouvait dans l'appartement au moment où j'y suis entré ; j'ai mis la lettre que j'ai trouvée dans ma poche ; un quart d'heure après, j'ai trouvé une deuxième lettre au milieu d'un monceau de papiers, par terre, près du

lit. Je l'ai mise aussi dans ma poche. J'ai écrit un compte rendu de ma visite domiciliaire à sir R. Mayne, le 3 avril, et une autre le 12 avril; j'ai rédigé mes rapports sur des notes que j'avais prises sur mon agenda.

En réponse à une question de M. James, ce témoin déclare n'avoir pas examiné les livres parce qu'ils étaient remplis de vermine.

Il ajoute que le 9 janvier, par ordre du commissaire anglais, il avait assisté à un meeting tenu dans le cabinet de lecture de Wylo. Bernard occupait le fauteuil et plusieurs gentlemen discutaient en français des questions politiques. On traitait de la différence entre les gouvernements démocratique et impérial. Je suis resté là une demi-heure; il y avait 40 ou 50 personnes, dont cinq ou six Anglais. J'ai fait mon rapport au commissaire. Par ordre, je m'y suis encore rendu, huit jours après, la réunion était hebdomadaire.

M. James. Vous y êtes allé comme agent de police chargé d'écouter?

Lord Campbell. Cet agent a exécuté les ordres qui lui étaient donnés.

Sir P. Kelly. Je ferai observer au docte avocat qu'il ne doit pas poser aux témoins des questions de

nature à les flétrir d'une épithète injurieuse, si leur réponse est affirmative.

M. James. Je n'ai fait que ce qui s'est toujours pratiqué.

M. Le procureur général. Une telle question est irrégulière, elle est contraire à la loi et à la pratique.

M. James. Dans l'affaire Hardy, pareille question a été posée dans des termes semblables, il n'y a pas eu d'opposition.

Le 1er baron. C'est possible, mais nous nous opposons.

M. Simon. Cette question peut être faite.

Lord Campbell, après s'être consulté avec ses assesseurs. Nous supprimons la question comme irrégulière.

Le témoin, continuant. J'ai été écouter ce que l'on disait; mon service consiste surtout à surveiller les réfugiés français et italiens; j'ai fait au moins vingt rapports sur eux; je n'ai jamais été de service avec des agents français; je ne suis pas salarié par le gouvernement français.

En réponse à une question du procureur général :

Je suis sergent de police depuis 1851 : avant, j'a-

vais été constable pendant trois ans dans les rues. J'ai été choisi pour mon service particulier parce que je connais la langue française. Sir R. Mayne me donne des ordres toutes les fois qu'il doit y avoir un meeting de cette nature. La lettre que j'ai trouvée chez le prévenu, et que j'ai pensé être d'Orsini, était signée Felice.

Le procureur général propose la lecture de la lettre que M. Morrisson a reconnue pour être de l'écriture d'Allsop.

M. James. Je m'y oppose. Rien ne prouve que Bernard ait été vu avec Allsop, ni que des grenades aient été en sa possession. Cette lettre n'est qu'un commentaire sur la conduite de l'Empereur des Français ; elle est datée du 1er janvier 1857 ; elle ne renferme que des opinions abstraites ; il n'y a pas été fait de réponse, elle remonte à une date antérieure à l'événement. Cette lettre est émanée d'un homme complétement étranger à Bernard, et, de ce qu'il l'avait en sa possession, il n'en résulte pas qu'il doive être responsable de son contenu.

M. Simon. Rien ne prouve que le prévenu n'ait pas répudié le contenu de cette lettre, et s'il l'a fait, il est hors d'état aujourd'hui de le prouver.

Lord Campbell, après en avoir conféré avec les autres juges, déclare que lecture de la lettre sera donnée.

La lettre signée Thomas Allsop, en date à River-head, du 1er janvier 1857, est lue.

James Davis Parker, commis chez M. Herring, droguiste, Aldersgate street, déclare que le 4 novembre dernier, le prévenu a acheté 8 livres d'alcool absolu et 10 livres d'acide nitrique pur ; le 15 décembre, 9 livres d'alcool absolu et 10 livres d'acide nitrique pur. Le 15, il est revenu un quart d'heure après, il a acheté 1 livre de mercure. Cet article servait à fabriquer de la poudre fulminante. Le prévenu a donné son nom de Bernard, sans laisser son adresse. Il est vrai que je ne la lui ai pas demandée.

M. Edward Chambers Nicholson. Je suis associé de la maison Simpson et Ce, 1 et 2, Hennington road et Atlas-Works, Walworth. Nous nous occupons de fabriquer de la poudre fulminante pour le gouvernement; elle se compose d'une partie de mercure, 10 d'acide nitrique et 8 d'alcool. L'alcool absolu est du pur esprit de vin. Nous avons toujours du mercure fulminant à l'état d'humidité : dans cet état il est inoffensif. Avant de s'en servir pour faire explosion, il faut le faire sécher. Ce mercure fulminant

est plus susceptible de faire explosion que la poudre elle-même.

En réponse à M. Bodkin, M. Ch. Pioct déclare être chef d'escadron dans l'artillerie et directeur du laboratoire de chimie de l'artillerie. Le 21 janvier, dit-il, j'ai examiné le contenu d'une bombe et l'ai analysé. J'ai trouvé que c'était du mercure fulminant dans des parcelles de fer. La force de ce mercure varie suivant la force de l'acide nitrique et de l'alcool employés; ce mercure a une force d'explosion vingt fois plus grande que la poudre.

M. W. Toger, directeur des ateliers et propriétaire de l'arsenal royal de Woolwich. Je connais toutes les diverses espèces de grenades dont on se sert en guerre. Je ne sache pas que jamais l'armée anglaise se soit servie de grenades semblables à celles du 14 janvier, qui ressemblent fort à une grenade à la main, mais les grenades à la main n'ont pas de cheminées. Toutes celles que j'ai vues font explosion lorsqu'une fusée les allume. Une bombe remplie de mercure fulminant doit éclater en dix ou trente fois plus de pièces que si elle était chargée de poudre. Cent grains de mercure fulminant font éclater la bombe en 155 fragments. Tandis que 1,300 grains de poudre ne la font éclater

qu'en 25 fragments. Je ne sache pas que les grenades dont on s'est servi le 14 soient pareilles à celles dont se sont servis les Hongrois contre les Autrichiens dans la dernière révolte ou à celles employées par les Circassiens contre les Russes.

M. St-George Barke. Je suis avocat. Le docteur Bernard a été gouverneur de mes enfants. Je l'ai connu en juillet 1857. Pendant qu'il faisait l'éducation de mes enfants, il m'a prié de le présenter à quelque sollicitor respectable, par l'entremise duquel il pourrait avoir de l'argent sur la garantie d'un immeuble près Redhill ou Reigate. Je lui ai dit que je ne connaissais pas de sollicitor de qui il pût avoir de l'argent; mais que je connaissais un individu nommé Mason, dans la Cité, qui prêtait sur hypothèques. Je lui ai donné une lettre pour M. Mason. Je connaissais Bernard depuis un an. Sa conduite, pendant qu'il a été dans ma famille, n'a pas cessé d'être satisfaisante. J'ai souvent causé avec lui, et plusieurs fois relativement à des expériences sur le gaz. J'étais alors directeur de la Compagnie impériale du gaz, dont Bernard connaissait le secrétaire. Je sais qu'il s'intéressait à des expériences ayant pour objet l'épuration du gaz.

M. Mason répondant au procureur général. Je fais

des affaires dans la Cité et j'avance de l'argent sur hypothèques. J'ai reçu une lettre de M. St-Georges Barke, et ensuite j'ai avancé à Allsop 4,500 liv. st. moyennant hypothèques sur une propriété sise près Reigate. Allsop était un homme gros, d'une santé florissante, très-impatient et très-vif, âgé de plus de 60 ans. Il portait souvent la main à son oreille, et j'ai pensé que c'était plutôt chez lui un tic que l'effet d'une surdité complète.

Élisa Cheney, interrogée par le procureur général :

Je connaissais Orsini ; je l'ai vu pour la première fois, il y a deux ans, au mois de juillet, il demeurait alors, 2 Cambridge Terrace, Hyde Parc, dans une pension tenue par miss Hockley ; j'y étais femme de chambre. Tout le temps que je l'ai connu, il faisait des cours en province ; il s'absentait alors huit, quinze jours ou un mois. Lorsqu'il sortit de chez miss Hockley, le 15 mars, il alla demeurer, 2 Grafton street, Kenlisch Town. J'allai y demeurer avec lui en qualité de femme de charge, et j'y suis restée jusqu'à son départ d'Angleterre. Je connais le docteur Bernard, il était intimement lié avec Orsini ; ils se voyaient souvent chez miss Hockley et dans Grafton street.

Bernard venait voir Orsini deux fois par semaine. Orsini, pendant qu'il demeurait dans Grafton street, allait souvent fairé des cours au dehors ; pendant ce temps, Bernard venait chercher sa correspondance, et je lui remettais tout ce qui n'était pas « confidentiel. » Je pense que Bernard lui répondait. C'est le 23 novembre, pour la dernière fois, que j'ai vu Orsini en Angleterre ; je ne savais pas où il allait. Je l'ai revu dans sa prison, à Paris, le mardi d'avant son exécution. La personne que j'ai vue à Paris en prison était bien la même que la personne avec laquelle je vivais dans Grafton street.

De novembre à mars, Bernard a continué de venir en l'absence d'Orsini dans Grafton street, et je lui donnais, comme d'habitude, les lettres d'Orsini ; il les emportait avec lui ; il est venu très-peu de lettres pour Orsini depuis son départ ; Bernard me disait seulement qu'il venait chercher les lettres. Une fois, il a commandé à dîner pour trois, et deux gentlemen étrangers sont venus dîner avec lui. Je ne les ai jamais revus.

Le procureur général. Quel homme était-ce qu'Orsini ?

Le témoin. Je ne saurais vous donner un signale-

ment plus exact que celui qui a paru dans les journaux.

Le procureur général. Je ne puis pas le lire. Avait-il bonne mine?

Le témoin. C'était un homme d'un extérieur distingué. Avant de quitter l'Angleterre il portait une barbe noire. Quand je l'ai revu en prison il n'avait plus de barbe. Il avait loué la maison de Grafton street pour un an et il l'avait meublée.

En réponse à une question de M. James, le témoin continue : Il m'avait dit en partant de prévenir à Noël et de déménager en mars, attendu qu'on le demandait en Italie, où j'irais rejoindre sa famille. Depuis son départ, Bernard me parlait souvent du voyage d'Orsini en Italie. J'ai dit à la police que j'avais vu Bernard le 17 janvier, après que l'on avait eu connaissance à Londres de l'attentat du 14.

M. James. Bernard n'a-t-il pas dit : « Il est impossible que ce soit Orsini; dans ce cas il serait fou? »

Sir P. Kelly. Je m'oppose à ce que l'on réponde à cette question.

La cour, consultée, déclare que la question ne peut pas être posée.

Le témoin. J'ai fait ma déclaration à Saunders, le

policeman; et il l'a emportée dans Scotland-Yard. Bernard a été très-étonné de ce qui était arrivé à Paris. J'avais tout lieu de croire qu'Orsini était parti pour l'Italie. Dans nos conversations, je lui entendais fréquemment prononcer ces mots : « Roma, Italia. » En janvier 1857, Orsini faisait des cours à la campagne.

Avant de quitter Londres, il m'avait dit : « Je reviendrai peut-être dans un mois ; si je ne suis pas revenu le 25 mars, je vous ferai venir en Italie, auprès de ma famille. » Il m'a laissé l'argent nécessaire pour payer les taxes. (Le témoin est en grand deuil.) Les dépositions qui suivent représentent le prévenu partant pour Bruxelles, obtenant son passeport, etc.

M. Georgi. J'étais un des propriétaires du café Suisse à Bruxelles en 1857. Bernard vint quinze jours avant Noël; il apportait un colis qu'il disait renfermer des articles pour le perfectionnement du gaz; c'était rond comme des balles. On les a envoyés à Paris, mais il en est resté un. Deux individus sont venus ensuite, ils m'ont demandé si je me nommais Georgi. Un d'eux m'a donné un petit papier en disant que c'était pour moi. Je lui ai délivré alors un colis renfermant la petite balle qui était restée. Le

gentleman m'a dit que Bernard lui avait remis le papier sur lequel la demande était écrite. C'était M. Meechenheim de Bruxelles. Ces messieurs sont partis ensuite; je ne sais rien de plus.

Interrogé de nouveau par M. James :

J'ai été arrêté à Bruxelles le 23 janvier, j'ai été relâché le 27 février. Je ne puis dire s'il existe contre moi un mandat d'arrêt encore en vigueur. Je ne m'attends pas à être emprisonné si je retourne à Bruxelles. Le procureur général de Bruxelles m'a dit de venir à Londres et d'y déposer comme témoin, et que quand je serais parti, il verrait s'il pourrait arranger mon affaire. (On rit.)

Julien Fournarier, garçon au café Suisse, confirme la déposition de Georgi relativement aux boules qui avaient été envoyées du café Suisse à Paris.

III

AUDIENCE DU 14 AVRIL.

Louis Reghensi, interrogé par M. Welsby : Je suis propriétaire du café Suisse, à Bruxelles. Je connais Joseph Georgi. Je me souviens qu'il est venu à

Bruxelles, en décembre dernier. Parmi les ballots qu'il apportait avec lui, j'en remarquai particulièrement un qui était très-lourd. J'en tirai un des objets qu'il contenait pour le regarder, et puis je le plaçai sur la cheminée, dans une arrière-chambre du café. Je ne me rappelle pas si c'étaient deux pièces. Il avait la forme d'une poire, gros par le haut et petit par le bas.

J'ai donné un dessin de cet objet, la première fois que j'ai été interrogé en Angleterre. Il y avait à la partie petite ou inférieure un grand trou, et à la partie supérieure, plusieurs petits trous. Je n'en saurais dire positivement le nombre. Il y avait des trous; mais ma mémoire ne me sert pas suffisamment pour dire que cela (la grenade) ressemble à cet objet. Tout ce que je puis dire, c'est qu'il avait exactement la forme d'une poire. Il y avait un trou là où se trouve actuellement la vis. Je me souviens qu'un monsieur vint bientôt après l'arrivée de Georgi, auquel il adressa la parole, et dit: « Mettez de côté ces appareils à gaz, parce que c'est une nouvelle invention. »

Je lui demandai quelle était cette nouvelle invention. Il me dit que c'était une invention nouvelle avec de grands perfectionnements dans le gaz. Puis eut lieu une conversation relative à une introduction

auprès d'une personne attachée à l'usine à gaz de Bruxelles. Le monsieur dit qu'il venait de Londres, mais qu'il y retournerait le même soir. Il parlait très-bien l'italien. Quelques jours après, Georgi fit une communication sur l'envoi d'un cheval à Paris. Il me demanda si je connaissais quelqu'un qui voulût conduire un cheval à Paris. Zeghers, le garçon du café, conduisit le cheval; il partit, je crois, le vendredi, et revint le dimanche à Bruxelles.

Interrogé par M. James :

Je suis Suisse, je ne comprends pas beaucoup l'anglais. Le dessin qui m'est montré me paraît être une fidèle représentation de l'instrument que j'ai vu à Bruxelles. Je ne dis pas que la grenade que je tiens maintenant à la main a la forme d'une poire. Quand je regarde cette balle, il m'est impossible de jurer que ce soit la même que celle que j'ai vue. J'ai toujours dit que je n'avais point particulièrement fait attention à la balle. Le dessin que j'ai entre les mains a été fait lorsque mes souvenirs étaient encore tout frais, mais je ne saurais jurer que la balle que je tiens corresponde à celle dont j'ai fait le dessin.

L'attorney général. Vous rappelez-vous, ou bien oubliez-vous que vous ayez jamais eu entre les

mains la balle avec les deux parties vissées ensemble ?

M. James. Cette question ne me paraît pas convenable, elle entraîne le témoin à dire : J'oublie.

L'attorney général. Eh bien ! je la présenterai sous une autre forme. Ne vous rappelez-vous pas que vous ayez jamais vu les deux parties vissées ensemble ?

Le témoin. Je vissais les deux moitiés, et je sais qu'elles s'adaptaient exactement. Je ne vis qu'une balle. C'était cinq jours avant le départ de Zeghers pour Paris que je vis la balle. J'ai fait, le 25 décembre, le dessin dont il s'est agi. La balle que je tiens a quelque ressemblance avec celle que j'ai vue à Bruxelles, mais elle n'est pas aussi ronde.

Casimir Zeghers, interrogé par l'attorney général. J'ai été employé au café Suisse, comme garçon de service, en décembre dernier. C'est dans ce mois que j'ai été engagé pour accompagner un monsieur à Paris, avec un cheval. Je l'ai vu, la veille de mon départ de Bruxelles. Il ne me dit pas de quel pays il était. Mais j'appris qu'il était Anglais. Georgi a fait pour moi l'engagement. Je pris quelques articles qu'on avait mis dans un sac de voyage. Je les avais vus sur la table de la salle où l'on fume, avant qu'ils

fussent mis dans le sac. Ils ressemblaient à la balle qui m'est montrée maintenant. On me dit qu'ils devaient servir à perfectionner le gaz. Je portai les balles à l'hôtel de l'Europe. Il y avait, je crois, huit ou dix moitiés environ. Elles ressemblaient aux moitiés que j'ai dans les mains, mais je ne remarquai aucun trou. Je ne les plaçai point dans le sac de voyage. Georgi me donna le sac tout prêt rempli. J'ai vu les balles à Bruxelles avant mon départ. Elles n'étaient pas couvertes. C'était le vendredi, 11 décembre, quand je partis de Bruxelles pour Paris.

Quand j'arrivai à l'hôtel de l'Europe, on me donna une brosse et une étrille. J'ouvris le sac et je les y mis. J'ignorais le nom du monsieur. Nous, c'est-à-dire le monsieur anglais, une personne nommée Jordan, et moi, nous quittâmes bientôt après l'hôtel de l'Europe pour nous rendre à la station du chemin de fer. J'eus la charge du sac de voyage pendant tout le chemin. A la douane, le sac fut exhibé aux agents. On me demanda à quoi servaient ces articles, et je dis que c'était pour une nouvelle invention du gaz. Ils passèrent sans la moindre difficulté. Nous arrivâmes à Paris entre cinq et six heures du matin.

Le monsieur anglais et moi, nous allâmes séparé-

ment à un hôtel. Il se rendit à l'hôtel de Lille et d'Albion, et je le suivis avec le cheval et le sac de voyage. Je laissai le contenu du sac de voyage sur un banc, dans le couloir de l'hôtel. Toutes les balles étaient par moitié. Je dis aux gens de l'hôtel de les donner au monsieur anglais. Il était arrivé avant moi à l'hôtel, et comme on me dit qu'il était allé se coucher, je recommandai qu'on ne le dérangeât pas, mais qu'il fallait, dès qu'il serait levé, lui remettre les articles. Je vis le monsieur un jour après, il me paya, et je retournai le même soir à Bruxelles.

A mon retour à Bruxelles, je vis Bernard et lui dis que le monsieur et le cheval étaient arrivés sains et saufs à Paris. Il me répondit : Je le sais. Ceci se passait au café Suisse.

Interrogé par M. James : J'ai eu dans mes mains les balles une fois avant de les emporter de Bruxelles. A la frontière, le contenu du sac a été minutieusement inspecté, puis il a été remis dans le sac.

M. Williams Meteyard, interrogé par M. Welsby : Je suis régisseur de l'hôtel de l'Europe. Un monsieur est venu le 29 novembre. Il m'a donné le nom d'Allsop, ainsi que son passeport. Il est resté douze jours. Le passeport qui est produit est celui que m'a donné le monsieur que je n'ai pas vu depuis ; mais le por-

teur du passeport était la personne avec qui le témoin Casimir est allé à Paris.

Jordan (Henri-Joseph), interrogé par M. Welsby. Je suis commissionnaire à l'hôtel d'Europe. Je me souviens d'un monsieur qui y est venu en décembre ; il se nommait Allsop. J'allai avec lui dans un cab à la station du chemin de fer. J'ai vu Allsop et Zeghers partir pour Paris. J'ai vu depuis la personne que j'appelle Allsop en prison à Paris.

H.-W. Polland dit : J'ai remis au prisonnier un avis lui enjoignant d'exhiber son passeport, le 5 avril dernier.

Interrogé par M. James :

Je n'étais pas présent à l'interrogatoire du prisonnier, au tribunal de police. Je suis employé à la Trésorerie. Je ne puis dire de quelle nature était l'accusation. Je ne sais si c'était pour conspiration ou pour assassinat.

L'attorney général, à M. E. James : Produisez-vous le passeport ?

M. James. Il est impossible que vous soyez sérieux.

Lacroix, interrogé par M. Bodkin : Je suis propriétaire de l'hôtel de la Monnaie, à Bruxelles. Un monsieur (le prisonnier) est arrivé le 25 décembre. Il a exhibé un passeport.

L'attorney général. Le passeport n'était nécessaire que pour fixer l'époque du départ de la personne. Comme il ne peut être produit, je procéderai à l'interrogatoire.

M. Holles, interrogé par l'attorney général : Je suis fabricant de revolvers à Birmingham. Le 29 octobre, deux gentlemen vinrent m'acheter une paire de pistolets revolvers. J'ai vu depuis Orsini et Pieri dans la prison de la Roquette.

C'étaient les personnes qui m'avaient acheté les armes à feu. Les pistolets produits sont les mêmes. Je les ai reconnus par les numéros qui sont sur chacun. Quand j'ai vu Orsini, il avait rasé sa barbe. Pieri n'avait rien changé dans l'extérieur de sa personne.

Interrogé par M. James :

Les pistolets revolvers sont communément employés par tous les officiers de l'armée. Ces pistolets ne sont pas une invention américaine. Je ne puis dire combien, pendant l'année, il se fabrique de centaines de pistolets revolvers à notre établissement.

M. Théodore Lasalle, interrogé par l'attorney général : Je suis directeur de la prison de la Roquette. Quatre personnes ont été sous ma garde après

leur condamnation pour tentative d'assassinat sur l'empereur Napoléon. Leurs noms étaient Orsini, Pieri, Gomez et de Rudio. J'étais présent quand on a montré Orsini et Pieri à M. Holles et à son fils. J'ai montré Orsini à d'autres personnes qui ont vu les autres prisonniers; ce sont Mme Brien, M. Estien, M. Devisme, M. Granger et M. Outrequin. Je connais l'écriture d'Orsini. Les papiers qu'on m'a remis sont écrits de la main d'Orsini.

Interrogé de nouveau par M. James :

La prison de la Roquette est le lieu où l'on enferme les prisonniers condamnés à mort. Elle est devant la place où ont lieu les exécutions.

Orsini et Pieri ont été exécutés le 13 mars, à 7 heures du matin. Le nom de de Rudio ne se trouvait pas sur l'ordre d'exécution. Le lundi suivant de Rudio fut demandé devant les autorités pour recevoir ses lettres de grâce. La Préfecture de police est chargée de recevoir les déclarations des personnes condamnées à mort.

Le principal officier de police a eu des entrevues avec de Rudio. Il a écrit à la Prefecture de police. Aucune personne de la police, que je sache, ne l'a vu depuis sa condamnation. Autant que je puis savoir, de Rudio est toujours prisonnier en France. Il

l'était quand je suis parti. Je n'ai reçu aucune ordre du gouvernement anglais pour l'amener à Londres. J'ai vu Orsini écrire son testament ; il a été envoyé au préfet de police. Il a été écrit la veille de son exécution. Le 10 (trois jours avant sa mort) il a aussi écrit une lettre à l'Empereur. Le jeudi qui a précédé sa mort, il n'a écrit qu'une lettre. Je n'ai pas vu la lettre depuis.

L'attorney général. On vous a demandé si des ordres avaient été donnés par le gouvernement anglais pour faire venir quelques Français à Londres. Avez-vous reçu quelque ordre semblable ?

Le témoin. Je n'en ai reçu aucun. Le préfet de police est la personne qui donne de pareils ordres. C'est du préfet que j'ai reçu l'ordre de venir.

George Stephen King est interrogé par M. Welsby. Sa déposition n'est que la répétition littérale de celle qu'il a faite devant M. Jardine, magistrat instructeur.

Interrogé de nouveau par M. James :

Je connais parfaitement le prisonnier. J'ai eu fréquemment occasion de parler d'affaires avec lui. Je n'ai jamais eu avec lui de conversation touchant la politique Je n'avais pas vu l'accusé avant qu'il apportât la caisse au bureau. Quand il vint au bureau,

il plaça la caisse sur le comptoir et dit qu'elle contenait une paire de revolvers valant 12 livres. Il donna son véritable nom et son adresse. J'ai pu dire qu'on aurait quelque difficulté au bureau à envoyer un paquet de livres à un réfugié en Suisse, en passant par Paris. Je ne prêterais pas serment que je ne l'ai pas dit. Je ne puis pas affirmer que j'aie dit à Bernard que la difficulté provenait de la police française. J'ai compris par ces expressions: « Quand l'autre reviendra », que le prisonnier faisait allusion à l'Empereur.

La séance est suspendue pour un moment.

Outrequin, interrogé par l'attorney général. Je demeure à Paris, rue Saint-Denis, 277, je suis marchand de soies. Je connais le prisonnier Bernard depuis 1854. Je me rappelle que, dans une circonstance, le prisonnier me parla d'une teinture particulière pour la soie. Il me demanda un échantillon pour faire un essai, et sachant qu'il avait des connaissances en chimie, je lui donnai ce qu'il me demandait. Cela avait lieu à Londres en 1854; j'ai depuis été avec lui en correspondance commerciale. Il me présenta un monsieur anglais nomme Hodge. Il vint me faire une visite à Paris. Le prisonnier me présenta aussi un autre Anglais. Il se nommait Allsop. Depuis,

j'ai vu à la prison de la Roquette la personne que le prisonnier m'avait présentée sous le nom d'Allsop : c'était Orsini. C'était après sa condamnation, un jour avant qu'il ne fût exécuté. La lettre qu'on me présente est celle par laquelle Orsini me fut présenté sous le nom d'Allsop. Elle est de la main de Bernard, autant que j'en puis juger.

Ici, la lettre est lue par l'interprète. C'est une lettre d'introduction, dans laquelle le porteur est présenté comme un bon Anglais, son ami, qui arrivait à Paris pour y dépenser quelques guinées, et dans laquelle on demandait au témoin de donner au porteur toute l'assistance possible.

On continue l'interrogatoire du témoin.

La personne, dit-il, que je connaissais sous le nom d'Allsop m'apporta elle-même la lettre ; c'était Orsini.

On lit ici une autre lettre adressée au témoin. On lui demandait de chercher à placer quelques-uns des magnifiques revolvers qu'il allait lui adresser.

On continue l'interrogatoire. — Hodge, dit le témoin, me remit personnellement cette lettre. Je reçus la lettre qu'on me présente maintenant, quelque temps avant d'avoir reçu le paquet contenant les pistolets. Je reçus ensuite un ballot. La toile huilée

qu'on me présente formait l'enveloppe. Elle contenait deux pistolets revolvers dans des boîtes. Je ne puis faire le serment que les pistolets qu'on me présente sont les mêmes. Allsop (Orsini) vint le jour que je reçus les pistolets. Il me parla de la lettre dans laquelle Bernard demandait que les pistolets lui fussent remis. Orsini dit que je devais les vendre sans tenir compte de ce que disait Bernard dans sa lettre. Je les gardai avec l'intention de les vendre.

Orsini venait tous les jours me demander si j'avais vendu les pistolets. N'ayant pas réussi à placer les pistolets, Allsop (Orsini) en emporta un dans sa boîte. Ce ne fut pas moi qui donnai l'autre. Il fut emporté en mon absence. Après qu'Allsop (Orsini) eut emporté ce pistolet, il vint me voir un dimanche, et nous allâmes à l'hôtel de France et Champagne. C'était le dimanche avant l'attentat.

Le motif pour lequel j'allai avec lui, c'est qu'il me demanda à le conduire à l'hôtel, et n'ayant rien à faire, j'allai avec lui pour lui montrer l'endroit. Il me dit qu'il espérait qu'un Allemand de ses amis prendrait les pistolets. Il dit que le nom de cet ami était Pieri. Je vis ensuite Pieri, n° 10, rue du Monthabor où logeait Allsop (Orsini), mais je ne me rappelle pas le jour. Avant l'attentat, Allsop (Orsini) vint

plusieurs fois chez moi. La dernière fois que je vis Orsini était le dimanche avant l'attentat contre la vie de l'Empereur. Allsop (Orsini) me remboursa pour le port des pistolets 25 fr. 55 c. et en outre ce que j'avais donné à l'homme pour boire.

Il y avait dans les colis un morceau de poix adressé à M. Cavaillon. Je ne connais pas cette personne. La poix et les pistolets sont arrivés dans le même colis. Lorsque Orsini est venu chercher la première boîte contenant les pistolets, je n'y étais pas. Il a dit que je n'avais pas à m'occuper des ordres de Bernard au sujet de la destination des pistolets. Je n'ai pas été arrêté par la police. Je n'ai pas été menacé d'être arrêté; j'ai été interrogé chez moi par une personne de la police.

Mme Outrequin. Je suis la femme du témoin qui vient d'être entendu. Je connaissais Orsini, je l'ai vu en décembre, il était accompagné d'un Anglais nommé Hodge. Orsini est venu chez nous le jour de l'arrivée des pistolets. Je me rappelle qu'il en a emporté un; le lendemain, une autre personne est venue en chercher un second. Je ne connaissais pas cet individu, qui m'a dit se nommer Pieri et demeurer à l'hôtel de France. Depuis, j'ai vu cet individu à la Conciergerie.

Le sergent *Williamson*, de la police, déclare que c'est lui qui a arrêté le prévenu : il n'avait de passeport ni sur sa personne ni dans ses papiers.

Le sergent *Rogers*. J'ai eu entre les mains les papiers du prévenu, et je puis certifier qu'il ne s'y trouvait pas de passeport.

Le sergent *Smith*. J'ai signifié au prévenu qu'il eût à produire son passeport ; c'était dans la maison de détention ; il a dit l'avoir détruit et brûlé, il n'a certainement pas dit que la police devait l'avoir.

M. Veex fournit la preuve que le 7 décembre un passeport a été délivré au prévenu pour la Belgique et l'Allemagne.

M. Lacroix, employé à l'hôtel de la Monnaie. Le prévenu est arrivé à Bruxelles le 25 décembre ; il a exhibé un passeport qui lui avait été délivré le 7 décembre.

M. Veex. En août 1851, un passeport du Foreign-Office, délivré à M. Thomas Allsop, a été soumis au visa ; on a trouvé ce passeport dans la chambre d'Orsini, à Paris.

M. Wich, vice-consul de la Belgique, déclare que le passeport a été visé pour Thomas Allsop. Le signalement était parfaitement conforme à la personne du véritable Thomas Allsop.

M. Banks, appartenant au consul de Portugal : Un passeport a été délivré, le 7 janvier, à Jose-Antonio Da Silva. Da Silva n'a pas signé lui-même le passeport, on l'a signé pour lui.

M. James. Ce passeport fut délivré à Da Silva pour se rendre à Oporto. J'aimerais à savoir comment le porteur de ce passeport a pu se rendre à Paris ; je ne connais pas parfaitement le système des passeports. (On rit).

Le Témoin. Je ne saurais dire ; j'en suis tout aussi étonné que qui que ce soit. (On rit).

M. Veex. Beaucoup de personnes qui se proposent de se rendre directement en Espagne pour aller en Portugal ne trouvent pas de bateaux à vapeur tout prêts ; changeant alors leurs dispositions, elles prennent la voie de terre ; alors il est nécessaire de faire viser les passeports pour France, afin de pouvoir traverser ce pays en se rendant à destination.

Élisa Rudio. Je suis la femme de Carlo Rudio depuis trois ans. En décembre dernier, mon mari et moi nous habitions une chambre au 3ᵉ étage dans Bateman's-Bunding's, Toho. Mon mari n'avait pas d'emploi, nous avions un enfant et nous vivions de ce que nous donnait Bernard. Au moment où nous étions dans cette détresse, ce dernier est venu nous

voir; c'était après Noël, je ne l'avais jamais vu, mon mari était sorti.

La première chose qu'il m'a demandée a été si j'étais Mme Rudio et si mon mari avait trouvé un emploi: je lui ai dit que non; il m'a dit qu'il en était très-fâché et qu'il allait s'occuper de lui. Il m'a donné deux shillings. Ayant appris que mon mari serait à la maison vers quatre heures et demie, il a dit qu'il reviendrait de dix à onze heures du soir. A cette heure, la sonnette de la porte a tinté deux fois, comme cela avait été convenu; mon mari est descendu; il est resté absent un quart d'heure.

Toutes les fois que mon mari entendait deux coups de sonnette, il descendait et il remontait avec un peu d'argent. Une fois il est remonté avec 15 sh. Plus tard Bernard a dit qu'il procurerait à mon mari des vêtements, car il n'avait plus d'effets, tous étaient engagés. Il m'a dit un jour: « Quand votre mari sera sans argent, qu'il vienne me trouver au café Suisse. » Mon mari est parti un samedi, je ne l'ai plus revu depuis en Angleterre.

A ce moment, un des jurés se trouve mal: on le fait sortir de la salle d'audience. Le médecin déclare qu'il y aurait de l'inconvénient à garder le juré en place au delà de la déposition des témoins.

Lord Campbell. La Cour va faire droit; on aura soin que demain la ventilation soit plus complète.

Le témoin, continuant. Avant le départ de mon mari, le prévenu m'a donné 10 shillings pour dégager ses effets; puis il a parlé avec mon mari dans une langue étrangère. Le prévenu m'a dit d'aller chercher une pinte d'ale, ce que j'ai fait. A mon retour, mon mari et le prévenu causaient ensemble. Bernard avait écrit plusieurs notes; je ne sais pas s'il les a données à mon mari, auquel il a dit : « Vous partirez demain matin. » Le prévenu m'a dit qu'en l'absence de mon mari, il me donnerait 12 sh. par semaine et qu'il me les apporterait les lundis soir. Le soir où cela s'est passé, nous n'avions pas d'argent à la maison.

Quand M. Bernard est parti, j'ai vu des pièces de monnaie étrangère sur la table : une pièce ressemblait à un souverain; une autre à un demi-souverain. Je n'ai pas entendu le nom de l'endroit où mon mari se rendait; mais le mot 277 a frappé mon oreille. Le prévenu lui a dit : « Quand vous serez à la fin de votre voyage, vous trouverez quelqu'un que vous connaissez. » Ce sont les journaux qui m'ont appris où mon mari était allé. J'ai vu un passeport entre les mains de mon mari.

M. James. Savez-vous lire?

Le témoin. Pas très-bien. Mon mari m'a lu une partie du passeport. Le papier que l'on me présente ressemble à celui que j'ai vu, mais je ne saurais affirmer que ce soit le même. Je crois que le mot que l'on m'a montré sur le papier est de la main de mon mari; je ne peux pas le déchiffrer. Dans la matinée, après le départ de mon mari, j'ai été au café Suisse où j'ai laissé un billet que mon mari m'avait écrit.

Le lendemain, le prévenu est venu chez moi et il m'a donné dix shil. Il m'a dit avoir reçu une lettre de mon mari qui lui disait qu'il ne tarderait pas à revenir. « Si vous entendez dire quelque chose de votre mari dans les journaux, a-t-il ajouté, vous n'y ferez pas attention. » Il m'a demandé si j'avais donné son adresse à quelqu'un, je lui ai dit que non. Lorsqu'il m'a parlé du nom de mon mari, qui pourait paraître dans les journaux, je lui ai demandé pour quelle raison son nom serait mentionné dans les journaux ; il n'a pas répondu. « Si l'on vous demande des nouvelles de votre mari, m'a-t-il dit, vous vous contenterez de répondre qu'il se porte très-bien. » Je ne comprenais pas ce que cela signifiait. Je me rendis à Nottingham, chez ma grand'mère, sous mon vrai nom d'Elisa de Rudio.

Avant de quitter Londres, j'ai reçu une lettre de mon mari, qui m'a été lue par Mme Fay; je ne sais pas ce qu'est devenue cette lettre; je l'ai vainement cherchée. Je suis restée six jours à Nottingham.

Il est donné lecture d'une lettre portant que 12 shillings seront envoyés toutes les semaines à Mme Élisa Booth (c'est le nom de famille de Mme de Rudio), tant qu'elle se conduira bien, par M. William Thompson.

Le témoin, continuant. Mon mari demeurait chez ma tante à Baldwin's Gardens, la première fois que je l'ai vu. Je ne sais pas quelles étaient ses occupations avant notre mariage. Je crois cependant qu'il fabriquait des enveloppes; il a continué d'en fabriquer pendant trois mois encore.

M. James. Mylords, je dois vous faire observer qu'il serait dangereux d'exiger de la part du juré malade une plus longue attention.

Lord Campbell. La Cour va s'ajourner immédiatement.

M. James. Votre Seigneurie voudrait-elle bien nous dire comment on devra procéder, à l'égard du procès, en ce qui touche les points réservés? Devrons-nous les discuter complétement, ou simplement formuler nos conclusions?

Lord Campbell. — Vous les formulerez tout sim-

plement. Elles seront réservées pour l'examen des quinze juges, en la cour d'appel criminel.

L'audience est levée et l'affaire est renvoyée au lendemain matin dix heures.

IV

AUDIENCE DU 15 AVRIL.

Elisa Rudio, interrogée de nouveau, déclare que son mari venait de Bellinio quand il est arrivé en Angleterre : il avait 22 ou 23 ans ; elle ne sait rien des détails de sa vie avant le mariage. A Nottingham, il l'aidait à travailler à la dentelle, il ne gagnait rien alors ; ensuite il a donné des leçons d'italien. Au moment où ils sont venus demeurer dans Bateman's Buildings, il n'avait pas de leçons. Avant Noël, quelques amis lui donnaient des secours d'argent, notamment M. Taylor, de Nottingham ; il recevait aussi des secours d'une comtesse et d'un banquier. Elle n'a jamais vu Orsini ni Pieri ; elle ne sait pas si son mari les connaissait ; elle comprend un peu l'italien ;

elle pourrait comprendre une conversation faite en italien, mais non en français ; elle demeure maintenant à l'hôtel de Bedford, où l'a logée E. Smith ; c'est lui qui l'a conduite à Paris. Toutes ses dépenses ont été défrayées par la police, qui lui a donné des vêtements et de l'argent de poche. A l'hôtel Bedford, Smith venait la voir deux fois par semaine. Elle croit avoir vu M. Williamson en compagnie avec M. Saunders. Quatre agents de police sont venus tous les jours chez elle pendant la première semaine ; on a saisi les papiers de son mari à Nottingham. Sa mère est actuellement avec elle à l'hôtel Bedford. C'est la police qui paye leurs dépenses. Saunders et Mme Cheney sont venus avec elle à Paris dans un hôtel tenu par une personne du nom de Saunders ; elle a vu son mari dans la prison. C'est la police qui a payé tous ses frais de voyage. On ne l'a pas interrogée à Paris ; elle n'y a été conduite que pour y voir son mari, qu'elle a vu deux fois, le vendredi et le samedi ; elle ne l'a pas vu sans témoins ; Saunders et des agents de la police française étaient présents. Elle est retournée, avec Saunders, à Paris, où elle est restée une semaine ; elle a vu son mari deux fois : il avait demandé et obtenu la permission de la voir. Elle reste, avec son enfant, à l'hôtel de Bedford. Depuis

la semaine dernière, elle n'a plus rien reçu de la police. Lorsqu'elle était à Paris, elle a adressé une pétition à l'impératrice pour la prier de faire obtenir la grâce de la vie à son mari. La semaine suivante, elle a appris qu'il n'avait pas été exécuté.

Madame Mechenheim paraît très-souffrante ; elle déclare être née en Angleterre ; son mari habite Bruxelles. A Birmingham, où elle a demeuré, elle a connu un individu nommé Pieri, qui était professeur de langues. Pieri, qu'elle avait perdu de vue, est venu la voir à Bruxelles, le 7 ou le 8 janvier ; ils sont allés, avec son mari, au café Suisse, et Pieri leur a dit que, le train partant plutôt qu'il ne pensait, il serait forcé de partir dans la soirée. Il l'a priée de garder un colis ; elle a trouvé que le colis était lourd ; il lui a dit que c'était une nouvelle invention et qu'il lui serait obligé si elle voulait s'en charger jusqu'à son retour. Ce colis, qui lui a paru être du métal, avait une forme ovale. Elle, son mari et Pieri ont dîné tout près de la station du chemin de fer du Nord. Pieri est parti pour Lille, emportant son colis. Elle n'a jamais vu Bernard ni Orsini.

La déposition de M. L.-N. *Mechenheim* n'ajoute rien à celle de sa femme.

M. Edward Mocley, commis à la Banque d'Angle-

terre, dépose que le 26 novembre, un gentleman est venu changer 435 livres en or contre des billets d'Angleterre; il a donné le nom d'Orsini, 2, Grafton street, Kentish Town ; il lui a donné un billet de 5 liv. st. 3 de 10 et 20 de 20 liv. Des numéros des billets correspondent à ceux des neuf trouvés sur Orsini ; les deux billets produits, changés par Bernard, avaient été donnés à Orsini, ainsi que les billets trouvés sur Pieri. Les deux billets de 20 liv. et le billet de 5 liv., produits, avaient été également donnés à Orsini.

M. Lowell. Je tiens le bureau de M. Speillmann, courtier étranger à Londres. J'ai donné à Bernard le change en or pour les deux billets de 20 livres produits. Bernard a écrit son nom sur les deux billets, en la présence du témoin. Les billets ont été versés le même jour à la banque de Robart. Un autre billet produit portait au dos, de la main du prévenu : Park place, Bays water. J. F. Bernard, 12, 5 fl. G° billets, ce qui signifiait probablement 12 billets de 5 fl. allemands.

Madame Righenzi, qui arrive de Bruxelles, où son mari tient le café Suisse. Elle a vu le prévenu dans le café ; il fumait. Elle a fait un dessin des gre-

nades. Ce dessin a été remis au juge d'instruction, à Bruxelles.

Interrogée précédemment par le consul d'Angleterre à Bruxelles, elle a décrit exactement les grenades.

M. Devismes dépose avoir vendu le 8 janvier à Orsini un pistolet, moyennant 160 fr.

Madame Fay, femme de William Fay, a demeuré dans la même maison que les époux Rudio, dans Bateman's-Buildings. Ils étaient dans une effroyable détresse; elle leur a souvent prêté de l'argent. Quand Bernard a eu fait leur connaissance, ils lui ont rendu ce qu'ils lui devaient, et ils ont retiré des effets qui étaient en gage. Après qu'elle a eu donné lecture à Mme Rudio d'une lettre qu'elle avait reçue de Paris, l'enveloppe a été brûlée dans sa cheminée, et Mme Rudio a porté la lettre chez elle. Elle a vu Mme Rudio et son enfant à l'hôtel Bedford. Saunders l'y a conduite. Dans Bateman's-Buildings, il venait constamment des étrangers pour voir Rudio, mais pas d'Anglais.

Madame Brion. Je demeure à l'hôtel de France-et-Champagne, rue Montmartre, à Paris. Deux personnes sont venues en janvier; elles ont pris la chambre nº 50 dans l'hôtel; elles y ont couché

quelque temps. On les connaissait sous le nom de Swiney (Gomez), et Andreas (Pieri). Je les ai revues en prison à Paris. Gomez est parti, et Pieri a continué d'occuper la chambre n° 50, jusqu'à son arrestation. Le jour du départ de Swiney, il est venu une troisième personne sous le nom de Da Silva (de Rudio); je l'ai reconnu depuis en prison pour être de Rudio. Da Silva a occupé la chambre n° 50, avec Andreas, jusqu'à son arrestation. Gomez et Pieri recevaient la visite d'un nommé T. Allsop, que j'ai reconnu depuis pour être Orsini; il venait à l'hôtel presque tous les jours.

Le 14 janvier, Orsini est venu, il est resté quelque temps avec Pieri et de Rudio. Il y est resté de midi à une heure; il a été rejoint par Gomez, qui est venu à cheval. Tous les quatre sont montés ensemble à la chambre n° 50. Orsini et Gomez sont revenus vers cinq heures; après être restés quelque temps ensemble, ils sont partis. Je n'ai plus revu personne que de Rudio, lorsqu'il est rentré vers dix heures après l'attentat. Il a demandé sa note, voulant, a-t-il dit, partir le lendemain matin à cinq heures. Il est monté dans sa chambre. Des agents de police sont venus trois fois à l'hôtel pendant la nuit, ne demandant que Pieri. Le témoin leur a

indiqué Da Silvia (Rudio) parce qu'ils demandaient un Italien. Il a montré son passeport, qu'ils ont examiné et ils sont partis. Ils sont revenus de minuit à une heure pour la troisième fois. Ils ont arrêté Rudio qui était couché et ils l'ont emmené avec un revolver et un poignard trouvés sur lui. Pieri et Gomez, au commencement de leur séjour, passaient le temps à causer, à lire les journaux; ils sortaient peu. Je n'ai vu les quatre hommes réunis pour la première fois que le 14 janvier dans la maison. Gomez et Pieri étaient dans la salle à manger, où Orsini les a trouvés. Orsini paraissait toujours très-calme. Ils sont montés dans la chambre n° 50. Gomez paraissait très-agité.

Le procureur général, en réponse à une question du lord premier baron, déclare qu'il y a encore plusieurs témoins à entendre, mais que leurs dépositions prendront peu de temps.

La cour suspend l'audience à deux heures.

A la reprise de l'audience, des dépositions sont entendues : elles ont trait aux mouvements du prévenu jusqu'au jour de son arrestation, et aux articles trouvés sur lui.

IV

AUDIENCE DU 16 AVRIL.

A mesure que le procès approche de son terme, l'intérêt public paraît augmenter. On voit dans l'audience beaucoup de dames, et entre autres la duchesse de Manchester, miss Campbell, les femmes de plusieurs aldermen et leurs amies. Le duc de Manchester, le comte de Lucan, lord Bingham, sir R. Mayne, sont présents.

Le prévenu est à la barre.

M. James, défenseur du prévenu : Je n'aurai pas besoin de beaucoup de paroles pour convaincre le jury de la conscience que je dois avoir de mon insuffisance dans une cause affectant les libertés et les priviléges du monde civilisé. Toutefois le barreau anglais (le fait est notoire) s'est toujours fait un devoir et a tenu à honneur d'assister les faibles contre les forts, l'opprimé contre l'oppresseur, et dans cette enceinte, les illustres noms d'Erskine, Brougham,

Demmon, et en dernier lieu du lord premier baron Pollok, ont jeté l'éclat de leur influence sur la cause de la liberté.

L'affaire qui vous est soumise présente les caractères les plus extraordinaires. Toutefois, je dois reconnaître la modération dont a fait preuve M. le procureur général dans son réquisitoire; et de mon côté, je me fais fort de prouver que l'acte du parlement sur lequel est basée la poursuite, a été détourné de son véritable sens, et cette opinion n'est pas seulement la mienne, elle est partagée par les plus grands juristes de l'époque. L'acte du parlement dont on a argué n'a jamais été antérieurement appliqué à de semblables cas. Il semble qu'on ait voulu faire une arme contre le prévenu dans des circonstances très-extraordinaires; dans l'intérêt de l'accusation, on a habilement, dramatiquement exploité l'attentat du 14 janvier; mais le jury voudra bien avoir présent à la pensée que le sieur Bernard n'était pas à Paris, poussant les auteurs du crime à sa perpétration. Je ne veux pas discuter ici les doctrines politiques se rattachant à ce crime, je me bornerai à dire qu'en Angleterre il n'est pas de crime excitant à un plus haut point l'horreur publique que l'assassinat.

Le défenseur s'attache à démontrer ensuite que si une poursuite aussi extraordinaire a été intentée contre son client, c'est qu'il fallait que le ministère de lord Derby eût l'air de faire quelque chose pour donner satisfaction au gouvernement français. Heureusement, pour obtenir du jury un verdict de condamnation, il faudrait prouver (ce qui n'a pas été prouvé) que le prévenu avait excité, provoqué et conseillé les meurtres qui ont ensanglanté Paris. Le jury voudra bien se rappeler que de toutes les déclarations émanées du prévenu, il n'en est pas une qui soit incompatible avec la pensée qu'il était dans la plus complète ignorance de tout attentat projeté contre l'Empereur des Français.

Le docte défenseur lit des passages des rapports du baron Alderson, pour prouver que ces présomptions doivent être prises en considération.

C'est à la couronne à prouver non que le prévenu était affilié à quelque soulèvement général pour l'intérêt présumé de son pays, mais qu'il a été réellement l'instigateur des meurtres dont on l'accuse. Il n'est pas prouvé que les grenades achetées à Birmingham aient été celles qui ont ensanglanté Paris. Six grenades ont été fabriquées par Taylor, à Birmin-

gham, trois ont fait explosion à Paris, deux ont été trouvées depuis, une autre a disparu.

On n'a pas prouvé qu'aucune de ces grenades ait été entre les mains de Bernard. Sans doute le prévenu a porté à Bruxelles des grenades qui devaient aider à régénérer l'Italie; mais ces grenades ont été complétement étrangères à l'attentat du 14 janvier. Le témoin Georgi, dont la mémoire me paraît singulièrement élastique, avait d'abord dit que les grenades qu'il avait vues n'avaient que six cheminées; puis, quand il a vu suspendue sur sa tête la menace d'une arrestation, il s'est rappelé qu'il y avait 25 cheminées. Il serait par trop cruel d'envoyer un homme à la mort sur la foi de semblables dépositions.

Quant aux pistolets, ils avaient été achetés en vue d'un soulèvement général en Italie. M. Bernard désire qu'on le sache bien, et qu'on sache bien aussi qu'il n'a eu aucune connaissance du projet d'attentat contre l'Empereur. Du reste, il ne se cachait pas, il s'est rendu en Belgique avec un passeport pris en son propre nom, et les billets qu'il a échangés à la maison de banque de Lombard street portaient son nom au dos. Des armes avaient été envoyées à Paris, mais ce n'était pas pour assassiner l'Empereur, quoique dans un moment fatal et cédant à une brus-

que impulsion, Orsini et les autres aient commis l'attentat que tout le monde déplore.

On a fait grand bruit d'une lettre d'Allsop à Bernard, remontant à une année de date; mais il n'est pas démontré que Bernard ait fait réponse ni attention à cette lettre.

J'arrive à la déposition de la femme de de Rudio. Si l'on ne prouve pas que de Rudio avait été payé par Bernard spécialement pour le meurtre, l'argument tiré de la déposition est sans force. De Rudio avait été engagé par Bernard, au nom d'Orsini, dans l'intérêt d'un soulèvement général, et les grenades devaient servir contre une armée et non contre des individus. Quand Bernard apprit ce qui s'était passé à Paris, sa première exclamation fut qu'Orsini, sans doute, était fou. Sur Orsini, Pieri, Gomez et de Rudio l'on n'a rien trouvé de nature à compromettre Bernard. Les dernières déclarations d'Orsini sont une preuve à la fois concluante et solennelle de sa pensée, qui avait toujours été un soulèvement général et non un crime particulier; elles sont la preuve de la parfaite innocence de Bernard.

Quand cette innocence est clairement démontrée, le jury ne voudra pas détourner la législation anglaise de son véritable esprit pour arriver sûrement à la des-

truction du droit sacré d'asile si cher aux Anglais. Maintenant, il ne me reste plus qu'à dire aux jurés : J'ai fait mon devoir sans peur, en conscience, avec fermeté, faites de même, et, une fois de plus, montrez que le jury est le sanctuaire de la liberté anglaise.

L'audience est suspendue.

Lord Campbell. Je ne pourrai pas présenter aujourd'hui mon résumé. La Cour s'ajournera après avoir entendu la réplique du procureur général.

Après une courte suspension, l'audience est reprise.

L'attorney général prend la parole et répond sur l'affaire tout entière. Le moment est venu pour moi, dit-il, de résumer devant vous les preuves à l'appui de la poursuite, et le moment n'est pas maintenant fort éloigné où vous aurez à remplir votre tâche. En remplissant la mienne, je m'efforcerai de me renfermer dans les limites de la loi et de la pratique de nos cours dans des questions de cette espèce.

Qu'on ne suppose pas que je blâme mon ami M. James d'avoir, dans un entraînement d'éloquence rare devant les cours de justice, dépassé les bornes prescrites à un avocat, quoiqu'il ait introduit divers sujets dans le cours de sa plaidoirie. Si j'en dis au-

tant, c'est parce que mon devoir n'est pas de l'y suivre, mais de tâcher de ramener votre attention sur les véritables questions que vous avez à examiner et sur lesquelles vous devez prononcer. Il faut d'abord écarter de votre esprit cette chimère de mon savant ami, à savoir que ce procès, évoqué devant les doctes juges du pays, dans une cour de justice anglaise, devant un jury anglais, a été provoqué par le gouvernement français ou par toute autre personne que celles qui étaient compétentes dans une semblable poursuite dans ce pays.

Le dernier attorney général a institué cette enquête d'après des circonstances certaines qui lui avaient été communiquées et indiquant qu'il existait la preuve que le prisonnier était impliqué, avec Orsini et d'autres individus, dans une conspiration pour assassinat. L'affaire a été portée devant un magistrat, quand il a été donné une preuve certaine, et qu'elle a pris un aspect qui a décidé le savant avocat chargé de la conduire, et le digne magistrat devant lequel elle a été évoquée, à faire arrêter le prisonnier comme complice avant l'assassinat. On n'a point, pour produire cette accusation, fouillé dans de vieux actes du parlement, car celui qu'on a consulté a été passé dans la dernière année de George IV,

et en des circonstances que la plupart se rappellent.

Ce n'est pas le gouvernement qui a fait cette accusation; c'est le savant magistrat devant qui le prisonnier a été interrogé, convaincu qu'il était de son devoir d'agir ainsi conformément aux termes de l'acte du parlement. Elle arrive maintenant devant vous, comme jury anglais appelé à décider sur la culpabilité ou sur l'innocence du prisonnier, d'après la preuve produite, et non d'après l'éloquence du savant défenseur du prisonnier. J'ai pleine confiance dans l'impartialité de votre décision, et quant aux observations du docte défenseur sur mon silence, j'ai dit pourquoi cette accusation a été intentée. Heureusement, c'est la première affaire de ce genre qui soit arrivée en ce pays, et il ne faut pas s'étonner si c'est la première fois que le pays a été ainsi déshonoré, que ce soit aussi la première fois qu'une telle accusation ait été produite.

Ici, l'attorney général justifie la manière dont il a dirigé la poursuite. Si un pareil attentat, ajoute-t-il, eût été commis chez nous, sur la personne de notre reine bien-aimée, et qu'un grand nombre de personnes eussent été blessées, qu'eût-on dit à un gouvernement étranger qui aurait jugé à propos de

refuser justice, sous prétexte qu'on lui en imposait le devoir ! Il n'est pas, en Angleterre, une seule personne qui, à la fin du procès, ne fût charmée de voir que le pays a été lavé de la tache qui lui a été faite.

Je demande que le jury rende le prisonnier à la liberté, pur de toute flétrissure à son honneur, s'il le croit innocent, mais dans le cas contraire, je l'adjure de remplir son devoir sans égard à ce qui s'ensuivra. Le prisonnier est accusé d'être complice avant le fait, et la loi porte que si toute personne a fourni des moyens quelconques par lesquels ces individus, Orsini, de Rudio et Pieri eussent pu assassiner l'Empereur des Français, ou tenter de lui faire de graves blessures, et que si en faisant cette tentative ils ont, quoique sans le vouloir, fait périr d'autres personnes, alors ceux qui ont commis cet acte sont coupables d'assassinat, et ceux qui les ont assistés sont complices avant le fait.

Il importe nullement de savoir s'ils ont eu l'intention de faire périr les mêmes individus nommés dans l'acte d'accusation. La responsabilité morale qui s'attache au crime de ceux qui ont assassiné en masse, tombe sur chacun de ceux qui, directement ou indirectement, ont fait emploi des instru-

ments. Le savant conseil a longuement et minutieusement exposé les fait détaillés dans le cours des dépositions, et il a signalé ceux qui, ainsi qu'il l'a soutenu, prouvent l'accusation intentée contre le prisonnier.

Deux questions sont soumises au jury : 1° les instruments fournis à Orsini sont-ils les mêmes grenades ou ne sont-ils qu'une partie de ces grenades que M. Taylor a fabriquées, qu'Allsop a payées, avec lesquelles Orsini et ses complices ont commis les assassinats? On bien sont-ce d'autres instruments fabriqués, achetés, qu'on s'est procurés ailleurs et qui ont été portés à Bruxelles pour un but différent?

Voici la dernière question : Quel que soit le désir qu'ait le jury de juger avec miséricorde et humanité la conduite du prisonnier, sur laquelle il me paraît lui être impossible d'avoir le moindre doute, les jurés ont à se demander si le prisonnier avait connaissance des criminels desseins pour l'accomplissement desquels ces instruments avaient été fournis.

VI

AUDIENCE DU 17 AVRIL.

L'intérêt que présente cette affaire aujourd'hui était très-grand, par le désir, sans doute, qu'on avait d'entendre le résumé du lord premier juge. Longtemps avant 9 heures, un grand nombre de dames et de gentlemen sont assis dans les galeries et dans l'enceinte de la cour. A dix heures, la cour était encombrée.

Quelques minutes après dix heures, les doctes juges entrent dans l'enceinte de la cour; il prennent siége sur le banc, et le prévenu est amené à la barre.

M. John Simon, défenseur du prévenu, avant que Sa Seigneurie ait commencé son résumé, dit qu'il pense que, conformément à l'acte du Parlement, les points qu'on a voulu réserver doivent être retenus et expliqués à l'époque du jugement. Il a néanmoins adressé une demande à l'attorney général pour qu'il lui soit permis de retenir pendant un temps

raisonnable quelques autres points que le conseil voudrait faire valoir en sa faveur, demande que le docte conseil a adoptée.

Lord Campbell. Il ne reste plus à l'attorney général qu'à exprimer son assentiment ou son refus à cette demande. Les doctes juges ont le pouvoir de réserver tout point de droit pendant un jugement, bien que cela ne puisse être fait par le conseil opposé, et de le porter devant la cour criminelle d'appel. Cependant, Leurs Seigneuries admettront tout autre point que pourrait proposer le conseil du prévenu, pour être discuté dans un appel devant la cour criminelle d'appel.

Lord Campbell commence son résumé. Il parle très-bas. Nous approchons, dit-il, de la conclusion de cette enquête solennelle qui dure depuis si longtemps. Les juges, mes confrères et moi-même nous avons vu avec une grande satisfaction l'attention constante que le jury a prêtée à ce qu'il a entendu, et Leurs Seigneuries ont été particulièrement frappées du vif désir qu'avait montré le jury hier au soir de ne pas précipiter l'affaire, quand il a demandé unanimement que le résumé fût ajourné au lendemain, malgré toutes les privations qu'il avait souffertes en se trouvant si longtemps séparé de la société, de la

famille et de ses amis et malgré tous les autres inconvénients. Je crains néanmoins qu'il n'ait encore à supporter d'autres inconvénients, car quand il s'agit de la vie, un jury ne peut apporter trop d'attention dans l'examen des faits qui doivent former sa conviction.

Il sait que pendant le jugement un grand nombre de questions légales importantes ont été réservées, et dont le prisonnier pourra profiter si le verdict lui était contraire sur la question de fait qui est soumise à sa décision. Il est juge du fait, et le fait important qu'il a à examiner est de savoir si l'accusé était complice du projet d'assassinat de l'Empereur des Français par l'explosion des grenades. En forme, il est accusé d'être complice du meurtre d'une personne nommée Batty, et, bien que la mort de Batty ait bien pu ne pas avoir été dans son intention, cependant, si cette mort a été la conséquence naturelle et probable de la tentative d'assassinat de l'Empereur des Français (et si ces faits étaient établis contre lui), il serait complice avant le fait.

Tout ce que la loi soumet à son examen, en vue de ce jugement, c'est que le prévenu pendant son séjour dans le Royaume-Uni, était sujet de Sa Majesté. Il y a reçu asile; il a été protégé par les lois an-

glaises; il leur devait obéissance et il était lié par elles de la même manière que tout autre, né sujet anglais; il a à examiner s'il est démontré par les preuves que le prévenu a commis quelque acte dans le Royaume-Uni, qui le rende complice dans cette accusation. Ainsi que je l'ai fait observer, bien que le prévenu ne se proposât pas la mort de Batty, et qu'il n'eût probablement pas connaissance qu'il existât, cependant, si le jury pense que sa mort a été occasionnée par l'explosion des grenades lancées avec l'intention d'assassiner l'Empereur des Français, le prévenu sera considéré comme tout aussi complice de la mort de Batty, que si Batty avait été la personne qu'il se proposait d'assassiner.

C'est, je n'ai pas besoin de vous le rappeler, d'après la preuve que votre verdict doit être déterminé, et cela conformément au serment que vous avez prêté. On vous a présenté des arguments qui, je dois le dire, me paraissent étrangers au procès; mais la cour n'a pas voulu gêner la défense, de crainte qu'on ne s'imaginât que l'avocat du prisonnier n'avait pas eu la liberté d'émettre les arguments qu'il croyait utiles à son client. C'est ici une cour de justice où l'on ne s'occupe point de politique. Votre devoir est de vous renfermer dans la loi et dans les faits qui

vous sont soumis, sans égard à la chute de l'administration de lord Palmerston, aux discussions du parlement, aux assertions relatives aux ordres impérieux d'une puissance étrangère.

Je vous conjure donc d'agir avec indépendance et de rendre votre verdict sur la preuve que vous avez sous les yeux. Il est de mon devoir de vous exposer toutes celles qui ont été produites pour établir la complicité du prisonnier dans l'attentat du 14 janvier. Je ne crois pas cependant qu'il soit nécessaire de vous lire la partie des témoignages qui ont été fournis pour prouver cet attentat. Il n'est pas contesté aujourd'hui, c'est même un fait acquis maintenant à l'histoire, qu'au 14 janvier, au soir, il a été commis par Orsini, Pieri, de Rudio et Gomez, une tentative pour assassiner l'Empereur des Français avec des grenades.

Le savant magistrat donne ensuite lecture des dépositions, en commençant par celle de M. Taylor, de Birmingham, qui avait fabriqué les grenades dont il a été fait usage en cette occasion, et qui ont coûté la vie à Batty. Quant à la lettre d'Allsop, datée du 1er janvier 1857, qu'on a trouvée chez le prisonnier, Sa Seigneurie fait observer qu'elle a été admise en témoignage, non pour prouver que le prisonnier

s'associait aux sentiments qu'elle contenait, mais simplement pour prouver qu'il avait connaissance de ce qui se passait alors entre Allsop et Orsini.

La déposition de King, employé dans les bureaux de la compagnie de South-Western, Regent's Circus, est très-importante, et pour la poursuite et pour le prisonnier. Si la déclaration de Bernard est sérieusement faite, elle prouve que quelque insurrection générale était projetée, et cette remarque : J'irai là quand il sera de retour chez lui, indique que l'insurrection devait avoir un caractère général et que ce n'était point un attentat à la vie de l'Empereur des Français.

Si, ajoute lord Campbell, vous êtes convaincus que le prisonnier à la barre n'est pas responsable de l'acte commis le 14 par Orsini et ses complices, vous devez l'acquitter.

Le savant juge insiste quelque temps sur la déposition relative aux passeports et à la part qu'y avait le docteur Bernard. Il fait observer à ce propos que ces fraudes tendent à prouver l'inutilité du système des passeports. La femme Rudio a fait sa déposition avec une extrême prudence et sans vouloir dire autre chose que ce qu'elle croyait être vrai. Enfin Sa Seigneurie recommande au jury de considérer l'accusa-

tion portée contre le prisonnier comme s'il était sujet de naissance, et que rien ne doit empêcher les jurés de rendre un verdict de culpabilité contre le prisonnier s'ils le croient justifié par la preuve. Ils ne doivent pas craindre qu'un pareil verdict porte atteinte au droit sacré d'asile qui a fait si longtemps la gloire de ce pays en protégeant les exilés politiques.

Simon Bernard, avant que le jury se retire, déclare avec exaltation que les balles emportées par Georgi à Bruxelles n'étaient pas les mêmes que celles qui ont été envoyées à Paris. Il n'avait invoqué aucun témoignage, désirant ne pas nuire à d'autres personnes. Il n'a jamais soudoyé d'assassins, et de Rudio est allé à Paris sur sa propre demande. Il est innocent du meurtre du 14 janvier. Il n'a jamais comploté l'assassinat, mais *il a conspiré pour anéantir le despotisme et la tyrannie, regardant cela comme un devoir sacré pour lui-même et pour tous les exilés politiques*. Il s'est écrié avec exaspération :

« Jamais, jamais je ne serai un assassin ! »

Le jury se retire à trois heures moins dix minutes, pour délibérer sur son verdict, et il rentre à quatre

heures, après une heure dix minutes de délibération.

Les jurés prennent leurs places au milieu du plus profond silence.

Le greffier dit : Messieurs, êtes-vous tous d'accord? Le prisonnier Simon Bernard est-il coupable ou non coupable?

Le président du jury répond d'une voix ferme : *Non coupable.*

Des applaudissements ont éclaté dans l'auditoire aussitôt que le verdict a été connu. *Les juges n'ont pas cru devoir réprimer cette démonstration.*

La physionomie de lord Campbell semble annoncer qu'il n'est pas fâché de ce que les juges, grâce au verdict rendu par le jury, se trouveront exemptés du soin d'examiner en cour d'appel les questions de droit qui auraient été soulevées en faveur du prévenu en cas de condamnation.

Simon Bernard, en proie à une vive émotion, a salué l'auditoire, se tournant de tous les côtés et agitant son mouchoir. Aussitôt que le silence a été rétabli, il a serré la main de M. Sleigh, qui l'avait défendu devant le magistrat de Bowstreet, et s'adressant au jury et à la cour, il a dit :

« Je ne suis pas coupable! je ne suis pas coupable!

L'Angleterre a toujours été et je suis convaincu qu'elle sera toujours la terre de liberté ; elle a toujours essayé d'écraser le despotisme. »

Lord Campbell. Vous ne pouvez pas continuer ainsi.

Simon Bernard, suivant le conseil de ses amis, garde le silence.

M. Simons. Je pense qu'après ce verdict le docteur Bernard n'aura pas à se défendre contre les autres accusations de meurtre.

Lord Campbell. Je présume qu'il ne sera pas donné suite à ces accusations.

Le procureur général. Notre intention n'est pas de faire entendre des témoins à cet égard. (Applaudissements.)

M. Simons. J'espère alors que Vos Seigneuries permettront au docteur Bernard de répondre à d'autres accusations.

Lord Campbell. Assurément.

Simon Bernard est rappelé à la barre ; il manifeste d'abord une certaine inquiétude et de l'hésitation. M. Sleigh lui explique qu'il va être procédé à l'acquittement pour les autres chefs d'accusation.

M. Clark. Docteur Bernard, quelle est votre intention au sujet des autres chefs d'accusation ?

Simon Bernard. Je soutiendrai que je ne suis pas coupable.

Le jury prête serment et acquitte Simon Bernard.

Lord Campbell ayant déclaré que, d'office, les divers chefs d'accusation articulés ne seraient pas soutenus, *de nouveaux applaudissements éclatent dans la salle d'audience. Le public fait écho dans la rue, et ce n'est que quelque temps après que le quartier redevient tranquille.*

Ce soir le docteur Bernard sera mis en liberté sous caution, et il sera envoyé, sous la prévention de conspiration, devant la Cour du Banc de la reine.

On raconte que mercredi, dans l'après-midi, un peu avant la levée de l'audience, un gentleman s'étant approché de Bernard, lui avait présenté un mouchoir de poche blanc qu'il lui avait remis entre les mains.

Le sous-shérif, M. Wehevehead, gouverneur de la prison, a pris aussitôt le mouchoir au prévenu et il l'a examiné.

En le déroulant il y a trouvé un paquet bleu contenant du tabac.

Les autorités ont été étonnées que l'on apportât

du tabac au prévenu qui est autorisé à en avoir sur lui.

Le prévenu avait instamment demandé au sous-shérif la permission de serrer la main d'un ami avant de quitter la salle d'audience, cette faveur lui a été refusée dans la crainte qu'on ne lui fournît des moyens de destruction en cas de condamnation.

Pendant les audiences, deux agents de police avaient pour mission spéciale d'avoir l'œil sur les étrangers présents.

Nous ne savons pas si l'on a analysé le tabac trouvé dans le mouchoir. (*Sun*.)

NOTE 2.

M. A. Balleydier écrivait de Rome à un journal de Paris, à la date du 3 avril 1858, à propos de la conduite des Anglais pendant la semaine sainte dans la ville éternelle :

« S'il y a quelque chose de respectable, de saint et de sacré au monde, c'est la foi d'un peuple se recueillant *chez lui*, à de certains anniversaires, pour célébrer les plus mémorables mystères de sa religion ; c'est le temple où il se réunit, c'est l'autel devant lequel il se prosterne, en présence de ses prêtres et de son pontife suprême. Les têtes carrées de l'Allemagne, les fidèles de l'Eglise russe, les adorateurs du Koran, tous les dissidents du culte ca-

tholique accourus à Rome pour admirer les pompes des fêtes de Pâques, respectent avec convenance et dignité les sentiments et les actes d'une religion dont ils ne partagent pas les croyances. Les Anglais seuls, sauf quelques imperceptibles exceptions, affectent dans les lieux saints un cynisme d'attitudes, de maintien, de manières, qui provoquent l'indignation et soulèvent le cœur de dégoût; les dames anglaises, les dames elles-mêmes qui appartiennent à la classe riche et bien élevée, se signalent par un sans-façon, par une liberté d'allures, par une impudeur du dernier mauvais goût.

» Les hommes se rendent à Saint-Pierre ou à la chapelle Sixtine, comme s'ils allaient à leur tavernes, les femmes y vont et s'y tiennent avec infiniment moins de décence que dans une salle de spectacle. Les hommes enlèvent à coups de coude et à la force du poignet, les meilleures places des tribunes réservées, et, sans y être invités, ils y arrivent les premiers, d'un pas autrement rapide que celui d'Inkermann. Là, malheur au voisin, qui, gêné lui-même, les gêne ; ils ont au bout de leurs poings un argument irrésistible, celui de la boxe. Les femmes étalent effrontément le luxe de leurs crinolines sur les marches les plus élevées de l'autel, au pied des

évêques, des cardinaux et des princes de l'Eglise. Si les gardes suisses du brave colonel Mayer les laissaient faire, elles iraient, n'en doutez pas, s'asseoir sur la mule du très-Saint-Père.

» En attendant le commencement des cérémonies, on voit çà et là dans l'intérieur de Saint-Pierre, sur la marche d'un autel, au coin d'une chapelle, devant le tombeau d'un pape, un groupe d'Anglais et d'Anglaises se livrant gaiement à l'exercice du rosbeef froid et du plum-pudding et du *champaigne*. Il n'est pas rare de rencontrer là un gentleman, le cigare aux dents et parlant contre l'intolérance catholique qui prohibe dans ces temples cet encens d'estaminet.

» Ne croyez pas, lorsque la croix pontificale, lorsque le pape lui-même, porté sur sa sédice, passent devant eux au milieu de la foule agenouillée, qu'ils s'inclinent légèrement, qu'ils rendent à la plus grande majesté de la terre le tacite hommage que le dernier goujat accorde à la présence du plus infime prince représentant une autorité quelconque. Non, les Anglais et les Anglaises affectent de se redresser dans leur haute taille; ils affectent de relever leur tête devant ce saint vieillard qu'on appelle Pie IX, et qui dans ce moment n'est élevé au-dessus d'eux que

pour répandre plus facilement sur leurs fronts arrogants les bénédictions dont sa main et son cœur sont pleins. Le dimanche des Rameaux, j'ai vu un Anglais long de six pieds venir se camper fièrement à cinq pas de Pie IX et le lorgner avec une jumelle de spectacle, au moment où le pape bénissait tous les fronts courbés devant lui. Ce jour-là, le général comte de Goyon, commandant l'armée française à Rome, a dû intervenir lui-même et donner une leçon sévère à un Anglais dont l'inconvenance, dépassant toutes les limites, était une insulte pour les catholiques présents.

» On n'accusera pas nos officiers d'être des *capucins;* mais on reconnaîtra partout qu'ils ont le sentiment des choses saintes et des convenances.

» Il n'en est pas un à Rome qui n'éprouve une impression de colère et d'indignation contre l'indécence des Anglais assistant aux fêtes de la semaine sainte. Déjà plus d'un a fait vigoureuse justice des incroyables abus que je vous signale et qui sont le fait de gens qui par leur fortune devraient faire preuve d'une bonne éducation.

» Que diraient-ils, que penseraient-ils d'un Français qui affecterait de se couvrir le chef devant leur

gracieuse reine passant non pas à Saint-Paul de Londres, mais à Hyde-Park?

» En 1849, j'ai failli être tué et mis en pièces, pour n'avoir pu, pressé par la foule, me découvrir dans un parterre de théâtre, au moment où la très-gracieuse reine de la Grande-Bretagne y faisait son entrée. Ces hommes devraient savoir, en présence de Pie IX, célébrant les mystères de la religion dans ses temples, que le souverain pontife est le chef de deux cents millions de catholiques. Mais ces hommes-là ne croient qu'une chose, c'est qu'ils sont les maîtres du monde, et qu'à ce titre ils doivent avoir le monopole, le privilége de l'insolence et de l'insulte.

» Ne croyez pas que cette étude de mœurs soit exagérée; elle n'est que l'expression imparfaite de la tenue des Anglais à Rome pendant la semaine sainte. . . . . »

NOTE 3.

Il y a quelques années, nous écrivions ceci :

Les représentants de l'Autriche, de la Prusse et de la Confédération germanique à Londres, ont remis au ministre des affaires étrangères de la Grande-Bretagne des notes protestant contre l'appui immoral que trouvent en Angleterre les réfugiés politiques étrangers qui, de ce pays, fomentent des conspirations pour troubler le repos de l'Europe, en collaboration avec lord Palmerston.

De son côté, la Russie a adressé également, au cabinet de Londres, des représentations énergiques, et la diète de Francfort a remis une note dans le même

sens au représentant de la Grande-Bretagne auprès d'elle.

Le cabinet de Vienne, tant qu'on n'aura pas donné satisfaction à ses justes réclamations, tant que les révolutionnaires de Londres pourront impunément organiser des relations criminelles avec leurs *frères et amis* du reste de l'Europe, ce cabinet, disons-nous, maintiendra la mesure qu'il a prise et qui consiste à mettre obstacle au voyage dans l'empire autrichien, de personnes munies de passeports anglais ou venant de la Grande-Bretagne.

Il était temps effectivement de s'opposer au scandale de la propagande palmerstonienne-mazzinienne. Ces deux hommes d'État de la révolution mettraient encore le feu à l'Europe si on les laissait faire.

La responsabilité du ministre anglais sera grande devant la postérité et devant l'histoire. Pas un mouvement insurrectionnel n'a éclaté depuis vingt ans dans le monde, sans qu'il n'y ait pris sa part de collaboration, sans qu'il ne l'ait soit organisé, soit encouragé, soit salarié.

Sous prétexte de religion, il a envoyé des missionnaires par toute la terre, qui, d'une main vous donnent une bible, de l'autre vendent des armes à tous ceux qui veulent s'insurger contre et pour n'importe qui.

Faire servir une religion quelconque à cet odieux commerce, c'est la déshonorer, c'est se déshonorer soi-même, c'est offenser Dieu de la façon la plus abominable.

Ce n'est pas tout. Outres ces prétendus missionnaires de Jésus-Christ, lord Palmerston a enregimenté une foule de commis-voyageurs révolutionnaires, chassés de leur pays, conspirateurs nomades, qui, à sa solde, et d'après ses instructions, s'abattent sur tous les points par lui désignés et y propagent l'incendie démocratique.

C'est ainsi que les agents de cet homme, démon de la politique, ont été découverts parmi les misérables qui ont été arrêtés à Rome, et qui avaient organisé une société secrète ayant pour but l'égorgement du Saint-Père, des cardinaux, des principaux officiers de l'armée française, et après, la proclamation de la république.

C'est ainsi que la main de lord Palmerston s'est encore reconnue dans les troubles qui ont agité naguère la Suisse et ont livré ce malheureux pays, autrefois heureux et libre, au despotisme des radicaux, — le plus dur de tous les despotismes.

Il est fort à présumer que si des difficultés se sont élevées à Turin, au sujet du concordat entre le Saint-

Siége et le gouvernement Sarde, c'est encore lui qui les aura soulevées.

Quand une calamité frappe un peuple ou un gouvernement, la première pensée qui vient tout naturellement à l'esprit des hommes politiques qui ont l'habitude des affaires, c'est que cette calamité est le fait de lord Palmerston.

Il faut, en vérité, que ce malheureux diplomate soit abandonné de Dieu pour faire de gaieté de cœur et avec une persévérance si tenace, ce triste métier qui le rend l'objet des malédictions de tous ceux qui aiment le repos et la justice.

Une ligue contre cette politique détestable, contre cette politique révolutionnaire, est une sainte et honnête pensée, et les gouvernements de l'Allemagne ont bien fait d'en prendre l'initiative.

Cela devenait intolérable, et il y allait du salut de la civilisation et de la paix de l'univers.

Il faut parquer lord Palmerston dans l'isolement; c'est le moyen de le frapper d'impuissance, lui et les complices qu'il s'est choisis, les Mazzini, les Ruge, les Pyat, les Ledru-Rollin, les Louis Blanc, etc.

NOTE 4.

Les Philosophes et les Sociétés secrètes.

I.

Le sociétés secrètes prétendent avoir pour but d'*affranchir l'homme*, de le rendre *libre*, et elles commencent par le courber sous le plus dur des esclavages. L'affilié ne s'appartient plus ; il est soumis à la tyrannie mystérieuse, terrible, inconnue, irresponsable d'un comité dirigeant, qui lui met le poignard à la main et lui dit : — « *Frappe !* »

Et le malheureux, lié par un serment exécrable, doit obéir s'il ne veut être lui-même immolé par un *frère* moins timoré.

Le membre d'une société secrète n'a plus d'individualité ; il n'a plus de patrie ; il n'a plus de liberté ; il n'a plus de religion ; il n'a plus de famille ! Il a tout sacrifié, tout donné, tout abandonné, tout renié ! Il n'est plus que l'esclave, criminel s'il obéit, égorgé s'il résiste, de tyrans dont il ne connaît pas même le nom, dont il ignore les desseins. C'est au moment où on le proclame *libre*, affranchi des *préjugés* de la sagesse, de l'honnêteté, de la religion, de tout ce qui honore et élève l'homme, qu'on le garrotte avec les plus lourdes chaînes !...

Comment l'Eglise aurait-elle vu sans s'émouvoir ces menées criminelles ? Comment aurait-elle souffert, sans les flétrir, ces réunions clandestines ? L'influence qu'elles pouvaient exercer sur le monde était trop fatale pour que les Souverains Pontifes ne les frappassent pas d'anathème.

C'est ce qui eut lieu.

Ces sociétés, où des hommes, dans un but de carnage, de révolte, de mort, se liaient par de redoutables serments, n'avaient d'ailleurs jamais été encouragées que par des princes ennemis de l'Eglise.

Cette agrégation au crime, ces passions entretenues vivaces pour faire, à un jour donné, irruption sur le corps social ; cette pensée de destruction, par-

tout la même, ne différant jamais quant au but et rarement quant aux moyens, — tout cela tendait, par l'esclavage de l'homme, à l'asservissement de l'Eglise.

Ce fut donc au nom de la liberté, que l'Eglise lança son anathème contre ce serpent qui se couchait sur le sein de la société catholique pour lui dévorer le cœur.

II

Le mouvement insurrectionnel qui éclata en France en 1789, et qui, après s'être souvent produit, depuis, par des actes d'athéisme et de brigandage, menaçait de faire une explosion suprême en 1852, avait été longuement préparé, bien avant la Révolution française, par les sociétés secrètes.

Il ne faut donc pas chercher les causes de cette Révolution dans l'embarras momentané de nos finances, dans une grande impatience de liberté, mais bien dans l'esprit de révolte contre le principe d'autorité qui rongeait la société depuis de longues années.

Le dix-huitième siècle fut une conspiration permanente de la philosophie contre le Catholicisme,

et, bientôt après, contre tous les gouvernements de l'Europe.

A cette époque déjà, les conjurés abusaient des mots de *liberté*, d'*égalité*, de *fraternité*, d'*humanité*, de *progrès*, de *réforme*, de *rénovation sociale*, etc.

Cette conspiration philosophique contre l'Eglise catholique et contre la Royauté, cette conspiration, dont les dernières frénésies s'appellent *Socialisme*, eut d'abord pour chefs : Voltaire, Diderot, d'Alembert et Frédéric II.

Tous les autres philosophes de cette époque se sont montrés les agents de cette conjuration déplorable. Leur mot d'ordre était : — *écraser l'infâme !*

L'infâme, c'était le Christianisme.

Pour mieux attaquer l'Eglise, on s'acharna après les Jésuites ; on demanda l'extinction de cet ordre sacré, qui avait rendu à la religion et à l'humanité tant de services méconnus.

La secte des philosophes était une société secrète :

— « Je vous recommande le *secret* ; » écrivait Voltaire à d'Alembert, à la date du 1er mai 1768 ; « *il faut agir en conjurés et non pas en zélés*... Les mystères de Mithra ne doivent point être divulgués ; il faut qu'il y ait cent mains *invisibles* qui percent *le monstre*, et qu'il tombe sous mille coups redoublés.

Le monstre, c'est la Religion de Jésus-Christ.

La conspiration qui avait pour but, de l'aveu de Voltaire, *de précipiter tous les Jésuites au fond des mers avec un Janséniste au cou*, et de l'aveu de ses continuateurs, *d'y jeter également les prêtres et les rois*, comptait parmi ses adeptes un grand nombre d'hommes de lettres, des économistes et des princes, des grands de la terre, des souverains dont les passions ne s'accommodaient pas du joug de l'Eglise.

Les ministres de Louis XV et ceux de l'infortuné Louis XVI étaient, pour la plupart, des ambitieux hypocrites, traîtres à la Religion et parjures au Roi.

Dans son ouvrage si remarquable sur le Jacobinisme, M. l'abbé Barruel s'exprime ainsi :

« Turgot fut le premier qui porta au ministère le double esprit de cette révolution à la fois antichrétienne et antimonarchique. Choiseul et Malesherbes furent aussi impies que Turgot; et le premier surtout fut peut-être plus méchant; mais il n'avait pas encore existé de ministre assez sot pour chercher à détruire dans l'esprit du Roi lui-même les principes de l'autorité qu'ils en recevaient. »

Tous ces hommes qui se préparaient à donner un assaut à l'ordre social, ne voyaient pas, pour la plupart, combien atroces seraient les conséquences de

leur système. Ils ne voyaient pas que la logique rigoureuse de la destruction du Catholicisme était la destruction des gouvernements.

Effectivement, l'homme qui n'accepte pas la domination de Dieu, répudie avec bien plus d'emportement encore celle de ses semblables. C'est pourquoi la Trône et l'Autel sont solidaires. Quand l'un disparaît, l'autre s'écroule. Ils s'étayent mutuellement. Les rois philosophes, les princes révolutionnaires, doivent s'attendre à être renversés par des hommes qu'ils ont eus pour complices dans leurs velléités imprudentes de Libéralisme et de Philosophisme.

Toutes les fois donc que le principe de l'autorité religieuse a été attaqué, le principe de l'autorité humaine s'est, pour cela seul, trouvé en péril. Il en est de même des bases de la Société : quand la Religion est méconnue, la Famille et la Propriété sont à la veille d'êtres détruites.

Les principes dissolvants de la philosophie ne tardèrent pas à trouver dans les sociétés secrètes un moyen puissant d'action.

Alors florissait déjà la Franc-Maçonnerie, association immorale et antireligieuse, qui fut condamnée par l'Eglise et qui devait l'être.

La Franc-Maçonnerie fut le moyen révolutionnaire

le plus actif employé par les ennemis du trône et de l'autel.

La Maçonnerie, qui semble être constituée pour exercer la bienfaisance, n'est, en réalité, qu'une réunion de dupes et de malfaiteurs. Les dupes sont ceux qui n'ont que des petits grades, les grades inférieurs ; les malfaiteurs sont ceux qui ont les grades plus élevés, les grades pour l'agrégation desquels il faut se dépouiller de tout sentiment chrétien.

Si la Franc-Maçonnerie était tout simplement une institution de charité, s'entourerait-elle de mystères dont l'immoralité égale la niaiserie? Est-il besoin, quand on ne veut s'associer que pour le bien, d'ôter à l'homme son libre arbitre et de le lier par des sentiments dont il ne doit pas révéler le mystère.

Pourquoi ces formules secrètes, pourquoi ces cérémonies ténébreuses?

Le secret de la Maçonnerie se trouve dans ces deux mots : *Liberté, égalité*; — égalité absolue, liberté sans limites. L'école républicaine et socialiste, issue de la Franc-Maçonnerie, ajouta le mot *fraternité*, afin de mieux capter la confiance des masses.

Mensonge et duplicité ! En dehors du Catholicisme il n'y a pas de fraternité. La *fraternité révolutionnaire* est un mensonge, une mystification ; c'est un dogme

de haine, d'oppression et d'obscurantisme. Les *frères* de la démocratie sont les ennemis, les oppresseurs, les Caïns de leurs compatriotes et même les uns des autres. Sous la première République, en 1793, la France a subi la *fraternité* révolutionnaire. Sous la seconde République, en 1848, la France a pu juger encore les mérites de cette *fraternité*. C'est en son nom que la guerre civile a relevé sa bannière sanglante. Tandis que les mots de *liberté*, d'*égalité*, de *fraternité* étaient barbouillés sur nos monuments publics et sur les murs de nos cités, le désir de l'oppression, l'envie, la cupidité et la haine étaient dans les cœurs de ceux qui avaient étalé cette pompeuse formule. Ces passions éclataient dans toute leur nudité.

A ne s'y pas méprendre, c'est l'esprit de la Franc-Maçonnerie qui a engendré l'*idée révolutionnaire*.

Il est facile de le démontrer :

Pour être reçu Maçon il faut d'abord s'engager à garder le plus profond silence sur ces mots : *Liberté*, *Egalité*. Les *apprentis* et les *compagnons* peuvent ne pas comprendre dans quelle voie ils s'engagent et quelle signification terrible ont ces deux mots pour ceux qui occupent les grades élevés auxquels ils ne sont pas initiés; mais il n'en saurait être ainsi pour

celui qui est reçu *maître*. Celui-là devrait soupçonner, d'après les formules mêmes employées pour le recevoir, formules qui sont un encouragement à la férocité et à l'assassinat, qu'une pensée criminelle de destruction contre l'ordre social se cache au fond de cette association.

On fait pénétrer l'initié dans une loge tendue en noir. Au milieu de la salle funèbre s'élève un sarcophage couvert d'un drap mortuaire, autour duquel les *frères* se tiennent réunis, les uns dans l'attitude ridicule d'une douleur simulée, les autres dans l'attitude également ridicule, mais plus blâmable de la vengeance.

Pourquoi cette comédie étrange et qui tient du blasphème? Pourquoi cette atroce pensée, cette pensée impie de vengeance qui se dresse sur le seuil de la loge? Ne devrait-elle pas être considérée par l'honnête homme comme un avertissement pour sa conscience? Le chrétien ne devrait-il pas s'arrêter dès ce début, qui n'offre rien de suave à son cœur, rien d'honnête à son âme, rien de rassurant pour un esprit droit?

Mais ce qui suit est bien mieux fait encore pour l'éclairer. Dès que l'adepte est entré, on exige de lui le serment de garder un secret *dont l'objet lui est in-*

connu. Pendant ce temps, les frères se livrent aux plus pitoyables singeries, aux cérémonies les plus burlesques.

Le président de la loge, qui prend modestement le titre de *Vénérable*, demande à l'aspirant : — « Etes-vous disposé, *mon frère*, à exécuter *tous les ordres* du Grand-Maître de la Maçonnerie, quand même vous recevriez des ordres contraires de la part d'un Roi, d'un Empereur, ou de quelque autre Souverain que ce soit ? »

Remarquez que cette condition d'obéissance passive est exigée par toutes les secrètes sociétés.

Est-ce qu'un honnête homme peut répondre *oui* à une pareille question ? Or, s'il arrivait à un aspirant de répondre *non*, il serait immédiatement menacé d'être égorgé, comme traître, par ces honnêtes *philanthropes*. Quand il répond *oui*, on lui dit que le secret de la Franc-Maçonnerie consiste en ces mots : « *Egalité et liberté, tous les hommes sont égaux et libres ; tous les hommes sont frères.* »

Ensuite le *Vénérable* lui montre les *frères* armés de glaives et lui déclare que s'il trahit la Franc-Maçonnerie, il n'échappera pas à la vengeance des *frères*.

Après quoi, le *Vénérable* embrasse le *frère égal et libre.*

Il est évident que si les Maçons voulaient seulement la liberté dont tout citoyen peut jouir sous l'empire des lois, si par *égalité* et *fraternité*, ils entendaient que les hommes, étant tous les enfants d'un Père commun, doivent s'entr'aider et s'aimer comme des frères, il ne serait pas nécessaire de se livrer à toutes ces extravagances; tout cela est dans l'Evangile, qui se prêche et peut se pratiquer publiquement. Mais c'est que, pour les Maçons des grades supérieurs, ces mots ont une tout autre signification; ils les expliquent d'une façon jacobine, dans le sens révolutionnaire.

Tout, dans la société secrète universelle, appelée la Franc-Maçonnerie, tout est une protestation contre le Christianisme.

La Maçonnerie a un catéchisme à elle, qui n'est pas celui de l'Eglise. Les Maçons s'engagent à initier des adeptes à la *lumière*, à délivrer les *profanes*, c'est-à-dire tous ceux qui ne sont pas Maçons, des ténèbres dans lesquelles ils sont plongés. Il est donc, pour les Maçons, une autre morale, une autre foi, une autre doctrine que celle de Jésus-Christ! L'E-

vangile n'est donc pour eux, qu'erreur, mensonge, ténèbres !

De plus, l'ère maçonnique n'est point la même que l'ère chrétienne. Les Maçons font dater leur *année de lumière* des premiers jours du monde. Ils prétendent donc que leur lumière, leur morale, leur science religieuse est antérieure à la révélation évangélique, et même aux prophètes !

Ils déchirent ainsi la Bible et le Nouveau Testament.

Chaque loge est un temple dans lequel on admet indistinctement les juifs, les musulmans, les protestants, les athées. Cette tolérance n'est rien autre que l'indifférence en matière de religion qui précède sa destruction, si c'était possible ! c'est le premier pas vers l'athéisme.

Si la science des Maçons était une science de vertu et d'amour, conforme aux prescriptions du christianisme, ils n'auraient pas besoin de se réunir en sociétés secrètes. On ne se cache que pour faire le mal, que pour se mettre en opposition avec les lois religieuses et civiles. Qu'on juge s'il est besoin de se livrer à de semblables cérémonies quand on a les intentions pures de la fraternité, quand on n'est dévoré que par les saintes ardeurs de la charité !

Après que le *frère égal et libre* a reçu l'accolade du *Vénérable*, voici comment on procède pour le recevoir *maître*.

Le *Vénérable* le fait approcher du sarcophage huché sur cinq gradins, et lui raconte l'anecdote suivante, durant laquelle les *frères* conservent toujours les attitudes douloureuses et vengeresses que vous savez :

— « Adoniram, choisi par Salomon, présidait au payement des ouvriers qui bâtissaient le temple. Ces ouvriers étaient au nombre de trois mille. Pour donner à chacun le salaire qui lui convenait, Adoniram les divisa en trois classes, apprentis, compagnons et maîtres. Il donna à chacun son mot de guet, ses signes propres et la manière dont ils devaient se toucher pour être reconnus. Chaque classe devait tenir son signe et son mot extrêmement secrets. Trois compagnons voulant se procurer la parole et par là le salaire des maîtres, se cachèrent dans le Temple, se postèrent ensuite chacun à une porte différente. Au moment où Adoniram avait coutume de fermer le Temple, le premier compagnon qu'il rencontre lui demande *la parole de maître*. Adoniram refuse et reçoit sur la terre un coup de bâton. Il veut fuir par une autre porte, même rencontre, même demande

et même traitement. A la troisième porte enfin, le troisième compagnon le tue pour le même refus de trahir la parole de maître. Ses assassins l'enterrent sous un tas de pierres, au-dessus duquel ils placent une branche d'acacia, pour reconnaître l'endroit où ils ont mis le cadavre.

» L'absence d'Adoniram désespère Salomon et les maîtres. On le cherche partout; enfin un des maîtres découvre son cadavre et le prend par un doigt, qui se détache de la main; il le prend par le poignet, qui se détache du bras, et le maître, dans son étonnement, s'écrie : *mac benac*, ce qui signifie, suivant les Maçons : *La chair quitte les os.*

» Dans la crainte qu'Adoniram n'eût révélé leur mot du guet, appelé *la parole*, tous les maîtres convinrent de le changer et d'y substituer ces mots de *mac benac*, mots *vénérables* que les Francs-Maçons n'osent prononcer hors des loges et dont alors même chacun ne prononce qu'une syllabe, laissant à son voisin le soin d'achever le mot. »

Après ce conte pitoyable, l'adepte apprend que l'objet de son grade est de chercher *la parole perdue* et de venger la mort d'Adoniram. — ce martyr du secret maçonnique.

Ces jeux ridicules dégoûtent un grand nombre de

Maçons, qui préfèrent en rester là. Mais ceux qui persévèrent sont appelés à juger encore bien mieux combien, au fond de ces puérilités, il y a une pensée criminelle sérieuse. Les cérémonies pour le grade d'*Elu* ne laissent aucun doute à cet égard.

En acceptant ce grade on s'engage : 1° à venger Adoniram qui dès lors est nommé *Hiram ;* 2° à rechercher *la parole perdue* et la doctrine *sacrée* qu'elle exprimait.

Dans une salle éclairée à la façon des scènes où se jouent les mélodrames, les *frères* sont réunis, portant au côté gauche un plastron, sur lequel on voit une tête de mort, un os et un poignard avec cette devise : *Vaincre ou mourir*, reproduite sur un cordon qu'ils portent en sautoir.

L'initié a les mains couvertes de gants ensanglantés, et a un bandeau sur les yeux. Un *frère*, le poignard levé, le menace de l'égorger s'il ne promet de venger la mort du père des Maçons.

Quand on lui rend la lumière, il se trouve devant une caverne sombre, dans laquelle il doit entrer; on lui crie : — « Frappez ! vengez *Hiram !* c'est à ce prix que vous serez *élu*. Frappez, voilà l'assassin du Maître ! »

L'aspirant est devant un fantôme ; il lui plonge un poignard dans la poitrine ; le sang coule....

— « Coupez-lui la tête ! » s'écrient les *frères*.

Il obéit ; il saisit par les cheveux la tête du cadavre, et la montre triomphalement à chaque *frère*. Ce cadavre est un mannequin entouré de boyaux remplis du sang.

Qu'on le dise, quel rapport cette scène de carnage a-t-elle avec la charité dont les Maçons prétendent avoir le monopole?...

— « J'ai demandé à plusieurs Maçons, dit M. l'abbé Barruel, si cet apprentissage de férocité ne leur faisait pas au moins soupçonner que la tête à couper était celle des Rois ; ils m'ont avoué *ne l'avoir reconnu que lorsque la Révolution était venue leur apprendre à ne pas en douter.* »

Voilà pour la partie politique du grade de *Maître*. — La partie religieuse est tout aussi infâme, et démontre, sans contestation possible, que la Franc-Maçonnerie a pour but l'abolition de la Religion catholique. La cérémonie appelée *du sacrifice*, dans laquelle les *frères* sont tous couverts des vêtements sacerdotaux, rétablit, selon eux, *l'égalité religieuse*. Tous les hommes, d'après les Maçons, sont également prêtres ; la *Religion de la nature* est la seule

vraie ; Moïse et notre Seigneur Jésus-Christ *ont violé les droits naturels de la liberté et de l'égalité* avec leur distinction de prêtres et de laïcs.

Ces enseignements sont assez positifs.

— « Il a fallu encore, dit M. l'abbé Barruel, il a fallu encore la Révolution à bien des adeptes, pour confesser qu'ils avaient été dupes de cette impiété, comme de cet essai de régicide dans leur grade d'*Elu.* » .

Avant la révolution, la plupart des Maçons admis à ce grade, ne se préoccupaient pas de sa signification ; ils regardaient toutes ces cérémonies mystérieuses comme de vieilles coutumes sans importance, et ils ne se donnaient pas la peine de pénétrer le sens vrai de ces secrets.

A beaucoup, ces épreuves semblent tellement répugnantes qu'ils restent dans les grades inférieurs.

Mais il est impossible qu'un homme admis dans les hauts grades puisse conserver la moindre illusion sur le but de la Maçonnerie, par rapport à l'abolition de *l'idée religieuse* dans le monde. En effet, pour le grade appelé *chevalier du soleil*, grade purement philosophique, et qui ne date que du XVIII[e] siècle, — époque de *l'Encyclopédie*, — le *Frère-Vérité* s'exprime ainsi, en s'adressant au nouvel adepte :

« Si vous me demandez quelles sont les qualités qu'un Maçon doit avoir pour arriver au centre du vrai bien, je vous répondrai que, pour y arriver, il faut avoir écrasé la tête du Serpent de l'ignorance mondaine; avoir ***secoué le joug des préjugés de l'enfance, concernant les mystères de la Religion dominante du pays où l'on est né.*** Tout culte religieux ***n'a été inventé que par l'espoir de commander*** et d'occuper le premier rang parmi les hommes, que par une paresse qui engendre, par une fausse piété, la cupidité d'acquérir les biens d'autrui; enfin que par la gourmandise, fille de l'hypocrisie, qui met tout en usage pour contenir les sens charnels de ceux qui les possèdent, et qui lui offrent sans cesse, sur un autel dressé dans leurs cœurs, des holocaustes que la volupté, la luxure et la parjure leur ont procurés. — Voilà, mon cher frère, tout ce qu'il faut savoir combattre, voilà le monstre, sous la figure du Serpent à exterminer. C'est la peinture fidèle de ce que l'***imbécile vulgaire adore sous le nom de religion!***

Ce texte est formel; il n'y a point à s'y méprendre; le secret est révélé dans tout son athéisme, dans toute son horreur.

Le ***Frère-Vérité*** ajoute que ***le Rit Monacal et Religieux est une hydre à cent têtes qui trompa et trompe***

encore continuellement les hommes qui sont soumis à son empire, et les trompera jusques au moment où les vrais élus paraîtront pour la combattre et la détruire entièrement.

Ces preuves de la conspiration des Maçons contre la Religion suffisent pour éclairer les peuples. Il en est d'autres non moins curieuses.

Pour être initié dans les hauts grades de la Franc-Maçonnerie, il faut que l'homme se dépouille de tous ses sentiments religieux. On lui dit qu'il a vécu jusqu'alors dans la servitude; aussi, pour être admis à l'honneur insigne d'être *chevalier de Saint-André*, on lui passe au cou une corde à quatre nœuds, on le plonge dans un cachot où il doit méditer sur son esclavage, et apprendre à apprécier la *liberté*.

La liberté, pour les sociétés secrètes, c'est la révolte de l'homme contre Dieu.

Pour les *chevaliers de la Rose-Croix*, Notre-Seigneur Jésus-Christ est un *imposteur*.

Ainsi, plus on monte en grade dans la Maçonnerie, et plus le blasphème augmente, plus le voile tombe, plus le but révolutionnaire s'affirme!

Le mot du guet des *chevaliers de Rose-Croix* est INRI. Ils se déclarent *les ennemis personnels* de Jésus et du christianisme.

Dans le grade de *Kadosch* ou *l'homme régénéré*, l'assassin d'Adoniram devient *le roi*. Il faut le tuer pour venger l'ordre des Maçons, successeurs des Templiers. Il faut venger le grand maître Molay. Il faut détruire la religion de Jésus-Christ et son culte, fondé sur la révélation. Il faut renouveler *la parole*, c'est-à-dire la *Liberté* et l'*Egalité* ayant pour but de détruire toute Royauté et tout culte.

Ainsi le but de la Maçonnerie est franchement avoué : Plus de Royauté, plus de Religion !

Les sociétés secrètes modernes, issues de la Franc-Maçonnerie, n'ont donc fait que continuer son œuvre révolutionnaire de destruction, de même que les Maçons ont continué les Templiers.

Templiers, Maçons, Jacobins, tous ont le même esprit, tous sont animés des mêmes intentions : haine de l'Eglise et haine des Rois. Qu'on rapproche leurs dogmes, leurs mystères, leurs symboles, leur langage ; les hérésies des Templiers se retrouvent dans les Maçons et dans les Jacobins. Ils se distinguent par la même haine pour le Christ, par leurs serments de révolte contre *tout pouvoir spirituel et temporel*.

Ces sectaires appartiennent à la grande école révolutionnaire qui protesta toujours contre la Religion et

la Société. Cette école a souvent changé de nom, mais au fond la doctrine est la même. La tradition révolutionnaire remonte aux premières hérésies : bien plus, la tradition socialiste remonte au paganisme. Lacédémone et l'île de Crète vécurent sous cette législation honteuse, et c'est pourquoi ces pays tombèrent dans la décadence. Encore le communisme n'y put-il vivre qu'à l'aide de l'esclavage. Lycurgue, tant admiré par les universitaires, était un terroriste. Les Spartiates, grâce au socialisme, devinrent des barbares, des brigands. Minos, cet autre prétendu sage, établit la même tyrannie en Crète. Il proclamait, bien avant les jacobins, que l'*insurrection est le plus saint des devoirs*. Lycurgue et Minos s'étaient inspirés du *Traité de la République* de Platon, livre odieux, dans lequel la doctrine du communisme est exposée dans toute son horreur : Le *Livre des Lois* de Platon, qui vint *après le Traité de la République*, est dirigé également contre la Famille et la Propriété, surtout contre cette dernière.

L'œuvre de destruction fut continuée par Luther, par Calvin, par Stork et Münzer. L'Anabaptisme n'est qu'une conséquence du Protestantisme. Et le principe de la révolte une fois admis, il n'est pas de folies auxquelles on ne puisse atteindre.

Il faut lire l'histoire lamentable de ces luttes des sectaires contre l'ordre social. Le chef de l'Anabaptisme; Münzer, est un type dont Marat, Babœuf, Blanqui et Mazzini ont été les fidèles reproductions. Ce qu'il veut, c'est le triomphe de la Révolution, afin d'être maître absolu, *imperator*, roi de la canaille.

Après Münzer, nous trouvons Hutter et Gabriel Scherding, disciples de Stork, puis Jean de Leyde, et tant d'autres. Que veulent-ils? — Toujours la même chose : Tuer l'Eglise catholique, confisquer la liberté individuelle et la Propriété, abolir la Famille. Pas un seul de tous les réformateurs ne varie dans ses attaques : ils n'ont tous qu'un même but.

Tels furent, dans le monde moral et dans le monde matériel, le résultat de l'*idée révolutionnaire* dont le Protestantisme fut l'une des phases les plus désastreuses.

Logiquement, le Protestantisme conduit l'humanité à la révolte contre toute espèce d'autorité, à l'anarchie et à la misère, au communisme et au désespoir. Nous l'avons maintes fois prouvé et sans réplique.

Les philosophes des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècle continuent l'œuvre de démolition si bien avancée par

les protestants de toutes sectes. A qui en veulent-ils?

Thomas, Morus, Campanella, Morelly, Mably, Brissot, à la Propriété; toute l'école encyclopédique, à la Religion; Campanella, Morelly, Diderot, Brissot de Warwille, à la Famille.

Tous ces voyageurs se jettent avec ardeur dans la Franc-Maçonnerie, cette forteresse de la Révolution où l'on jure haine à la Religion et à la Royauté; où l'on fait le serment d'*étrangler le dernier des rois avec les boyaux du dernier des prêtres!*

III

Dans les papiers trouvés chez ce bon monsieur de Robespierre, on remarque les vers suivants de l'apostat Dom Gerles, qui, comme Maçon, les adressait à *la Vérité* :

Ni culte, ni Prêtres, ni Roi :
Car la nouvelle Eve, c'est toi.

Ni culte, ni Prêtres, ni Roi, c'est la pensée bien suivie de l'*idée révolutionnaire* à travers les âges.

Au XVIII[e] siècle, tous les ennemis de l'Eglise et

de la Société se réunirent pour conspirer dans les loges maçonniques. Cette société secrète avait une influence formidable, une organisation complète. Le *Grand Orient* était la loge directrice. De son sein émanaient tous les ordres pour les *Vénérables* ou présidents de chaque loge.

Les cotisations étaient très-abondantes et permettaient d'envoyer par toute l'Europe des commis-voyageurs de la Révolution, prêchant l'Insurrection.

Généralisée par Sieyès et Condorcet, l'action de la Maçonnerie devint une puissance redoutable pour le repos public. Ces deux philosophes avaient organisé une propagande active pour jacobiniser non-seulement les loges françaises, mais encore celles de l'étranger.

Aux philosophes et aux Maçons, vinrent se joindre les *Illuminés*.

La société des Illuminés était une réunion d'athées frénétiques, de Communistes-Matérialistes ; comme nos modernes niveleurs démocrates, ils voulaient l'anéantissement de la Religion, de la Famille et de la Propriété ; ils voulaient l'abolition de l'idée même de gouvernement, c'est-à-dire l'Anarchie. C'est le système plus particulièrement préconisé de nos jours par M. Proudhon, qui se fait gloire d'être, lui aussi,

l'ennemi personnel de Dieu, de la Propriété et du Principe d'Autorité.

Ces conspirateurs s'appelaient eux-mêmes *Illuminés de l'athéisme*, afin qu'on ne pût pas se tromper sur leurs doctrines.

Ils s'intitulaient : *Impies, Anarchistes, Conspirateurs contre toute Religion et contre tout Gouvernement, contre toute société civile et contre toute propriété quelconque.*

Le nom d'*Illuminés* choisi par ces sectaires avait été commun à plusieurs autres désorganisateurs. C'était entre autres, celui de Manès et de ses disciples.

L'ordre des *Illuminés* de Weishaupt, l'un des chefs de la Franc-Maçonnerie, avait des loges en Bavière, en Autriche, en Italie, dans le Tyrol, en Hollande, dans la Souabe. Les principaux meneurs de l'Illuminisme étaient Xavier Zwach, dit *Caton ;* Hertel, prêtre apostat, dit *Marius ;* Baader, dit *Celse ;* Berger, professeur à Munich, dit *Scipion ;* Troponero, marchand hambourgeois, dit *Coriolan ;* le baron de Bastus, dit *Annibal ;* le marquis de Constanga, dit *Diomède ;* Micht, dit *Solon ;* le baron de Schrœckenstein, dit *Mahomet ;* Hoheineicher, conseiller allemand, dit *Alcibiade ;* puis un certain *Germanicus*, dont on ne sait pas le véritable nom.

L'Illuminisme s'empara insensiblement des loges maçonniques, dans lesquelles il trouva de puissants auxiliaires et beaucoup d'argent pour entretenir la propagande.

L'Illuminisme ne tarda pas à gangrener toute l'Europe.

Frappés d'aveuglement, les gouvernements laissaient faire ces sectaires qui complotaient contre leur existence.

L'électeur de Bavière seul interdit les sociétés secrètes. (Décret du 22 juin 1784.) La justice du pays fut saisie de l'affaire, mais Weishaupt et les principaux meneurs s'étaient enfuis. Les moyens et le but de la société furent révélés; mais contre une conspiration qui s'étendait sur toute l'Europe, la Bavière était impuissante.

Dans les dépositions qui furent faites par le conseiller aulique Utzschneider, par le prêtre Cosandey et par l'académicien Grünberger, à la date du 9 septembre 1785, on lit :

— « Chez les Illuminés, l'objet des premiers grades est tout à fait de former leurs jeunes gens, et d'être instruit, à force d'espionnage, de tout ce qui se passe.

» Les supérieurs cherchent à obtenir de leurs in-

férieurs des actes diplomatiques, des documents, des titres originaux. Ils les voient toujours avec plaisir se livrer à toutes sortes de trahisons, partie pour profiter eux-mêmes des secrets trahis, partie pour tenir ensuite les traîtres mêmes dans une crainte continuelle, en les menaçant de découvrir leurs trahisons s'ils venaient à se montrer revêches.

Les Illuminés de ces premiers grades sont élevés d'après les principes suivants :

— « 1° L'Illuminé qui veut arriver aux plus hauts grades doit être *libre de toute religion;*

» 2° Le suicide est ordonné quand la vie devient pesante ou difficile;

3° *Le but sanctifie les moyens;* le bien de l'Ordre justifie les *calomnies*, les *empoisonnements*, les *meurtres*, les *parjures*, les *trahisons*, les *rébellions;* bref, tout ce que les *préjugés* des hommes qualifient de *crime;*

» 4° Il faut être plus soumis aux supérieurs de l'Illuminisme qu'aux souverains ou magistrats qui gouvernent les peuples. Il faut sacrifier aux supérieurs *honneur*, *fortune*, *vie*. Les gouverneurs des peuples sont des députés lorsqu'ils ne sont pas dirigés par nous. Ils n'ont aucun droit sur nous, hommes libres.

» Il faut aussi que les souverains passent par les grades inférieurs de l'Ordre; ils ne doivent être promus aux plus hauts que lorsqu'ils ont bien saisi les bons desseins de l'Ordre, dont tout le but est de délivrer les peuples de l'esclavage des *princes*, de la *noblesse* et du *clergé*; d'établir l'égalité des conditions, de religions, de rendre les hommes libres et heureux. »

N'est-ce pas là le code du crime et de l'esclavage? Du crime le plus cynique, de l'esclavage le plus complet? — Accepter un semblable joug, c'est le comble de la dégradation, c'est se plonger dans l'abjection. Et ces malheureux se proclament libres!

En lisant ces théories froidement conçues, mûries, exposées, on se demande où peut s'arrêter la scélératesse du parti révolutionnaire.

Les horreurs commises en 1793 ne furent, on le voit, que l'application des doctrines des sociétés secrètes. Il a fallu les saturnales de cette époque pour qu'on fût bien persuadé que la Maçonnerie et l'Illuminisme n'étaient point des jeux d'enfants, et pour que ces complots abominables ne fussent plus considérés comme des chimères.

La cour de Bavière, avec une vigilance qui l'honore, avait envoyé à toutes les puissances de l'Eu-

rope un exemplaire imprimé de toutes les pièces relatives à la conjuration, mais les gouvernements, négligents de leurs devoirs, indifférents au soin de leur propre conservation et du repos des peuples, n'attachèrent pas à ces documents l'importance que méritait leur criminalité. D'ailleurs, par un aveuglement à peine croyable, un grand nombre de monarques, de princes, de grands de la terre, marchant à leur propre suicide, étaient affiliés à la société !

Et pourtant, l'Illuminisme ne dissimulait pas son but exécrable : Ni Dieu, ni gouvernement, ni propriété !

Les Illuminés proclamaient l'état sauvage, l'état de barbarie comme le seul dans lequel les hommes puissent être vraiment libres. Ils proscrivaient même les sciences et les arts. Ils voulaient « *subjuguer et étouffer tout citoyen zélé pour la religion, pour le maintien des lois de la société et des propriétés ;* » ils avouaient vouloir « *l'anarchie, la communauté des femmes* et être *possédés de la rage de la dévastation.* »

Dieu s'était retiré de ces hommes, et la pauvre France, affaiblie par les dissensions intestines, ne pouvait plus offrir de résistance à leurs ravages.

Spartacus Weishaupt était le chef suprême de cette société qui, partout, déclarait ne vouloir aucun chef et proclamait *la souveraineté de l'individu.*

Les autres chefs de l'Illuminisme s'exprimaient ainsi en s'adressant aux adeptes. — « Cette société secrète qui vous a conduit avec tant d'art, de mystères en mystères ; qui a tant de soins à déraciner dans votre cœur tous les principes de la religion, tous ces faux sentiments d'amour national, d'amour de la patrie, d'amour de la famille ; toutes ces prétentions de la propriété et de droits exclusifs à des richesses, à des fruits de la terre ; cette société qui a tant travaillé à vous montrer le despotisme et la tyrannie dans tout ce que vous appeliez lois des empires ; cette société qui vous déclare *libre* et vous apprend qu'il n'est pour vous d'autre souverain que vous-même, d'autres droits près des autres que ceux d'une parfaite *égalité*, d'une *liberté absolue* et d'une entière indépendance ; cette société n'est point l'ouvrage de la superstitieuse et ignorante antiquité ; elle est celui de la philosophie moderne ; elle est le nôtre. »

Les Illuminés disaient encore :

— « Les sauvages sont au *suprême* degré les plus *éclairés* des hommes et les plus libres. »

Les grands prêtres de la conjuration donnaient à leurs émissaires les instructions suivantes :

— « *Eclaire* les nations, c'est-à-dire, ôtez à tous les peuples tout ce que nous appelons préjugés religieux et préjugés politiques ; emparez-vous de l'opinion publique, et sous cet empire vous verrez s'écrouler tout celui des constitutions qui gouvernent le monde. »

Et ils ajoutaient ce mot qui dit toute la barbarie de leurs projets : — « Il faut *vandaliser* l'univers. »

C'était l'anarchie universelle. Pour en arriver là, les membres des sociétés secrètes ont de tous temps cherché à pervertir les peuples, à les opprimer, à les détacher de la Religion et des lois morales qui font leur repos et leur bonheur.

IV

Weishaupt et Philon Kingge, agrégèrent les Maçons de France à l'Illuminisme.

L'illuminisme n'eut point de peine à se greffer sur la Franc-Maçonnerie. Les Illuminés ne tardèrent pas à recruter des adeptes importants, entre autres

Mirabeau, Talleyrand et le duc d'Orléans, premier prince du sang!.... Jusqu'où peut faire descendre le mépris de la Religion! Bientôt les chefs du parti *Libéral*, dont quelques uns devinrent chefs du parti *Jacobin*, s'enrôlèrent sous la bannière de la Révolution la plus radicale et de l'Athéisme le plus effronté.

Ce sont toutes ces sociétés secrètes réunies, ce sont leurs prédications abominables et leurs manœuvres souterraines qui ont amené la Révolution Française et tous les malheurs, tous les crimes, toutes les démences, toutes les douleurs, tous les martyres qu'elle engendra.

L'histoire fait remonter la responsabilité des larmes et du sang versés à ces conspirateurs ténébreux qui, bien qu'ils fussent plus ou moins avancés les uns que les autres dans la voie du mal, n'en contribuèrent pas moins tous à ébranler l'édifice social, à humilier la Religion, à pervertir la Famille et à compromettre les droits de la Propriété.

APPENDICE.

A côté de la société Mazzini, Ledru-Rollin et compagnie, s'est fondée, à Londres, une nouvelle société secrète composée en grande partie de réfugiés français, lesquels correspondent à Paris et en certains autres points de la France et de l'Europe, avec les *frères et amis*, y compris les *sœurs*, comme on va le voir. Cette société secrète, désormais connue, s'intitule *la Commune Révolutionnaire*. Elle répand des écrits incendiaires en France et par toute l'Europe, en ayant soin, selon l'invariable usage démocratique, de faire des souscriptions, car l'argent est le but définitif et suprême, le seul but réel de tous ces agitateurs. Le 22 juillet 1853, quelques-uns des illustres

membres, on en jugera, de *la Commune Révolutionnaire*, ayant été vendus par quelques *frères*, ont eu à rendre compte à la justice de leurs faits et gestes. Parmi les accusés, l'un fut en outre condamné pour *vol*. Ce socialiste pratique professait la même haine que ses dignes patrons, Caussidière et consorts, pour la propriété. Il se peut que les communistes exècrent le principe de la propriété : ils affectent de le dire ; mais cela ne les empêche pas de professer la plus vive tendresse pour la propriété d'autrui. Voici ce que les journaux de Paris ont dit de ce procès, qui montre encore une fois la persévérance des réfugiés dans le crime, leurs projets, leurs moyens et leurs espérances, et dans quel monde ils recrutent leurs soldats et leurs propagandistes :

Tribunal de Police correctionnel (6e chambre).

(*Audience du* 20 *juillet* 1853).

Affaire dite LA COMMUNE RÉVOLUTIONNAIRE. — *Société secrète. — Lettre au peuple français. — Distribution d'écrits sans autorisation. — Détention de munitions de guerre. — VOL !*

Le 12 avril dernier, un certain nombre d'individus ont été arrêtés comme inculpés de participation à

une société secrète, à la tête de laquelle se trouvent plusieurs condamnés contumaces *réfugiés en Angleterre et en Belgique*. Cette société secrète s'appelle *la Commune révolutionnaire.*

Pendant un certain temps, ces réfugiés politiques sont restés soumis à la direction du *Comité central démocratique européen ;* c'était des chefs de ce comité qu'ils recevaient des ordres et des instructions ; c'était aussi par leur entremise que leur était distribué le produit des souscriptions faites en leur faveur.

Les mésintelligences s'étant glissées entre eux, à côté du *Comité central démocratique européen*, se forma *la Commune révolutionnaire.*

Les chefs de *la Commune révolutionnaire*, après avoir opéré cette scission, se préoccupèrent de rechercher des adhérents, et principalement *de recueillir des subsides*. Dans ce but, furent publiés à Londres, et clandestinement envoyés et apportés en Europe, et même au delà des mers, en Amérique, 1° à la date du 15 août et du 22 septembre 1852, la *Lettre au peuple français*, votée par *les républicains démocrates socialistes*, *membres de la société* LA COMMUNE DE PARIS, et signée par Félix Pyat, Caussidière et Boichot;

2° En novembre 1852, et à l'occasion du vote sur le rétablissement de l'Empire, une *Nouvelle lettre au peuple français* signée par Félix Pyat, Rougée et Louis Avril ;

3° Le 24 février 1853, une *Adresse au peuple américain*, datée de Londres, et signée par les membres suivants de la *Commune révolutionnaire* : Félix Pyat, Caussidière et Boichot ;

4° Le 1er mai 1853, une *Adresse au peuple suisse*, datée de Londres, et signée : *le comité de la Commune révolutionnaire* : Félix Pyat, Boichot et Louis Avril, suppléant pour Caussidière *en mission*.

Tous les moyens ont été employés pour se procurer des subsides et pour tromper la surveillance du gouvernement et répandre en France les manifestes de *la Commune révolutionnaire*.

Les inculpés présents, au nombre de douze, sont les nommés :

Raoul Bravard, âgé de trente trois ans *chansonnier ;* Auguste Berlier, âgé de trente deux ans, *tailleur ;* Sylvain Génin, âgé de vingt-quatre ans, *chiffonnier ;* Alphonse Gravier, âgé de vingt-deux ans, *tisserand ;* Joséphine Brun, veuve Bibersalle, âgée de cinquante-sept ans, *fruitière ;* Zacharie Cordier, âgé de quarante-cinq ans, *vidangeur ;* Charles Laugénié,

âgé de quarante-quatre ans, *serrurier;* Auguste Merlet, âgé de cinquante-six ans, *marchand de peignes;* Jean Vigeaud, âgé de trente-trois ans, *maçon;* Jean Vergès, âgé de trente-quatre ans, *tailleur;* Pierre-Louis-Geoffroy Obin, âgé de cinquante-un ans, *bandagiste;* Victoire Privé, femme Obin, âgée de cinquante-trois ans, *bandagiste;* Joseph-Jacques Roiné, âgé de vingt-huit ans, *ébéniste;* Elisabeth-Félicité Villeret, femme Foubard, âgée de trente-quatre ans, *femme de ménage.*

Les prévenus absents sont : Félix Pyat, Boichot, Marc Caussidière, *anciens représentants;* Louis Avril, *sans profession;* Rougée, ancien professeur au lycée de Montpellier; François Bardot, *cordonnier,* et Victor Desenfans, *ébéniste.*

Raoul Bravard avait été condamné par défaut, le 26 juin 1850, à cinq années d'emprisonnement et 6,000 francs d'amende, comme auteur d'une chanson communiste intitulée : *Le Chant des Jacques.* Par suite de son arrestation, il a purgé sa contumace et a été condamné récemment par le tribunal correctionnel à un an de prison et 3,000 francs d'amende.

Jean-Baptiste Rougée a été condamné par la Cour d'Assises des Bouches-du-Rhône à deux ans de pri-

son, pour avoir, conjointement avec d'autres individus, tenté d'envahir la préfecture de Montpellier, et pour cris séditieux. Après l'expiration de la peine qu'il a subie à Belle-Isle, il est allé à Londres rejoindre ses amis politiques.

Charles Laugénié et Merlet ont fait partie, en 1848, du corps des ***Montagnards*** et de celui des ***gardiens de Paris***.

Jean Vigneaud a été arrêté comme ayant pris part à l'insurrection de juin, et a été détenu pendant deux mois à Bicêtre.

Nous avons déjà fait connaître les divers chefs de prévention qui sont ceux de ***Société secrète***; de distribution d'écrits sans autorisation ; d'attaque à la constitution, à la propriété et à la famille ; d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement ; d'offense envers le chef de l'Etat ; de provocation à l'armée pour la détourner de ses devoirs ; d'attaques contre les lois ; d'excitation à la haine et au mépris des citoyens les uns contre les autres ; d'outrage à la religion ; de provocation à l'assassinat, à la guerre civile et à un attentat contre le gouvernement ; de détention de munitions de guerre, et enfin de ***vol!***

M. Dupré-Lasalle, avocat impérial, occupe le siége du ministère public.

Les défenseurs sont : MM. Jules Favre, Celliez, Darragon, Cauchois, etc.

L'audience d'aujourd'hui a été consacrée à l'audition des témoins et à l'interrogation des prévenus.

La loi sur la presse nous interdisant le compte rendu des débats, nous ferons connaître *in extenso* le jugement qui sera probablement rendu demain soir ou après-demain matin.

Audience du 22 *juillet* 1853.

JUGEMENT.

Voici le texte du jugement rendu aujourd'hui, par le tribunal de police correctionnelle, dans l'affaire de la *Commune révolutionnaire* :

« En ce qui touche Laugénié, Merlet et Desenfans;

» Attendu que la prévention n'est pas suffisamment établie à leur égard;

» Les renvoie des fins de la plainte sans dépens.

» Ordonne que Merlet sera mis en liberté sur-le-champ, s'il n'est détenu pour autre cause;

» En ce qui touche les autres prévenus,

» A l'égard du chef de société secrète,

» Attendu qu'il n'est point suffisamment établi que la veuve Libersalle et Vigneaud aient pris part à une société secrète.

» Les renvoie des fins de la plainte sur ce chef;

» Mais attendu qu'il est établi par l'instruction et les débats,

» Notamment :

» 1° Par une pièce en forme de circulaire, datée de Londres, signée Félix Pyat, Boichot, Caussidière, portant en tête ces mots : « Au citoyen....; » commençant par ceux-ci : « Citoyen, à côté de la société » fraternelle exclusivement destinée à secourir les » misères de la proscription, nous avons fondé la » société la Commune révolutionnaire, dans un but » tout politique...; » finissant par ceux-ci : « Vous » n'ignorez pas que la solidarité dans la lutte est » le plus sûr garant de la victoire;

» 2° Par une pièce intitulée : « Lettre au peuple » français, votée à Londres le 15 août 1852, publiée » le 22 septembre, anniversaire de la première ré» publique. Signée : les commissaires élus pour cer» tifier la copie conforme : F. Pyat, Caussidière, Boichot. » Le tout en caractères d'impression;

» 3° Par une pièce en forme de billet, portant : » Contribution volontaire, 1 franc; Commune révolu» tionnaire; République démocratique et sociale » universelle. » Ledit billet ayant au dos le timbre de la Commune révolutionnaire et les signatures en

caractères imprimés : *Félix Pyat, Caussidière, Boichot;*

» 4° Par une pièce intitulée : République démo-
» cratique et sociale, adressée de Londres au peuple,
» le 14 novembre 1852, signée Félix Pyat, Rougée,
» Louis Avril, avec cette mention : « Votée par la so-
» ciété de la Commune révolutionnaire, pour copie
» conforme ;

» 5° Par une pièce intitulée : « Au peuple américain ! » en date, à Londres, le 24 février 1853, signé en caractères imprimés : « Les membres du
» comité de la Commune révolutionnaire, Félix
» Pyat, Caussidière, Boichot ;

» 6° Par une pièce intitulée : « Au peuple suisse ! » datée de Londres, le 1er mai 1853, et signée en caractères autographiés : « Les membres du comité de
» la Commune révolutionnaire, F. Pyat, Boichot,
» pour Caussidière, en mission, L. Avril, sup-
» pléant ;

» Que Félix Pyat, Caussidière, Boichot, Avril, Rougé ont, en 1852, fondé à Londres une société exclusivement politique, sous le titre de : « Com-
» mune révolutionnaire ;

» Qu'il ressort des divers documents du procès, et notamment de la pièce manuscrite signée Félix

Pyat, Boichot, avec cette mention : « Le citoyen » Caussidière étant en mission n'a pu signer, » ladite pièce portant la date du 7 mars 1853, le timbre de la Commune révolutionnaire, et saisie le 7 avril suivant sur Raoul Bravard, à Paris; que la Commune révolutionnaire a, comme société politique, des adhérents ou affiliés en France;

» Que de l'ensemble des pièces saisies, les moyens clandestins employés pour faire connaître et propager ladite société en France, l'introduction furtive de ses pamphlets à l'aide d'expéditeurs et de destinataires supposés, dans des caisses à double fond, devant contenir, suivant la déclaration, des plâtres ou des marchandises, l'envoi par les fondateurs susnommés d'émissaires porteurs d'instructions et de lettres de créance pour se concerter avec les amis, et des passe-ports à faux noms donnent à ladite société, en ce qui concerne son existence en France, tous les caractères d'une société secrète;

» Que Raoul Bravard, par ce fait de sa mission auprès des amis de France et de sa présence à Paris sous un faux nom ; que Berlier, par le fait de de son affiliation en Angleterre à la Commune révolutionnaire, affiliation avouée par lui et prouvée

par la correspondance saisie en sa possession; par sa présence en cette ville sous un faux nom, par les instructions signées Smith, à Londres, le 25 mars 1853, dont il était porteur, et par ses rapports avec ledit Bravard, doivent être considérés comme les chefs en France de la société dont ils font partie;

» Que les rapports de Génin, Gravier et Bardot, soit entre eux, soit avec Berlier, leurs habitudes, leurs voyages, soit de Paris aux Chezeaux, soit des Chezeaux à Paris, leur correspondance, établissent qu'en 1853, et antérieurement depuis moins de trois ans, ils ont fait partie de la société, mais comme simples affiliés;

» Que par ses rapports avec Berlier, Génin et Gravier; par ses propos dans leurs réunions, par sa lecture de la *Lettre au peuple* faite dans la maison, par sa fuite lors de l'arrestation de ses complices, Cordier a fourni la preuve incontestable de son affiliation à la société dont il s'agit;

» A l'égard du chef de distribution d'écrits sans autorisation,

» Attendu qu'il est établi par les pièces du procès et par les débats que Bravard, Berlier, Génin, Gravier, la veuve Libersalle et la femme Foubart ont, en 1853 et à Paris, colporté et distribué, hors les cas

prévus et autorisés par la loi, l'imprimé intitulé : *Lettre au Peuple français*, visé ci-dessus ; que Obin et la femme Obin, en se chargeant de procurer le placement des exemplaires dudit pamphlet déposé entre les mains de la veuve Libersalle, et en les offrant ou remettant à la femme Foubart, se sont rendus complices de ladite distribution, savoir : la femme Obin, à l'aide d'un abus d'autorité sur la personne de la jeune Eulalie Leroux, sa nièce, demeurant chez elle, dont elle s'est servie pour faire prendre les exemplaires dudit écrit chez la veuve Libersalle et les faire remettre sous ses yeux à la femme Foubart ; Obin, en donnant à la femme Foubart, lors de sa rencontre avec elle dans la rue Phelippeaux, des instructions pour commettre le délit sus-qualifié ;

» A l'égard des délits résultant de la vente ou distribution de l'écrit, intitulé : *Lettre au peuple français*,

» Attendu qu'il n'est point établi que la veuve Libersalle, la femme Foubart et les époux Obin aient pris connaissance du texte de l'écrit sus-énoncé ;

» Que dès lors ils ne sauraient être considérés comme coupables, par le fait de la distribution qu'ils en ont faite, des délits contenus dans le susdit pamphlet ;

» Par ces motifs,

» Les renvoie, sur ce chef, des fins de la plainte;

» Mais, attendu qu'il est établi que l'écrit sus-énoncé, complétement séditieux dans son esprit et dans ses termes, contient dans son ensemble et notamment aux pages 2, 8, 12, 14, 15, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 26, des attaques contre la Constitution, le principe de propriété et les droits de la famille; des excitations à la haine et au mépris du gouvernement; des attaques contre les droits et l'autorité que le président de la République tenait de la Constitution; des provocations à l'adresse des militaires des armées de terre et de mer, tendantes à les détourner de leurs devoirs et de l'obéissance due à leurs chefs; des attaques contre le respect dû aux lois et à l'inviolabilité des droits qu'elles ont consacrés;

» Qu'il ne tend à rien moins qu'à troubler la paix publique, en excitant la haine et le mépris des citoyens les uns contre les autres; qu'il outrage et tourne en dérision les religions dont l'établissement est légalement reconnu en France; qu'il contient une provocation au crime d'assassinat, sans que ladite provocation ait été suivie d'effet; une provocation à l'attentat ayant pour but soit d'exciter la guerre civile, en portant les citoyens soit à s'armer les uns

contre les autres, soit de porter la dévastation, le meurtre et le pillage dans une ou plusieurs communes, sans que ladite provocation ait été suivie d'effet; une provocation à l'attentat ayant pour but d'exciter les citoyens et habitants à s'armer contre le gouvernement, sans que ladite provocation ait été suivie d'effet:

» Qu'enfin, aux pages 29, 30, 31 et notamment au passage commençant par ces mots: « A ceux qui regardent comme usurpation et vol, » et finissant par ceux-ci : « A bas le tyran ! » ledit pamphlet contient l'offense la plus caractérisée contre la personne du prince, alors président de la République française;

» Qu'en distribuant cet écrit imprimé, Bravard, Berlier, Génin, Gravier, ont, par l'un des moyens de publicité énoncés en l'article 1er de la loi du 17 mai 1819, commis les délits relevés ci-dessus;

» Que Félix Pyat, Caussidière et Boichot, en composant, signant et livrant à l'impression ledit écrit dans le but de le répandre en France, se sont rendus complices des délits sus-énoncés;

» A l'égard du chef de détention de munitions de guerre,

» Attendu qu'il est établi par l'instruction et les débats que Vergès et Rainé ont, en 1853, détenu

sans autorisation des munitions de guerre, consistant pour Vergès en 29 capsules de guerre, et pour Rainé en 4 cartouches de guerre;

» A l'égard du chef de VOL,

» Attendu qu'il est établi par l'instruction et les débats que Vigneaud a, en 1853 et depuis moins de trois ans, dans un bâtiment en démolition appartenant à Duffner, entrepreneur, et au préjudice de ce dernier, soustrait frauduleusement deux sonnettes d'appartement, une grande serrure, une autre serrure presque neuve, accompagnée de sa clé, et divers débris d'ouvrages de serrurerie et morceaux de cuivre;

» Attendu que Félix Pyat et Rougée, déjà condamnés correctionnellement à un emprisonnement de plus d'un an; que Boichot, Caussidière, Avril, condamnés pour crime, se trouvent en état de récidive légale, aux termes des articles 57 et 58 du code pénal:

» Faisant application aux susnommés, mais dans les termes de l'art. 365, et à chacun en ce qui le concerne des articles 13 du décret des 28 juillet, 3 août 1848; 1, 2, 3, 4, 7 du décret des 11, 12 août 1848; 1, 2, 3, 6 de la loi du 27 juillet 1849; 1, 2, 3 de la loi du 17 mai 1819; 1, § 2

20.

de la loi du 25 mars 1822; 3, 4 de la loi du 24 mai 1834; 401, 57, 58 du Code pénal; 463 pour Vigneaud, eu égard au peu de valeur des objets soustraits,

» Condamne :

» Félix Pyat, Boichot, Caussidière, Avril, Rougée, à dix ans d'emprisonnement, à 6,000 fr. d'amende;

» Bardot, Bravard, Berlier, Génin, Gravier, chacun à cinq ans d'emprisonnement, 6,000 fr. d'amende;

» Cordier, à deux ans d'emprisonnement, 100 fr. d'amende ;

» Tous solidairement aux amendes ci-dessus prononcées;

» Ordonne qu'à l'expiration de leur peine, Félix Pyat et Rougée seront et demeureront placés pendont dix ans sous la surveillance de la haute police;

» Condamne la veuve Libersalle, Obin, la femme Obin, chacun à six mois d'emprisonnement, et solidairement à 500 fr. d'amende ;

» Condamne la femme Foubart à un mois d'emprisonnement, 25 fr. d'amende ;

» Condamne Vergès et Rainé chacun à un mois d'emprisonnement, 16 fr. d'amende; prononce la confiscation des munitions de guerre saisies ;

» Condamne Vigneaud à six mois d'emprisonnement ;

» Fixe la durée de la contrainte par corps à cinq ans en ce qui concerne F. Pyat, Boichot, Caussidière, Avril, Rougée, Bardot, Bravard, Berlier, Génin, Gravier ; à six mois en ce qui concerne la veuve Libersalle, Obin, la femme Obin ; dit qu'il n'y a lieu de la fixer à l'égard de Cordier, de la femme Foubart, de Vergès et de Rainé ;

» Condamne les susnommés aux dépens, savoir :

» Vigneaud en ce qui le concerne ;

» Rainé et Vergès chacun en ce qui le cencerne ;

» Obin, la femme Obin, la femme Foubart, la veuve Libersalle, solidairement entre eux en ce qui les concerne ;

» Pyat, Boichot, Caussidière, Avril, Rougée, Bardot, Bravard, Berlier, Gravier et Cordier solidairement en ce qui les concerne. »

Les réfugiés de Londres ont fondé une autre société secrète dite *Alliance républicaine des peuples*. Comme toutes les autres du même genre, et composées des mêmes éléments, cette société *démocratique et sociale* a pour but de révolutionner l'Europe,

et, en attendant l'heure des soulèvements, de renter les chefs de l'émigration républicaine à Londres.

L'extrait suivant du journal *la Liberté*, de Lille, chef-lieu du département du Nord, est une pièce officielle pour l'histoire :

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE.

Audience du 31 août 1853.

« Les correspondances des journaux, tant de l'intérieur que de l'étranger, annonçaient, il y a environ quatre mois, que le comité supérieur du socialisme universel, *dont la plus grande partie des membres résident à Londres*, venait d'essayer de battre monnaie, reconnaissant que, si l'argent est le nerf de la guerre, il est aussi le mobile, le levier des conspirations.

» On faisait appel à tous les adeptes de la démocratie socialiste, *sur tous les points du globe*, en les conviant à une souscription de 1 franc par tête ; pour leur procurer la faculté d'apporter leur offrande à la caisse commune, des bons étaient créés. Ces bulletins consistent en une petite vignette carrée, au centre de laquelle on lit : *Alliance républicaine des peuples*; BON POUR UN FRANC.



» Au verso figurent les noms de Mazzini, Ledru-Rollin, Caussidière, Boichot, etc., enfin des vingt membres qui composent le comité.

» Chacun des souscripteurs reçoit, en versant 1 franc entre les mains du chef de section distributeur, un de ces bons; c'est un titre qu'il doit conserver, le montant devant lui en être remboursé lorsque, par le bouleversement des formes gouvernementales actuelles, la manipulation générale des fonds sera remise entre les mains des membres qui garantissent la remise de l'argent ainsi versé pour le triomphe du parti.

» Une certaine incrédulité avait d'abord accueilli l'annonce de cet emprunt; il n'est plus possible aujourd'hui de douter de son existence, en présence de l'affaire qui s'est présentée hier à l'audience de notre tribunal, et dont le jugement a été prononcé ce matin. Voici les faits :

« Depuis quelque temps la police de Lille avait de fortes raisons de croire que des bulletins de la nature dont nous venons de parler, étaient distribués dans la ville, et elle surveillait un nommé Delommé, marchand de bois, rue du Bourdeau, soupçonné de se livrer à ce colportage. Diverses perquisitions faites en son domicile avaient été néanmoins infructueuses,

lorsqu'il y a environ deux mois, M. le commissaire central avait acquis la certitude que cet individu serait porteur le lendemain, pendant sa tournée, pour les distribuer le soir à ses clients, de bulletins de l'emprunt de la solidarité républicaine, et ce magistrat avait intimé, en conséquence, à l'agent de police Crespel, l'ordre que celui-ci exécuta, d'arrêter le susdit Delommé et de l'emmener à son bureau.

» Le prévenu s'efforça d'abord vainement d'attendrir l'agent, en lui disant : « — Ne me perdez pas ; je suis perdu, si vous me menez auprès de M. le commissaire central. »

» Il tenta ensuite de se débarrasser de ses bulletins compromettants, en les jetant dans la rue, mais l'agent les ramassa.

» Une nouvelle perquisition, faite pendant ce temps-là au domicile du susdit prévenu, avait amené la découverte de deux exemplaires de *Napoléon le Petit*.

» Devant M. le commissaire central, comme devant le tribunal, l'inculpé a soutenu ne pas connaître l'individu de qui il tenait les pièces incriminées ; il déclara seulement que ce distributeur s'était donné le nom de Louis Dolsable, de Roubaix, ajoutant ensuite que, quant à lui, il n'avait d'autre but, en agis-

sant comme il l'a fait, *que de rendre service d'une manière désintéressée.*

» Le ministère public soutient l'accusation, et rappelle, entre autres considérations, que le tribunal a déjà regardé comme *des écrits* des affiches portant seulement l'indication de noms de candidats du conseil général.

» Me Ladureau présente la défense et s'efforce d'établir que le bulletin saisi n'est pas *un écrit*, mais un ouvrage appelé *bilboquet*, et dont la distribution n'a pas besoin d'être autorisée.

» Le tribunal, estimant que le bulletin saisi est un écrit, condamne l'inculpé, pour l'avoir distribué sans autorisation préalable, à deux mois de prison et 50 fr. d'amende; et, attendu que la simple possession de libelles trouvés dans le domicile du prévenu ne constitue pas le délit de colportage, il est acquitté sur ce chef. »

FIN DES NOTES.

St-Denis. — Typ. de Drouard.

